

CONTRAT DE VILLE DE NOUVELLE GENERATION

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

POISSY

ACHERES

CONFLANS-SAINTE-HONORINE



2015-2020

S O M M A I R E

Introduction

- I) Présentation générale**
 - A) Présentation du territoire
 - B) Etat des lieux de la politique de la ville sur l'EPCI

- II) Organisation**
 - A) Modalités de pilotage
 - B) L'ingénierie
 - C) La participation des habitants

- III) Définition du cadre stratégique**
 - A) Le diagnostic participatif établi par pilier
 - B) Les orientations stratégiques
 - C) Définition du quartier vécu

- IV) Les objectifs opérationnels et leur mise en œuvre**
 - A) Les objectifs opérationnels
 - B) Les conventions d'application du contrat de ville
 - C) L'annexe financière

- V) Le suivi et l'évaluation**

Introduction

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a confirmé la politique de la ville en tant que « *politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, conduite par l'Etat et les collectivités territoriales avec la participation de leurs habitants* ». Ce nouveau cadre vise à :

- lutter contre les inégalités ;
- garantir l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services ;
- agir pour le développement économique, création d'entreprise et accès à l'emploi ;
- agir pour l'amélioration de l'habitat ;
- développer la prévention, promouvoir l'éducation à la santé, favoriser l'accès aux soins ;
- garantir la tranquillité des habitants ;
- favoriser l'intégration des quartiers dans leur unité urbaine (transports, mixités, offre commerciale...);
- promouvoir le développement équilibré des territoires, la ville durable, un environnement sain et de qualité et la lutte contre la précarité énergétique ;
- reconnaître et valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers ;
- concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations.

Pour ce faire, l'article 6 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définit le contrat de ville de nouvelle génération qui succède aux contrats urbains de cohésion sociale et constitue le cadre d'action d'une politique de la ville.

De plus, la circulaire du Premier ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération et la circulaire du 15 octobre 2014 relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville en rappellent les principes structurants :

- un contrat unique intégrant les dimensions sociales, urbaines et économiques ;
- un contrat piloté à l'échelle intercommunale et mobilisant l'ensemble des partenaires concernés

- un contrat mobilisant prioritairement le droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales
- et un contrat s'inscrivant dans un processus de co-construction avec les habitants.

Ce contrat fixe l'engagement, pour six ans, de l'ensemble des signataires et leur volonté commune d'intervenir pour améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers en zones prioritaires et de veilles actives, lutter contre les inégalités, les discriminations en s'appuyant sur les valeurs de la République et l'esprit citoyen.

Aussi des groupes de travail ont été organisés afin de déterminer les orientations stratégiques, les objectifs opérationnels et les pistes d'actions présentés dans ce document et permettant de répondre aux enjeux issus du diagnostic du territoire. Ce dernier évoluant, il sera complété au fil des années pour concorder aux besoins recensés sur les zones géographiques concernées.

En effet, ce présent contrat est le résultat de cette démarche partenariale et de l'implication de tous : collectivité, services et opérateurs de l'Etat, acteurs locaux, associations et habitants.

I) PRÉSENTATION GÉNÉRALE

A) PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

- PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) ET DES COMMUNES AYANT DES QUARTIERS PRIORITAIRES

✚ Présentation de l'EPCI en 3 grandes dates

2014

La communauté de commune Poissy-Achères-Conflans (PAC) a vu le jour officiellement le 1^{er} janvier 2014. Elle représentait 92 850 habitants.

Le 30 avril 2014, suite au premier conseil communautaire, monsieur Karl OLIVE, Maire de Poissy est élu Président de la communauté de communes avec comme vice-présidents monsieur Laurent BROSE, monsieur Marc HONORE, monsieur Jean-Frédéric BERCOT, monsieur Jean-Michel CECCONI, madame Suzanne JAUNET et madame Sandrine DOS SANTOS.



Le 1^{er} janvier 2015, la communauté de communes PAC devient communauté d'agglomération. A cette occasion, le Conseil Communautaire a délibéré sur l'extension des compétences nécessaires à cette transformation. Aussi, elle compte à ce jour les compétences suivantes :

➤ **4 Obligatoires :**

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville

➤ **3 Optionnelles :**

- Environnement
- Action sociale
- Voirie

➤ **1 Facultative :** Santé

2016

La future communauté d'agglomération de la vallée de la Seine :

Le Pôle Métropolitain Grand Paris Seine Aval

Au 1^{er} janvier 2016, les six intercommunalités actuelles (les Deux Rives de Seine, la CAMY, Seine & Vexin, Coteaux du Vexin, Poissy-Achères-Conflans et Seine-Mauldre) vont se regrouper pour former une nouvelle agglomération au nord du département des Yvelines. Cette grande intercommunalité, qui se prépare au sein d'un syndicat intercommunal appelé Pôle Métropolitain comptera 73 communes.

Ce projet résulte de la réforme territoriale mise en œuvre par l'État et transcrite dans un nouveau schéma régional de coopération intercommunale. Cette future intercommunalité regroupera toutes les communes le long de la Seine entre Mantes-la-Jolie et Conflans-Sainte-Honorine.



Présentation des communes ayant des quartiers prioritaires

Aujourd'hui, la communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans (CA PAC) compte trois communes regroupant 93 888 habitants :

➤ CONFLANS-SAINTE-HONORINE :



Avec plus de 35 000 habitants, Conflans-Sainte-Honorine, capitale de la Batellerie est une "ville à taille humaine", aux allures de campagne et proche de Paris. Elle est limitrophe des communes de Maurecourt et Andrésy (dont elle est séparée par l'Oise) à l'ouest, de Neuville-sur-Oise et d'Éragny au nord, d'Herblay à l'est et d'Achères au sud.

Au confluent de la Seine et de l'Oise, la ville offre ainsi un cadre idéal à l'implantation des entreprises et des commerces. Conflans est également une ville dynamique où il fait bon vivre : les équipements culturels, sportifs, sociaux et de loisirs sont très diversifiés et le tissu associatif riche et varié.

Conflans-Sainte-Honorine n'a jamais bénéficié du dispositif politique de la ville.

➤ ACHERES :



Achères est une commune limitrophe de neuf communes : Maisons-Laffitte au sud-sud-est, Saint-Germain-en-Laye au sud, Poissy au sud-est, Carrières-sous-Poissy à l'extrême ouest-sud-ouest, Andrésy à l'ouest, Conflans-Sainte-Honorine au nord, Herblay au nord-est, et La Frette-sur-Seine (Ces deux dernières communes font partie du département du Val-d'Oise).

En 2012, la commune comptait 19 469 habitants.

Jusqu'à fin 2014, la ville d'Achères bénéficiait d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) et d'une Zone Urbaine Sensible (Z.U.S.). Suite à la réforme, Les quartiers d'Achères : Les Champs de Villars, La Barricade, Les Plantes d'Hennemont et La Sablière sortent du périmètre de la géographie prioritaire. Toutefois, la ville d'Achères a demandé à devenir un territoire de « veille active » ; elle bénéficiera à ce titre du dispositif de la réussite éducative et du maintien des adultes-relais en poste jusqu'à la fin de leurs conventions.



➤ POISSY :



Aux portes de l'agglomération parisienne et de la vallée de la Seine, Poissy (37 597 habitants lors du recensement de 2012) occupe un site d'exception à 15 km à l'Ouest de l'axe Paris - La Défense, à 30 km de Paris – Notre-Dame. Les communes limitrophes sont Achères au nord-est, Saint-Germain-en-Laye à l'est, Chambourcy et Aigremont au sud, Feucherolles au sud-ouest, Orgeval et Villennes-sur-Seine à l'ouest et Carrières-sous-Poissy au nord-ouest, commune dont elle est séparée par la Seine.

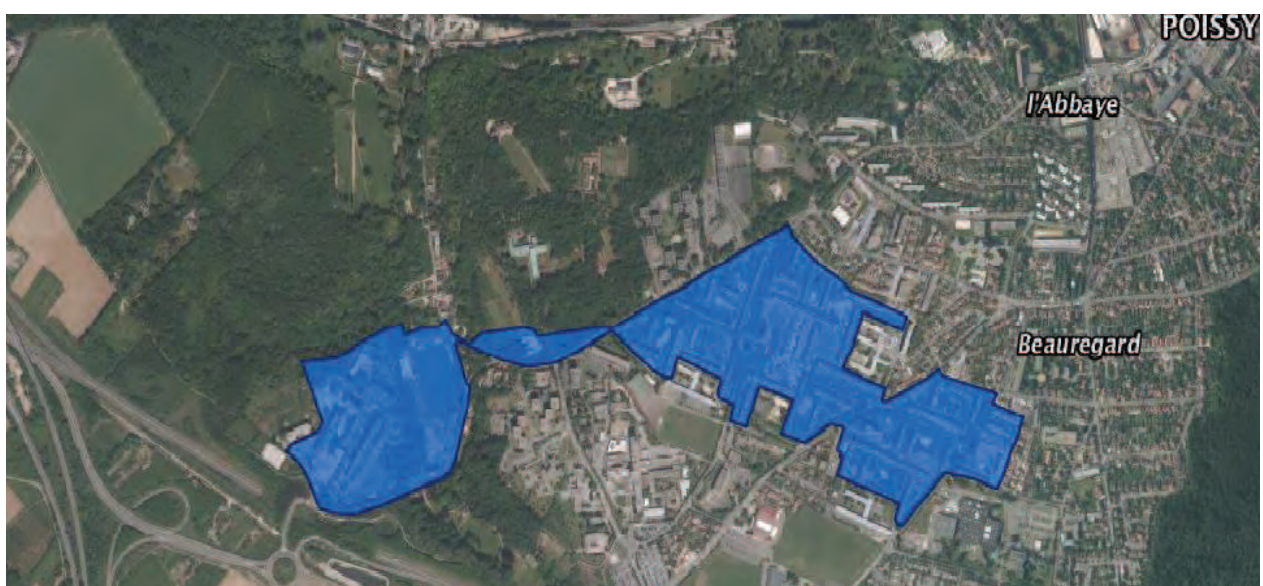
Jusqu'à fin décembre 2014, la ville de Poissy bénéficiait d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) et de deux Zones Urbaines Sensibles (Z.U.S.). Depuis, la réforme et suite au décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville, le périmètre de la contractualisation concerne deux quartiers prioritaires de Poissy : Les Hauts de Poissy regroupant Beauregard et La Coudraie situé au Sud et Saint-Exupéry au Nord.



Les Hauts de Poissy :

Les Hauts de Poissy regroupent deux quartiers : Beaugard et La Coudraie.

5 780 habitants résident sur ce périmètre, dont le revenu médian s'élève à 12 700 euros annuel.



La Coudraie :

Le quartier de La Coudraie fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine, qui s'inscrit dans le dispositif de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), et dont les partenaires principaux sont France Habitation, le bailleur du quartier, et les habitants, avec qui un long et important travail de concertation a été engagé.

Des enjeux fondamentaux existent, car si ce secteur possède des atouts, il reste à les mettre en valeur. Aussi, les objectifs sont, notamment, de proposer un urbanisme et une architecture en adéquation avec les principes du développement durable et de favoriser les liens du quartier avec le reste de la ville.

L'un des objectifs pour désenclaver le quartier est celui d'une reconquête démographique, sociale, économique et urbaine de la Coudraie-Poncy. Il s'agit aussi de rattacher le quartier à son environnement. L'objectif prioritaire à atteindre est la création d'un nouveau centre urbain dans le secteur sud de Poissy qui prendra forme par l'articulation du Projet de Renouvellement Urbain de La Coudraie et l'aménagement urbain de la zone de Poncy.

Ce projet d'ensemble qui s'inscrit dans le temps comprend trois phases :

- 1** - Le projet de Rénovation Urbaine de La Coudraie dans le cadre de l'ANRU (2010-2017)
- 2** - Le projet d'aménagement global de la ZAC avec l'aménageur (2013 - 2020) pour la livraison de l'ensemble des espaces publics et la construction des lots de logements en accession ou locatif libre. Les commerces et l'équipement public ne seront ouverts qu'en fin de projet.
- 3** - Une temporalité plus longue qui s'inscrit à l'échelle du territoire (Opération d'Intérêt National, Atelier National «Territoires économiques», Schéma Directeur de la Région Ile de France, Grand Paris) pour la conception et la réalisation du projet sur Poncy.

L'objectif premier du projet de rénovation urbaine de la Coudraie est d'améliorer les conditions de vie des habitants, en ouvrant le quartier sur la ville. Parmi les opérations présentées ci-dessous, certaines ont déjà été engagées et sont poursuivies dans le cadre de la convention ANRU (décembre 2017, 2020 rétrocession ZAC), d'autres sont proposées sur le long terme, en lien avec les différents projets d'aménagement de la ville. Les différentes opérations engagées et poursuivies dans le cadre de la convention (ANRU) sont les suivantes :

- Les réhabilitations/résidentialisations :

L'ensemble des 144 logements sociaux conservés (bâtiments E, G, C) sera totalement remis à neuf : traitement des façades, amélioration des parties privatives, création de logements T5,

amélioration des espaces verts, contrôle des accès, gestion des déchets ménagers, du stationnement, le tout dans un objectif de basse consommation d'énergie.

- Les démolitions/reconstructions :

Le projet prévoit la démolition totale des bâtiments A, D, F, H, I et B, et la démolition partielle des bâtiments E et C. Soit 344 logements sociaux, dont l'offre locative sera reconstituée avec 125 nouveaux logements sur site et 199 hors site dont certains dans le futur « Quartier Éoles » à proximité de la gare. Ont été également démolis le foyer de travailleurs migrants (après relogement de ses résidents), le centre commercial désaffecté et le bâtiment du mini-club (après installation dans le bâtiment de l'école maternelle).

- Les constructions :

Le développement du quartier, permettra d'atteindre à terme un nombre de 900 logements environ, dont environ 34% de logements sociaux, 59% de logements de statut privé (locatif libre, accession) et 4% en accession sociale.

- Les espaces publics :

Le futur quartier s'organisera autour de deux axes paysagers forts, l'un nord-sud et l'autre est-ouest. Des espaces de jeux pour enfants, de sport et de convivialité, ainsi que des jardins partagés compléteront cette programmation.

- Les travaux de voiries :

Des voies et cheminements seront créés pour favoriser les liens entre les quartiers : modification de la rue de Migneaux, future route vers Villennes, aménagement de la transition entre la RD 113 et l'entrée du quartier, cheminements piétons et cycles...

- Les équipements :

Le groupe scolaire R. Fournier rénové et restructuré accueille depuis la rentrée 2011 l'école maternelle. Le bâtiment de l'ancienne école maternelle ainsi libéré accueille depuis le périscolaire et l'annexe du centre André Malraux. De l'autre côté du quartier se dessine une place publique animée, en particulier par des commerces, avec un équipement important comprenant notamment une crèche et une salle polyvalente.

Beauregard :

Le quartier de Beauregard est une zone stratégique importante au sein de la ville de Poissy. Ce territoire représente environ ¼ de la population pisciacaise, puisqu'il concentre environ 10 000 habitants, dont 4 460 vivant dans la zone géographique prioritaire, sur une ville de 37 662 personnes.

Il représente, par ailleurs, 88 hectares de superficie.

- Profil de la population de Beauregard en comparaison avec la commune de Poissy (INSEE)

✓ *Démographie :*

- Un indice de jeunesse de 1,5 (contre 1,2 pour Poissy) : une proportion de jeunes de moins de 20 ans plus importante que celle âgée de plus de 60 ans.
- Une population étrangère plus importante (21,2 % vs 12 %).
- 1 ménage sur 3 est une personne seule et un autre tiers est constitué d'un couple avec enfants.
- 19,7 % de familles monoparentales (vs 18,4 %).

✓ *Emploi :*

- Le taux de bénéficiaires du RSA est plus important (20 % vs 16,5 %).
- Le taux de demandeurs d'emploi est plus élevé quelle que soit la catégorie socio-professionnelle (taux de chômage de 10 points supérieur) et est plus important chez les personnes ayant moins de 49 ans et notamment chez les jeunes de moins de 26 ans (18,9 % vs 15,8 % : soit 1 homme sur 3 de 15-24 ans est au chômage), les femmes (51,4 % en augmentation vs 50,9 % en diminution sur la commune : soit 1 femme sur 4 est au chômage), et les personnes de nationalité étrangère (29,3 % vs 23,9 %).
- Le taux est plus important concernant les motifs d'inscription au chômage lorsqu'il s'agit soit d'une première entrée sur le marché du travail (3,6 % vs 2,9 %), ou soit d'une fin de mission d'intérim (8,5 % vs 6,5 %).
- Le taux de récurrence en termes de réinscription au chômage est plus important (68,7 % vs 67,6 %).
- La proportion de demandeurs d'emploi d'un niveau de formation inférieur ou égal à IV plus importante (4 personnes sur 10 n'ont pas de diplôme et 3 personnes sur 4 n'ont pas le Baccalauréat).
- Les habitants du quartier ont majoritairement des qualifications d'ouvriers spécialisés ou d'employés dans le domaine de l'industrie, des services à la personne et à la collectivité, du transport et de la logistique.
- Moins d'une personne sur 6 occupe une catégorie socio-professionnelle qualifiée.
- 60,5 % des ménages seulement sont imposables (vs 72,9 %).

Le profil socio-économique du quartier est relativement homogène. Il est lié à l'activité

industrielle de l'usine automobile de la ville et est constitué principalement de familles issues de la main-d'œuvre d'origine maghrébine de l'après-guerre.

Cependant, le manque de reprise économique induit que le quartier se paupérise de plus en plus. En effet, le taux de chômage y est plus important sur le public dit fragilisé et le niveau d'embauche est le plus faible. De plus, on constate une concentration de population précaire qui se détermine, outre le faible revenu médian, par le taux de ménages couverts par les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales qui est élevé : 63 % sur le plateau (vs 28% sur la commune) et 36 % des ménages dont au moins 50 % des revenus sont constitués de prestations sociales habitent à Beaugard.

- Profil des logements de Beaugard en comparaison avec la commune de Poissy (INSEE)

- Presque 9 personnes sur 10 habitent un H.L.M.
- 78,4 % des logements ont été construits entre 1946 et 1969 (vs 35,4%).
- 61,9 % des logements ont une surface comprise entre 40 et 59 m² (vs 33,2%), au détriment des superficies supérieures.
- L'indicateur de surpeuplements modérés sur l'ensemble des logements, qui caractérise le degré d'occupation du logement par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte avec un nombre de pièces considérées comme nécessaires au ménage, est plus élevé (12,5 % vs 9,8 %).
- Les indicateurs de sur-occupations légères et lourdes sont plus importants sur l'ensemble des logements (11,7 % vs 4,1 %) mais aussi au niveau des logements sociaux (dont 5,2 % vs 2,8 %).
- L'ancienneté d'occupation des logements est majoritairement de plus de 10 ans (38,5 % vs 31,8 %), que ce soit pour les locataires du secteur social (48,4 % vs 35,3 %) ou privé (35,1 % vs 18,8 %).

Le patrimoine immobilier construit pour accueillir les ouvriers de l'industrie automobile à la fin des années 1950 est très homogène. De plus, il a pendant longtemps été géré par un gestionnaire unique : la S.C.I.C, gestionnaire des logements « SIMCA » pendant 50 ans, puis ICADE. Ce dernier a vendu son patrimoine à différents acquéreurs. Aujourd'hui, on compte 8 copropriétés, 5 bailleurs sociaux et le propriétaire des commerces, mais également la Ville (immeuble de logements rue Ronsard et locaux de la place Corneille) qui se sont regroupés en Association Syndicale Libre (ASL).

Les logements sociaux représentent 1 721 logements dont :

- 626 appartenant à DOMNIS.
- 416 appartenant à VILOGIA.
- 328 appartenant à OPIEVOY.
- 180 appartenant à SOVAL.
- 171 appartenant à TOIT ET JOIE.

En ce qui concerne les copropriétés, elles regroupent 336 logements :

- Le Castillan (21-25 rue Charles de Foucauld et 85-89 avenue Blanche de Castille, soit 60 logements).
- Le Charles de Foucauld (27-33 rue Charles de Foucauld, soit 40 logements).
- Le Montaigne (18-24 rue Montaigne, soit 40 logements).
- La Tour de Côte (61 rue Maréchal Lyautey).
- La Corniche (63 -67 rue Maréchal Lyautey).
- La Tour Diane (28 rue Maréchal Lyautey, soit 56 logements).
- Le Clos Céleste (8-16 rue Montaigne, soit 60 logements).
- Loline (78-88 avenue de la Maladrerie, soit 60 logements).

A ce jour, ICADE assure encore la gestion locative de logements au sein de ces copropriétés et reste majoritaire sur les 3 dernières.

L'Association Syndicale Libre (ASL) effectue pour eux, avec un budget annuel de plus d'un million d'euros et une clé de répartition en charges générales, les missions et services concernant :

- Le chauffage collectif (maintenance, investissement et combustible/ contrat P1-P3).
- L'entretien des espaces verts et l'élagage des arbres.
- L'entretien de certaines aires de jeux.
- L'entretien de certains réseaux eaux usées/eaux pluviales.
- L'entretien d'une partie de l'éclairage public extérieur.
- L'entretien d'une partie des voiries.

Depuis leurs récentes acquisitions, les bailleurs ont des stratégies patrimoniales diverses :

- Mise aux normes et mise en sécurité, et éléments d'amélioration des parties communes (DOMNIS, SOVAL et TOIT ET JOIE en 2015).
- Mise aux normes et mise en sécurité, et éléments d'amélioration des parties communes et des parties privatives (sanitaires, sols, menuiseries) ainsi que l'aspect esthétique pour VILOGIA (première tranche en 2012/2013, deuxième tranche en

2015/2016).

- Un des bailleurs, OPIEVOY, a fait connaître à un moment, son souhait de réfléchir au regard notamment de la constructibilité, à une opération de démolition/reconstruction avec une volonté de diversification d'une partie de son patrimoine.

- Les structures existantes sur Beauregard

Bien que souvent insuffisamment valorisés, le quartier de Beauregard bénéficie de nombreux atouts. Il compte d'importants espaces verts. Il est également doté d'un centre commercial actif auquel s'ajoute le marché (place Racine), et d'une autre centralité bien que plus fragilisée (Place Corneille, où se situe actuellement la Mission locale). La présence du centre social municipal André Malraux, ainsi que de nombreux équipements publics : crèches, 4 écoles primaires, 2 collèges, le lycée Le Corbusier, des équipements sportifs, des équipements culturels (Salle Blanche de Castille et Centre de Diffusion artistique) constituent des atouts importants pour ce quartier, ainsi que la Villa Savoye. La mixité fonctionnelle est également significative, avec la présence de l'Hôpital intercommunal et de nombreuses petites sociétés, mais également quelques entreprises (Fareva, Boulangerie industrielle, cuisine centrale Sogeres ...). Enfin, bien que les connexions ne soient pas suffisamment valorisées, le quartier s'inscrit dans un environnement paysager riche, avec à l'ouest les parcs Meissonier (public) et de la Part-Dieu (privé), à l'est la forêt domaniale de St Germain et au sud le domaine de Migneaux récemment classé au titre des monuments historiques.

- Beauregard et sa zone en veille active : le secteur Batigère

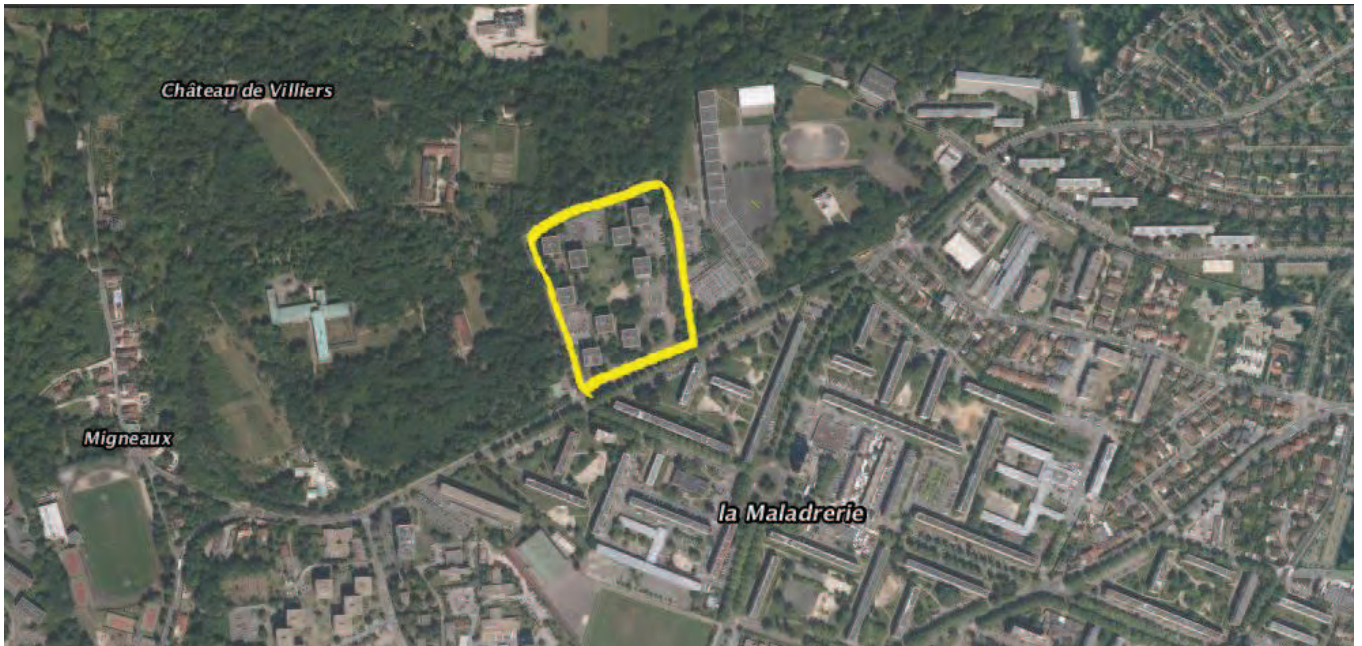
Le secteur Batigère était anciennement compris dans la Zone Urbaine Sensible. Suite à la réforme, cette zone est sortie du périmètre de la géographie prioritaire. Toutefois, la ville de Poissy a demandé à ce qu'elle devienne un territoire de « veille active » ; elle bénéficiera à ce titre du dispositif de la réussite éducative.

Cet espace compte 284 logements sociaux en location et quelques copropriétaires. Ces immeubles vont faire l'objet d'un ravalement extérieur sur le parc social et les copropriétés.

Par ailleurs, il existe deux amicales de locataires.

Enfin, cette zone abrite un foyer éducatif, la Résidence Robert Vironneau, (MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social) qui accueille et accompagne, depuis plus de 40 ans, 20 jeunes usagers (garçons et filles) de 12 à 18 ans. Cette Résidence fait partie de l'association JCLT (Jeunesse Culture Loisirs et Technique), association loi 1901, reconnue d'intérêt général - Préfecture de Police : n°

60/1001 - Journal Officiel du 23 octobre 1960 - N° 248, et du groupe SOS depuis 2002. Aussi, le foyer éducatif Robert Vironneau est conventionné par le Conseil Départemental. Les jeunes usagers accueillis sont encadrés 24 h/24 et 365 jours par an par une équipe de professionnels pluridisciplinaire, et sont répartis sur 5 appartements.



Saint-Exupéry :

Le quartier Saint-Exupéry est situé à l'extrémité Nord de la ville de Poissy. Ce quartier de Saint-Exupéry est limité :

- au sud, par la forêt de Saint-Germain en Laye et la route menant de Poissy à Maisons-Laffitte, RN 308, et le boulevard Robespierre
- au nord, par la voie ferrée Paris Mantes,
- à l'ouest l'avenue de Pontoise,
- à l'est par les lotissements Le Clos Saint-Exupéry et le Clos Saint-Germain qui se terminent par une impasse.



Cette configuration géographique, sa petite taille et son éloignement du Centre-ville cloisonnent ce quartier.

Le quartier Saint-Exupéry comptabilise environ 4500 habitants, dont 1400 résidant en zone géographique prioritaire et dont le revenu médian s'élève à 11 000 euros. Ce secteur est constitué d'une mixité de logements avec du logement social, de l'accession à la propriété datant des années 1980 et du privé.

Le bailleur social du quartier est le groupe Immobilière 3 F qui gère 650 logements divisés en quatre sites sur le quartier Saint-Exupéry. Le plus important est un ensemble résidentiel de 15 bâtiments (420 logements) situé entre la forêt de Saint Germain-en-Laye et le « mur ». Le second regroupe près de 180 logements répartis sur 9 bâtiments avec terrasses situés non loin de la Maison de Quartier. Cette composition va bénéficier d'une résidentialisation des espaces extérieurs. Ce projet permettra de mettre à jour les limites entre les espaces publics et ceux privés, de responsabiliser chacun des locataires et de contribuer largement aux démarches engagées depuis plusieurs années visant à la gestion des déchets et encombrants. Le troisième site comprend une cinquantaine de logements dans 3 bâtiments proches de la voie ferrée. Le dernier site est un ensemble de 14 maisons situées à l'entrée du quartier. Il est à noter que les deux premiers sites sont inclus dans la zone géographique prioritaire.

En tant que Quartier Politique de la Ville du CUCS et au titre de la Convention Régionale de Renouveau Urbain, une enveloppe CUCS de 250 000 euros a été attribuée par la Région au

quartier Saint-Exupéry. A ce titre, la construction d'un Espace habitants est engagée. Outre cet « espace Claude Vanpouille », qui verra ses portes s'ouvrir en septembre 2015, en tant que centre social porté par l'association du Club Saint Exupéry qui anime déjà depuis quelques années une maison de quartier, ce secteur comporte peu de commerces. En termes d'équipements publics, cette zone compte :

- une piscine,
- un accueil de loisirs maternel,
- une crèche collective « Le petit prince »,
- une école maternelle « Saint Exupéry » et une école primaire « Nelson Mandela » qui accueillera ses élèves dès la rentrée de septembre 2015,
- un parc de loisirs avec jeux pour les petits,
- un complexe sportif « Stade Léo Lagrange » avec des terrains de football, des cours de tennis et des locaux techniques pour le sport.

Enfin un service de bus, la ligne 50, relie le quartier Saint-Exupéry au centre ville et à la gare de 5h30 du matin jusqu'à 22h30 le soir.

La population sur la zone prioritaire du quartier Saint-Exupéry est la plus en difficulté. Elle est issue notamment pour partie du relogement lié au PRU des Mureaux et de Mantes-la-Jolie. Aussi la rotation au sein des logements sociaux s'est accrue ces dernières années, ce qui a mis à mal la cohésion sociale qui tend à éprouver des difficultés au « vivre ensemble ». L'observation statistique de ses habitants laisse apparaître les données suivantes :

- Plus d'une personne sur trois a moins de 20 ans, et 4%, plus de 64 ans.
- 45% d'employés et ouvriers, 22% d'inactifs.
- 17% de professions intermédiaires.
- Part d'étrangers légèrement supérieure à la moyenne de la ville.
- 1 ménage sur 5 est une personne seule.
- 47% des ménages sont des couples avec 3 enfants.
- 21% des ménages sont des familles monoparentales.
- 8 familles sur 10 ont des enfants.
- 2 personnes sur 3 n'ont pas le bac, 17% ont fait des études supérieures.
- Les plus de 18 ans sont plus scolarisés que la moyenne de Poissy.
- 8 personnes sur 10 vivent en HLM, et 17% dans une propriété.

- Le taux de chômage est plus important que sur le reste de la ville de Poissy, au niveau de toutes les variables, mais il diminue selon l'ancienneté.

- Presque 1 jeune sur 3 est au chômage, 38% chez les jeunes hommes.

- Les femmes de plus de 24 ans sont proportionnellement plus au chômage que les hommes, 1 femme sur 5 de 25 à 54 ans n'a pas d'emploi.

Dans la zone des immeubles HLM, on retrouve une population d'origine multiple : français d'origine, Afrique du Nord, Afrique Noire (Mali, Côte d'Ivoire, Togo, Sénégal, Guinée équatoriale, Guinée Bissau, Congo), Espagne et Portugal.

Sur la globalité du quartier Saint Exupéry, on observe une mixité sociale liée à la mixité des logements (HLM/Zones pavillonnaires). Cependant malgré des populations assez variées, ces dernières ne se mélangent pas ou peu. En effet, les zones pavillonnaires sont des résidences d'ortoirs où les habitants travaillent sur Paris ou à la Défense. Dans ce quartier, le sentiment d'insécurité ne s'est vraiment accru que depuis la fin des années 90/début 2000, et depuis lors quelques tensions sont nées entre copropriétaires et locataires des HLM, notamment au gré de violences urbaines, cambriolages ou rodéos moto récurrents... A cette problématique s'ajoute celle du stationnement qui accentue les conflits.

Si ce quartier bénéficie d'avantages certains (proximité de la forêt, espaces verts importants et commerces de proximité), l'enclavement de ce secteur constitue un handicap sérieux au transit libre. Une seconde problématique est liée à une mixité sociale ambiguë due au fractionnement des différentes zones d'habitat qui induit une absence de réelle mixité sociale et qui peut entraîner des divisions dans les rapports sociaux entre les habitants, pouvant aller jusqu'au conflit. Enfin, on observe une paupérisation du quartier liée notamment aux relogements d'habitants issus de quartiers en Rénovation Urbaine. Cette concentration de populations en difficultés économiques et sociales accentue les représentations « ghettoïsantes », de problématiques jeunesse et « sécuritaires » sur le quartier.

Les autres quartiers sensibles de la ville de Poissy hors quartiers prioritaires et de veille active :

- Le Quartier du Clos d'Arcy

Le quartier du Clos d'Arcy est situé à l'ouest du quartier Saint-Exupéry. Délimité au nord-est par une voie de chemin de fer et à l'ouest également, au sud-ouest par une avenue : Maréchal Foch et au nord-ouest par l'avenue de Versailles.

Le quartier s'étend tout en longueur et est composé d'une mixité d'habitations entre grandes tours et petites maisons. Le commerce est peu développé, mais les équipements publics y sont présents (écoles maternelles et primaires à proximité, Maison de quartier Clos d'Arcy, Complexe Sportif Caglione). Ainsi la proximité de la forêt, les infrastructures scolaires et sportives existantes rendent le lieu agréable.

Les problématiques se révèlent plutôt d'ordre social avec une absence de lien entre les populations qu'il est difficile de mobiliser sur des actions autres que de consommation.

Comparativement aux autres quartiers les caractéristiques de la population allocataire CAF de Clos d'Arcy (403 foyers) ne sont pas très éloignées de celles de Saint-Exupéry (559 foyers). Concernant la répartition des foyers allocataires CAF avec 7% de personnes isolées (109 personnes) contre 6% à Saint-Exupéry (soit 95 personnes) et 12% de famille monoparentales (soit 109 foyers) contre 15% à Saint-Exupéry (soit 137 foyers), on observe également une similitude entre les deux quartiers.

De l'observation statistique se dégage les profils suivants :

- Une proportion de 0-19 ans plus élevée, et moins de 20-64 ans.
- 1/3 d'employés ou d'ouvriers, 24% de retraités.
- 1 ménage sur 3 est une personne seule, 1/3 un couple avec enfant.
- 15,5% de familles monoparentales.
- 66% des familles ont au moins un enfant, dont 55% entre 1 et 2.
- Près d'1 personne sur 5 n'a pas de diplôme 2 personnes sur 3 n'ont pas le BAC.
- Plus d'1 jeune de 18-24 ans sur 2 est scolarisé (taux au-dessus de la moyenne).
- Presque 1 personne sur 2 habite une propriété.
- Plus d'1 personne sur 3 vis dans un HLM.
- Le taux de chômage des jeunes et des hommes de tout âge est supérieur à ceux de Poissy
- Le taux de chômage des femmes est très faible.

- Les quartiers : La Bruyère et Les Champs Gaillard

Le quartier de la Bruyère se situe à l'ouest du quartier de Saint Exupéry (au dessus du Clos d'Arcy). Quant à celui des Champs Gaillard, il est situé sur les Hauts de Poissy entre La Coudraie et Beauregard à proximité du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint Germain-en-Laye (CHIPS). Outre leur proximité des zones urbaines sensibles, ces quartiers ont pour point commun un sentiment d'insécurité grandissant lié aux incivilités ou actes délictueux commis sur ces territoires (problématiques de stupéfiants, feux de véhicules...)

B) ETAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR L'EPCI

Les différents dispositifs inhérents à la politique de la ville et les constats sont les suivants :

Dispositifs	Situation	Observations
Programme de réussite éducative (PRE)	■	A réorienter pour être en concordance avec les besoins du terrain.
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)	■	Apporter une cohérence sur le territoire.
Ateliers santé ville (ASV)	■	A orienter sur les personnes fragiles (Personnes âgées, atteintes d'un handicap ou avec problématiques de santé mentale)
Conseil Local et intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)	■	Réactivation récente.
Intervenants sociaux commissariats et gendarmeries (ISCG)	■	Recrutement récent.
Points d'accès au droit (PAD)	■	Offre à réorienter en direction des zones prioritaires.
Ville vie vacances (VVV)	■	A mettre en place.
Gestion urbaine de proximité (GUP)	■	A développer sur l'ensemble du territoire.
Charte d'insertion/ Clause d'insertion	■	A optimiser.
Relogement	■	A mettre en place à travers une charte de peuplement.
Rénovation urbaine (PNRU)	■	Négocier la sortie pour La Coudraie.

- A développer ou réorienter
- A mettre en place
- Réalisé récemment

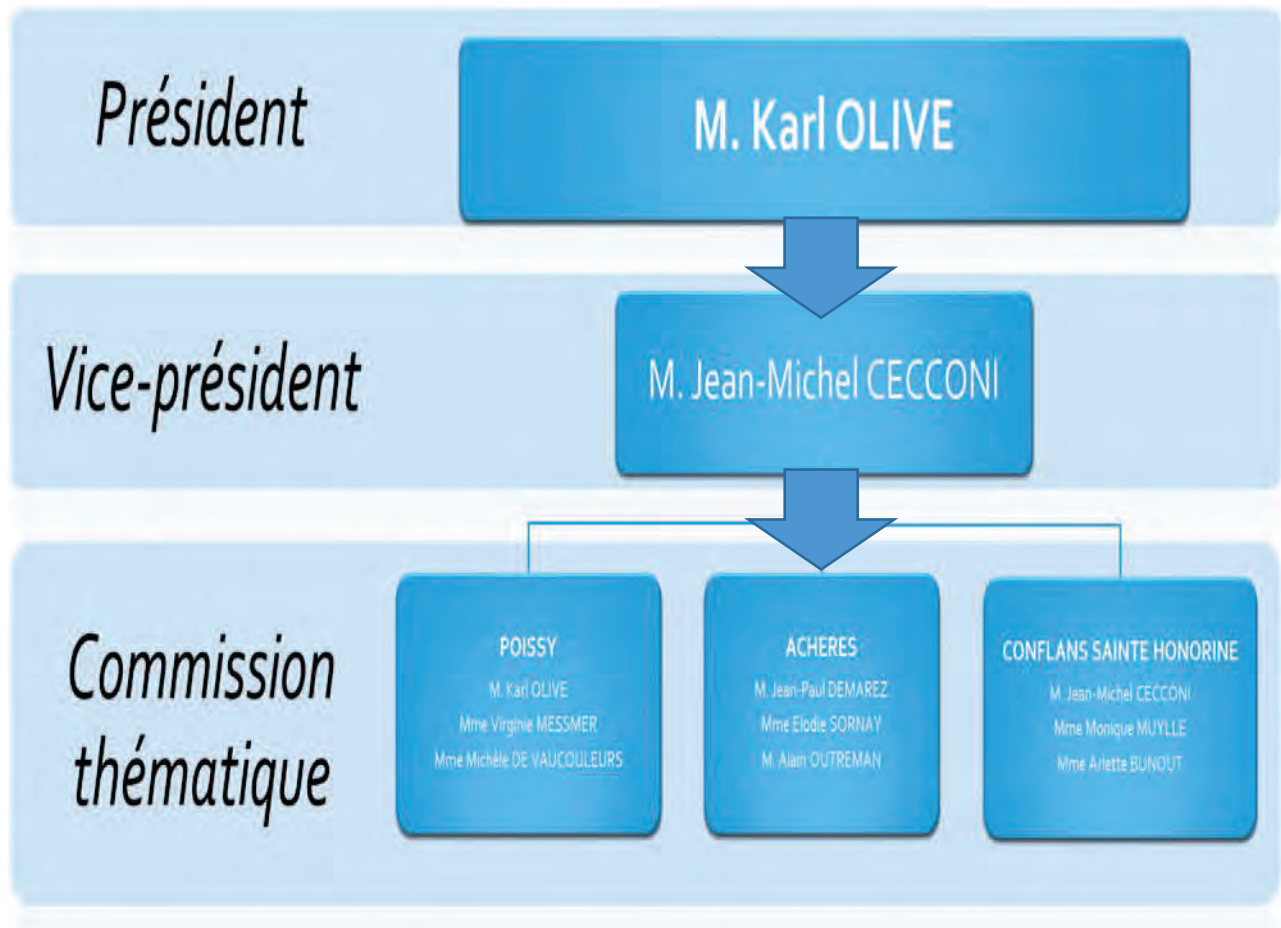
II) Organisation

A) Modalités de pilotage

- **L'équipe interne aux collectivités :**

Afin de mener à bien cette mission la communauté d'agglomération, qui a vu le jour au 1^{er} janvier 2015, a dû rapidement s'organiser autour de cette nouvelle compétence obligatoire qu'est la Politique de la Ville.

- La composition de l'équipe des élus



- **Les comités de pilotage**

Les comités de de pilotage (lancement, intermédiaire) ont été co-présidés par le Préfet, le Président de la CA PAC et les maires concernés ou leurs représentants. Ces comités avaient pour objectif de piloter, valider, suivre et évaluer la progression de l'élaboration du Contrat de Ville de Nouvelle Génération. Lors de ces réunions étaient aussi présents différents partenaires,

tels que les bailleurs, le pôle emploi, les représentants des conseils citoyens... intéressés par la présentation concernée.

Une fois le contrat signé, il est proposé de réunir le comité de pilotage stratégique qui se réunira au moins une fois par an. Ce comité de pilotage, co-présidé par le représentant de l'Etat dans l'arrondissement et le maire de Poissy, également président de la communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans, mobilisera les principaux acteurs, signataires du contrat. Le secrétariat sera assuré par le service politique de la ville de Poissy.

Il sera alors chargé de veiller au respect des orientations définies dans le contrat de ville et de définir les réorientations nécessaires aux vues des évaluations annuelles des actions qui lui seront communiquées par le comité technique.

- ***Les comités techniques***

Pendant le processus d'élaboration du contrat, les comités techniques ont été co-animés par les techniciens de l'Etat et des collectivités. Ces séances, organisées par thématique (Cohésion sociale, Développement économique et emploi, Cadre de vie et renouvellement urbain), avaient pour objet d'organiser les différents groupes de travail, puis de préparer et d'assurer le suivi des décisions du comité de pilotage. Les acteurs étaient différents selon les thématiques abordées et les conseils citoyens y étaient représentés par les coordinateurs par pilier.

Des comités techniques continueront à se réunir pendant la mise en œuvre du contrat et pourront être appuyés, le cas échéant, par les partenaires et/ou les acteurs impliqués dans les actions de terrain selon les sujets à l'ordre du jour. Ils permettront la concertation entre les différents partenaires et assureront l'articulation entre les différents dispositifs.

Constitués pour toute la durée du contrat, ces comités élaboreront, pour chaque pilier, un plan d'action actualisé chaque année. Ils se réuniront trimestriellement, afin d'impliquer les acteurs concernés par le contrat de ville.

Développement économique et emploi	Cohésion sociale	Cadre de vie et renouvellement urbain
Ville de Poissy	Ville de poissy	Ville de Poissy
CA PAC	CA PAC	CA PAC
Conseil Régional	Conseil Régional	Conseil Régional
Conseil général	Conseil Général	Conseil général
Mission locale	Interieur	Préfecture
Pole Emploi	Justice	Caisse des dépôts et des consignations
ANRU	Education nationale	EPARECA
DDT	Préfecture	ANRU
Caisse des dépôts et des consignations	DDCS	DDT
EPARECA	ARS	ACTIF
Préfecture	DRJSCS	EPAMSA
Micit	Défenseur des droits	BAILLEURS
Chambre des métiers et de l'artisanat des Yvelines	Direction de la ville et de la cohésion urbaine, CGET	Conseils Citoyens
Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines	Maisons de quartier associatives	
Yvelines actives	Conseils Citoyens	
UT DIRECCT		
Association intermédiaire		
ACR (ACI)		
Défi services (AI)		
Bativie (EI)		
ID'EES Interim Mantes (ETTI)		
Interinser 78 (ETTI)		
La Gerbe (ACI)		
BGE ATHENA		
ADIE		
Planet ADAM		
BAILLEURS		
SEMAP		
Conseils Citoyens		

Exemple d'acteurs conviés par thématique

- **Les groupes de travail thématiques par pilier**

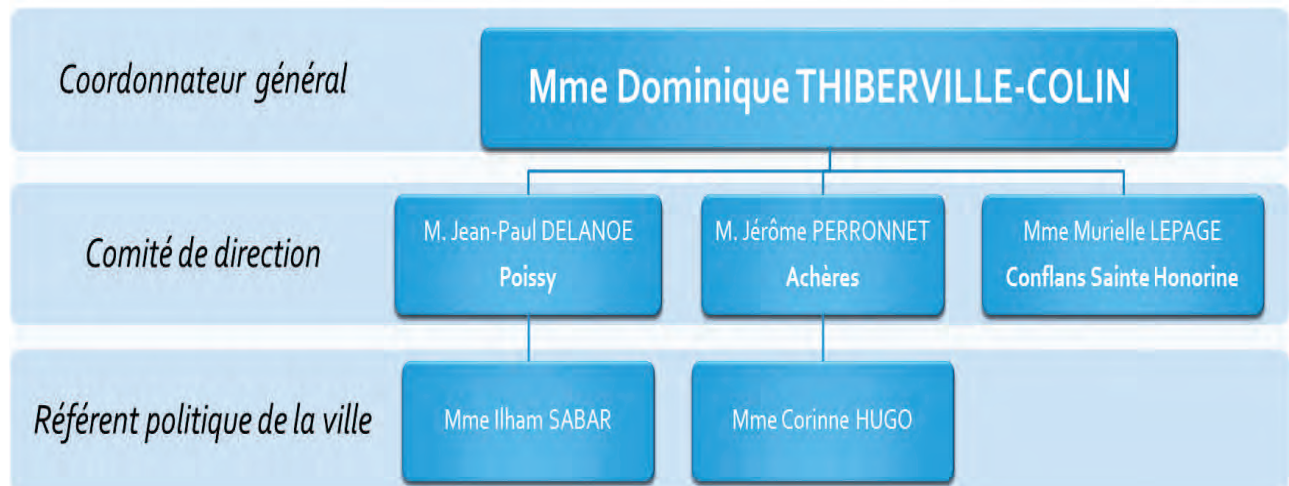
Pendant l'élaboration du contrat, les groupes de travail thématiques ont respecté la même organisation que les comités techniques et rassemblaient, en sus des membres du comité technique, des acteurs locaux, associations et habitants, membres des conseils citoyens, selon leur champ d'action.

Ces groupes de travail continueront à se réunir au moins une fois par trimestre.

B) L'ingénierie

- **La composition de l'équipe projet intercommunale :**

L'organigramme fonctionnel et son articulation avec les équipes communales se présentent de la manière suivante :



Le rôle de cette équipe-projet intercommunale consiste :

- à élaborer le contrat de ville,
- à opérer un suivi des actions,
- à évaluer annuellement le plan d'actions,
- à répondre aux appels à projets annuels,
- à créer le lien avec les partenaires,
- à organiser les différentes réunions des groupes de travail, des comités techniques et de pilotage...

C) La participation des habitants

- **Modalités d'association des habitants au processus d'élaboration et de suivi des contrats : Les Conseils Citoyens**

Afin d'associer les habitants au processus d'élaboration et de suivi du contrat, deux conseils citoyens ont été mis en place sur le territoire : un sur chaque quartier prioritaire.

Les lancements de ces conseils citoyens ont eu lieu :

- Le 21 janvier 2015 concernant celui des Hauts de Poissy (La Coudraie et Beauregard),
- Et le 22 janvier 2015 pour le quartier de Saint Exupéry.

En amont, il a fallu dans un premier temps identifier des structures (associatives ou personnes morales existantes) ayant la capacité de porter les conseils citoyens en mettant à leur disposition les moyens nécessaires en vue d'une :

- aide au démarrage,
- aide au fonctionnement courant,
- aide à la mise en place d'actions.

De plus, d'autres critères devaient être observés relatifs d'une part à l'animation, d'autre part à la communication et enfin à la formation. En effet, il s'agissait de garantir la neutralité des animateurs, mais aussi de favoriser la communication des informations et documents relatifs à l'élaboration des contrats de ville aux membres des conseils citoyens participants aux comités de pilotages, ainsi que de faciliter la mise en dialogue permanent entre les membres des conseils citoyens et les acteurs institutionnels. Enfin, cette entité devait avoir les compétences nécessaires pour orienter les conseils citoyens vers des associations, institutions ou centre de ressources permettant la formation de ses membres.

Pour chaque quartier, une structure forte et rayonnante s'est imposée comme répondant à ses exigences :

- Le centre social André Malraux, 25 avenue du Maréchal Lyautey. Ce dernier parce que communal a nécessité que soit assurée l'impartialité de l'organisateur. Pour se faire, un professionnel de l'animation a été missionné après une formation au sujet de son cadre d'intervention et sur ses missions, en insistant lourdement sur l'obligation de neutralité. De plus, les membres des conseils citoyens ont été aussi informés et sensibilisés sur cet aspect.
- Le Club Saint Exupéry, 82 rue Saint Sébastien est une association qui gère une Maison De Quartier dit « Club Saint Exupéry ».

Dans un second temps, une campagne d'information a été menée sur les quartiers prioritaires concernant la création de ces conseils citoyens. Aussi des outils ont été créés à cet effet :

- *Des lettres informatives*

Deux types de lettre d'information ont été adressés aux habitants. L'une adressée par voie postale à ceux qui avaient été tirés au sort (cf. Document n°1 à droite) et dont la procédure sera détaillée un peu plus loin. L'autre distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des personnes vivants sur les zones prioritaires et permettant de faire acte d'une candidature spontanée (Cf. Document n°1 à gauche et Document n°2).



Document n°1 : Exemple de lettres envoyées aux habitants. A gauche un appel à candidature spontanée et à gauche courrier adressé aux personnes tirées au sort.



APPEL À CANDIDATURE

Madame, Monsieur,

Depuis 2014, Monsieur le Maire a fait de la démocratie participative un principe d'action. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, qui crée les conseils citoyens, formalise un outil au service de cet esprit.

Aussi, la ville de Poissy souhaite mettre en place un conseil citoyen dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Constitué d'habitants et d'acteurs locaux, il participera à la mise en œuvre et au suivi du nouveau contrat de ville en garantissant votre place dans toutes les instances de pilotage.

C'est pour cette raison que vous êtes sollicités pour contribuer, à travers des réunions, à une réflexion ayant pour objectifs d'améliorer la qualité de vie et l'environnement de votre quartier.

Cet organe verra le jour le 21 janvier 2015 à 19h en présence de Monsieur le Maire, de ses adjoints, de différents responsables des services de Poissy et de ses partenaires.

Lors de cette assemblée générale, il sera en effet question de :

- Présenter le conseil citoyen et voter pour élire les représentants du bureau.
- Voter pour définir les thématiques prioritaires et les coordinateurs.
- Mettre en place des groupes de projets.
- Et de répondre à toutes vos questions.

**Si vous souhaitez devenir un citoyen actif
et impliqué dans la vie et le devenir de
votre quartier**

Alors mobilisez-vous !

Des réception de ce courrier,
prenez contact avec le

Centre Social André Mairaux
25, Avenue du Maréchal Lyautey à POISSY
01 39 65 03 59



- Une brochure explicative

Les lettres précédemment décrites ont été accompagnées d'un livret explicatif (cf. Document 3a et Document 3b).

De plus, ce dernier a été distribué dans les lieux stratégiques des zones prioritaires en document à emporter et/ou en affichage sur les devantures (Centre social André Malraux, Club Saint Exupéry, commerçants, salle d'attente de professionnels de la santé...)

Les lettres et les livrets ont été créés à l'attention de chaque zone prioritaire, permettant ainsi des informations ciblées et différenciées (lieu et horaires du rendez-vous pour le lancement du conseil citoyen, mais aussi pertinences des exemples de proposition selon les problématiques connues sur les territoires...).



Document n°3a : Page 1 et 2 de la brochure explicative

QUI EST CONCERNÉ ?

Les territoires concernés sont les quartiers de **Beaugard** et de **La Coudrale** entrant dans le cadre de la politique de la ville (quartiers prioritaires).

UN CONSEIL CITOYEN COMPREND DEUX CATÉGORIES DE MEMBRES :

- d'une part, des habitants du quartier concerné (minimum 50% tirés au sort et volontaires)
- et d'autre part, des représentants d'associations et acteurs locaux.

COMMENT PROCÈDE-T-ON ?

Lors de la réunion avec l'ensemble des acteurs du Conseil Citoyen, il faut **créer un bureau**. Ses membres seront les représentants au sein des instances de pilotage du contrat de ville.

En fonction des idées, projets, attentes et besoins, **des groupes de projet doivent se constituer**. Leur rôle est de **faire émerger des projets et des propositions** qui seront validés par l'assemblée générale (exemple : comment accueillir les nouveaux Pisciculteurs ; lieux et espace de rencontre à La Coudrale, dynamique de la place Cornille...).

Ces groupes de projet désigneront des **coordinateurs**, qui regrouperont les travaux en fonction de leurs cohérences (exemple : cadre de vie et renouvellement urbain/Cohésion sociales/ Développement économique et emploi).

Un **cadre de référence** (une charte) partagé doit être élaboré pour définir le **fonctionnement du conseil citoyen** et des groupes de projet (tables de quartier).

COMMENT Y PARTICIPER

Dès réception de ce document, prenez contact avec le
Centre Social André Malraux
 25, Avenue du Maréchal Lyautey
 78300 POISSY
 Tél. : 01 39 65 03 59

Le Conseil citoyen
DES HAUTS DE POISSY

Lancement
 le 21 janvier 2015 à 18 h

Au Centre de Diffusion Artistique
 53 avenue Blanche-de-Castille
 78300 POISSY

Document n°3b : Page 3 et 4 de la brochure explicative

- *Une communication orale*

Au regard du profil de la population vivant au sein des zones prioritaires, les différentes voies écrites ne suffisent pas à toucher l'ensemble des habitants, ce mode de communication a été renforcé par la communication orale en s'appuyant sur les structures d'accueil, mais aussi sur les acteurs locaux (commerçants, professions médicales...) et les associations actives sur ces périmètres.

- *Un tableau synthétisant les informations relatives aux conseils citoyens :*

Afin de faciliter la compréhension des éléments posés par la loi du 21 février 2014, ainsi que des propositions du cadre de référence des conseils citoyens, mais aussi pour une meilleure mémorisation de toutes ces données un tableau de synthèse a été créé et remis à toutes les personnes concernées par cette modalité d'association des habitants (Cf. Document n°4, ci-après).

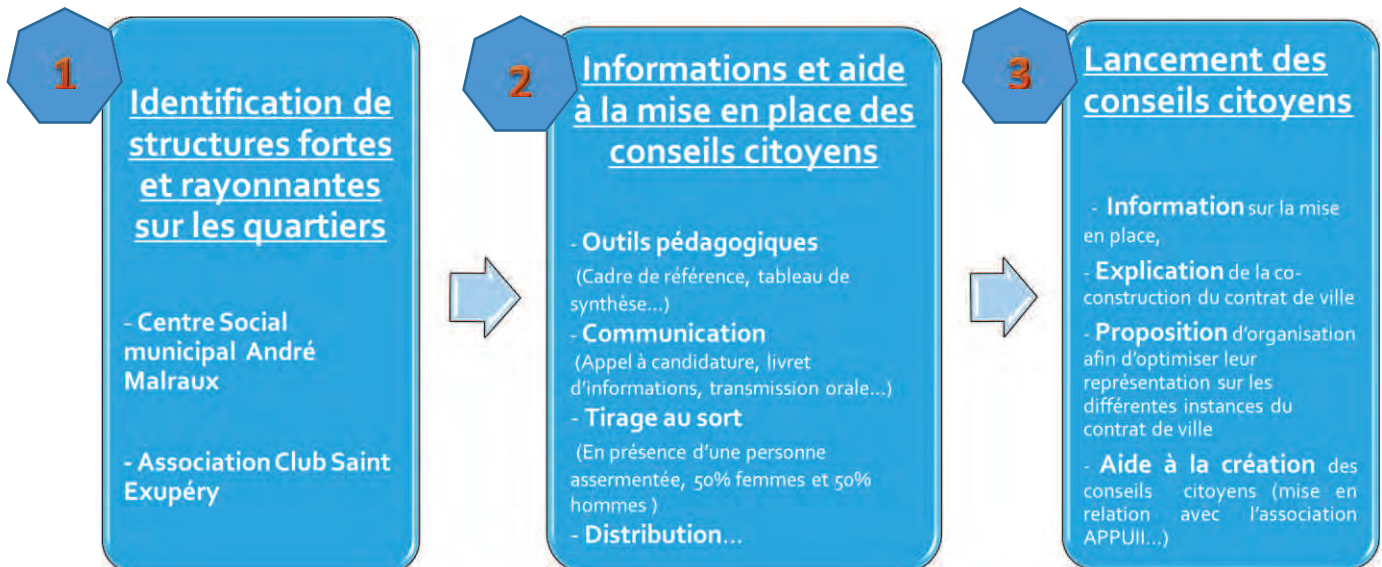
Conseils citoyens

Tableau synthétisant les éléments posés par la loi du 21 février 2014 et les propositions du cadre de référence de ces conseils citoyens

Titres	Items	Eléments posés par la loi du 21 février 2014	Propositions issues du cadre de référence du 20 juin 2014
I-Principes		Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité.	Souplesse, indépendance, pluralité, parité, proximité, citoyenneté et co-construction.
II-Missions		Permettre la co-construction des contrats de Ville. Participation des membres des conseils citoyens à toutes les étapes de la contractualisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels - Stimuler et appuyer l'initiative citoyenne - Participation des membres des conseils citoyens sur tous les volets qui la concernent et sur tous les dispositifs spécifiques.
III-Mises en place	Diagnostic	Diagnostic des pratiques et initiatives participatives	(sous la responsabilité des partenaires du contrat)
	Composition	Deux collèges : un collège habitants et un collège associations et acteurs locaux	Le collège habitants peut être composé d'habitants volontaires.
	Désignation des membres	Par tirage au sort (habitants)	Et via un appel à candidatures (habitants volontaires et le collège, associations et acteurs locaux)
	Reconnaissance	Par arrêté préfectoral, après consultation du maire et du président de l'EPCI	
	Renouvellement		Durée de mandat des membres et remplacement définis par les partenaires du contrat
IV-Organisation / fonctionnement	Statut	Associatif ou portage par une personne morale existante	
	Règles de fonctionnement		Définies par le conseil citoyen
	Moyens mis à disposition		Les moyens seront attribués en vue d'une : <ul style="list-style-type: none"> - aide au démarrage, - aide au fonctionnement courant, - aide à la mise en place d'actions
V-Accompagnement et formation	Mise à disposition d'information et d'expertise	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité pour le conseil citoyen de solliciter l'expertise extérieure - Mobilisation des Maisons du projet pour la construction des projets de renouvellement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des informations et documents relatifs à l'élaboration des contrats de ville aux membres des conseils citoyens participants aux comités de pilotages - Mise en place d'un dialogue permanent entre les membres des conseils citoyens et les acteurs institutionnels
	Formation		Possibilité pour les conseils citoyens, de faire appel aux centres de ressources Politique de la Ville
	Animation et soutien	Animation par un tiers neutre. En complément à la formation des membres des conseils citoyens.	En termes de soutien, possibilité de faire appel aux adultes relais et au service civique. La formation des acteurs associatifs et institutionnels est recommandée.

Document n°4 : Tableau synthétisant les cadres relatifs aux conseils citoyens

- La mise en place par étapes :

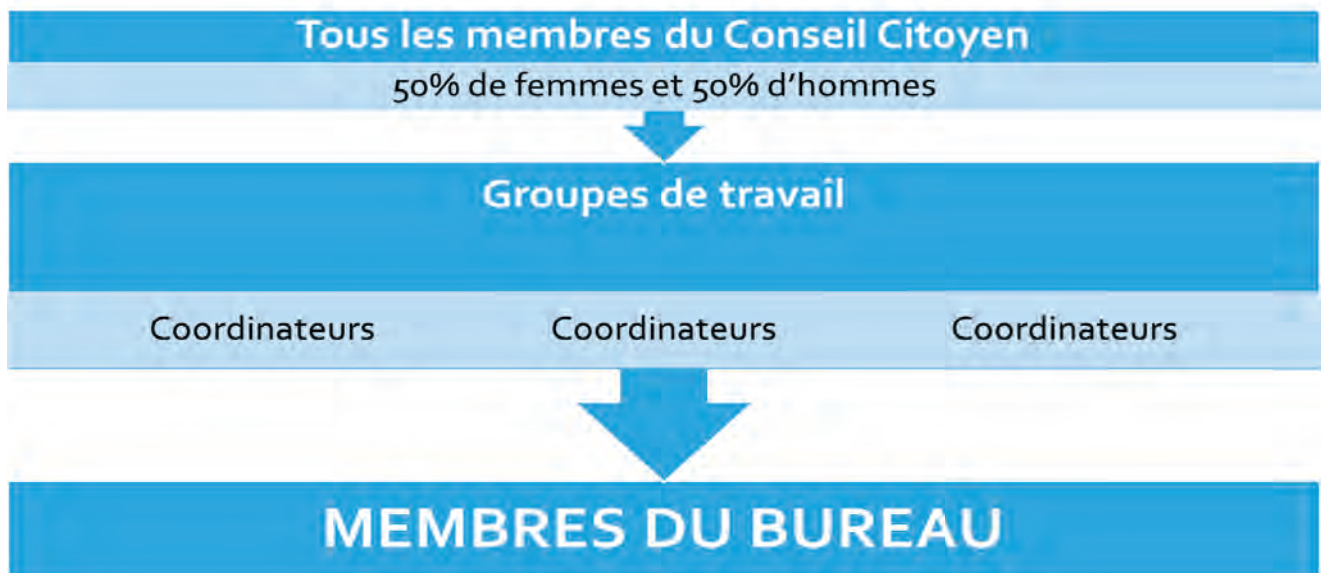


C'est lors de ces réunions de lancement, qui regroupaient des personnes tirées au sort et celle répondant à l'appel à candidature, que les habitants ont fait acte de candidature.

- Articulations entre les conseils citoyens et les différentes instances du contrat de ville

► *Structuration des conseils citoyens :*

Afin d'optimiser leurs participations sur les différentes instances, mais aussi pour faciliter leur transformation vers une entité associative, un format se rapprochant d'une organisation associative leur a été proposé. Aussi, il a été question de nommer des membres du bureau ayant pour mission d'assurer la coordination générale et des coordinateurs par thématique de travail (Développement économique et emploi, Cohésion sociale, Cadre de vie et renouvellement urbain). Enfin, les membres des conseils citoyens avaient la possibilité de s'inscrire sur un ou plusieurs groupes de travail en fonction des piliers qui suscitaient leurs intérêts.



► *Représentation des conseils citoyens sur toutes les instances :*

L'organisation adoptée a permis aux conseils citoyens d'être représentés sur toutes les instances et ont été associés à toutes les réunions où ils pouvaient être intégrés en accord avec nos partenaires et notamment l'Etat.

Aussi, la relation entre les instances du contrat de ville de nouvelle génération et celles des conseils citoyens s'est faite de la manière suivante :

Instances du contrat de ville	Représentation des conseils citoyens
Comité de pilotage	Membres du bureau
Comité technique	Coordinateurs par pilier*
Groupes de travail	Les membres des conseils citoyens selon leurs inscriptions au groupe de travail*

*A noter que le conseil citoyen de Saint Exupéry a décidé de mettre en place un coordinateur général afin d'assurer la transversalité des actions sur les différents piliers, mais qui serait aussi référent des axes transversaux du contrat de ville (Jeunesse, Egalité Femme/homme, Lutte contre les discriminations).

- **Etat des lieux des conseils citoyens**

	Conseil Citoyen des Hauts de Poissy	Conseil Citoyen de Saint Exupéry
Portage	Centre social communal	Maison de quartier associative
Composition (≥ 50% d'habitants)	55 personnes	20 personnes
Nombre de femmes	41	10

Une formalisation de ces conseils citoyens est en cours (projet d'arrêté préfectoral).

III) Définition du cadre stratégique

A) Le diagnostic participatif établi par pilier

1- Premier pilier : emploi et développement économique

a - Emploi

La désindustrialisation de la vallée de Seine, notamment l'industrie automobile, marque l'identité de ce territoire et impacte les populations ouvrières et peu qualifiées.

Le contexte économique local reste difficile avec un taux de chômage de la zone d'emploi de Poissy, en mars 2014, de 8,4%, comparé à 7,1% dans le département, 8,6% en Ile-de-France et 9,8% en France métropolitaine.

Entre juin 2013 et juin 2014, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 6.6% sur la commune contre 7,1% sur le département, soit 1 804 demandeurs d'emploi.

En juin 2014, le profil des demandeurs d'emploi pour la catégorie A est le suivant:

- 10% ont moins de 25 ans contre 13.2% dans le 78 ;
- 20% ont plus de 50 ans contre 23,3% dans le 78 ;
- 35% sont inscrits depuis plus d'un an contre 38.9% dans le 78 ;
- 47% des chômeurs sont des femmes (contre 46,6% dans le 78) et 53% des chômeurs sont des hommes ;
- 49% des demandeurs d'emploi ont un bas niveau de formation (V, Vbis et VI) contre 46% dans le 78.

Les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi sont la garde d'enfants, le nettoyage des locaux, la vente, le magasinage et le secrétariat.

Il existe un impact de la situation de PSA sur les intérimaires et le territoire, puisque dans un contexte économique difficile (marché automobile en crise, forte concurrence, baisse des ventes, etc.), le groupe PSA s'est engagé dans un processus de restructuration et de réduction de sa masse salariale pour répondre à la nécessité de faire des économies.

Cette stratégie s'est traduite par la mise en place d'un plan de redéploiement des emplois et des

compétences (PREC) dans les Yvelines, dès mai 2013, conduisant à près de 300 suppressions de postes à l'usine de Poissy (essentiellement des départs volontaires) et à la suppression des emplois intérimaires.

Ainsi, ce sont environ 800 postes d'intérimaires qui ont été supprimés depuis le début du PREC auxquels s'ajouteront les 520 intérimaires qui quitteront l'usine, au terme de leur contrat en raison de la fermeture de la ligne 2 dédiée à la 208 et le passage en monoligne pour l'assemblage des 3 véhicules produits sur le site pisciacais. Une action, en lien avec le contrat de sécurisation expérimental (CSP), sera engagée pour aider ces intérimaires.

Par ailleurs, ces suppressions de postes ont un impact sur le territoire, et en particulier sur le bassin d'emploi de Poissy, qui se caractérise par une baisse directe et indirecte de consommation du fait de la suppression de postes et par une baisse du chiffre d'affaires réalisés par les fournisseurs ou prestataires de PSA, en particulier les bureaux d'études.

Parmi les acteurs de l'emploi, sur le territoire, figurent l'agence de Pole-Emploi implantée en centre-ville à proximité de la gare et la Mission Locale implantée depuis 2014, également près de la gare. Cette dernière est le principal acteur local avec une permanence maintenue dans le quartier de Beauregard. Pour autant, un manque de coordination et de partenariat est à noter entre les différents acteurs et notamment ceux en lien avec le champ de l'insertion. En effet, il a été observé une difficulté rencontrée par ces derniers acteurs pour recruter des personnes répondant au profil exigé pour les heures d'insertion, alors même que cette population est présente sur le territoire.

De plus, s'il y a un développement des actions en direction des jeunes, il faut remarquer que les moins jeunes (30-50 ans) souffrent aussi du manque d'offres d'emplois auxquels ils pourraient prétendre.

Enfin, différentes actions sont menées pour répondre à ces besoins et qui tentent de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs (Forum de l'emploi...). Cependant l'information écrite et véhiculée sur les réseaux sociaux ne semble pas être suffisante pour relayer les informations au sein des quartiers en zone prioritaire.

En outre, il existe deux dispositifs qui méritent d'être signalés :

- Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) est en expérimentation sur une trentaine de bassins d'emploi en France dont Poissy - Les Mureaux. Il permet un accompagnement renforcé pour les salariés précaires sans emploi (fin de CDD, mission intérim ou chantier). Cette prestation est délivrée sur Poissy.
- Et les emplois d'avenir (EAV) : 257 contrats signés par la Mission Locale de Poissy (74 avec des employeurs de la commune dont 49 avec la mairie).

Enfin, des partenariats actifs ont été mis en place par Pôle Emploi pour faciliter les recrutements locaux : convention service qualité signée avec un groupement de 60 employeurs, PAC Entreprises, convention de coopération avec la CA2RS pour des actions conjointes telles qu'un forum emploi et mixité des femmes.

b - Développement économique

En lien avec les mutations économiques de l'industrie, les différents plans de soutien mis en œuvre par l'Etat, la Région ou le Département ont permis d'accompagner la diversification de l'activité des sous-traitants et de mettre l'accent sur l'innovation.

Les créations d'entreprises ainsi que les auto-entrepreneurs sont nombreux dans les quartiers. De nombreuses entreprises innovantes y sont créées chaque année.

Entreprises < 5 ans		Nombre total d'entreprises		Part des entreprises	
Achères	565	Achères	928	Achères	61%
Conflans-Sainte-Honorine	1194	Conflans-Sainte-Honorine	2178	Conflans-Sainte-Honorine	55%
Poissy	1199	Poissy	2268	Poissy	53%
CCPAC	2958	CCPAC	5374	CCPAC	55%

Entreprise de moins de 5 ans – Champs marchand (source : Score & décision septembre 2014 / Traitement audas)

Il est nécessaire d'accompagner ce mouvement par le rapprochement de l'ensemble des acteurs institutionnels, par des aides publiques à la création d'entreprises, par le soutien à l'économie sociale et solidaire, par un meilleur accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi et les porteurs de projet.

Pour porter cette politique, le territoire dispose de véritables atouts et d'une vraie culture entrepreneuriale. En effet, il existe une pépinière et un hôtel d'activité : le Technoparc et l'Espace Cristal.

Cependant, la thématique du développement économique a très peu été traitée dans le cadre de la politique ville auparavant. Aussi, le diagnostic laisse apparaître qu'un effort est nécessaire dans ce champ afin d'optimiser les initiatives existantes et de répondre aux besoins existants sur le territoire :

- manque de lisibilité des parcours et des acteurs pour les porteurs de projet,
- besoin de locaux, en bureaux, dédiés au travail,
- entrepreneuriat féminin peu développé,
- besoin de création d'entreprises et de dispositifs dans le domaine de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire,
- des centres commerciaux en grandes difficultés sur les deux zones prioritaires : place Corneille et centre commercial de Saint Exupéry.

2 - Deuxième pilier : renouvellement urbain et cadre de vie

a - Cadre de vie

La ville de Poissy compte deux quartiers prioritaires : Beauregard et son prolongement sur La Coudraie, et le quartier Saint-Exupéry à l'autre extrémité de la ville.

La coudraie en sortie d'ANRU :

En ce qui concerne le quartier de La Coudraie, il fait actuellement l'objet d'une opération A.N.R.U. (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). En effet, une convention ANRU a été signée le 19 juillet 2011, pour une durée de 3 ans à hauteur de 16,3 M€, qui prévoit la démolition de 324 logements, la réhabilitation et la résidentialisation de 164 logements, ainsi que la construction de 324 logements sociaux neufs au titre de la reconstitution de l'offre, dont 125 sur site et 199 hors site mais sur la commune.

A noter, une sortie de l'ANRU est prévue pour 2017 pour ce site.

Beauregard : un point névralgique

Le quartier de Beauregard, quant à lui, est une zone stratégique importante au sein de la ville de Poissy. Ce quartier a la particularité d'être divisé en deux sous-quartiers qui s'organisent chacun autour de deux centres commerciaux : Corneille et Racine. Il existe un déséquilibre dans le développement économique, urbain et social entre ces deux places ; Corneille étant plus enclavée et

moins vivante.

Aujourd'hui, on compte donc, 336 logements en copropriété et 1 724 en locatif social. Les problématiques sont en partie liées au déconventionnement des logements du bailleur ICADE à partir des années 2000 et à son désengagement concomitant. Aussi, malgré les travaux de réhabilitation réalisés dans les années 1980 sur les bâtiments, le quartier souffre aujourd'hui d'une certaine obsolescence du bâti et de ses équipements (humidité, problèmes de ventilation, gestion des ordures ménagères, petite taille des logements, réseau de chauffage).

Avec la réfection des chaufferies et des réseaux en 2013 par l'Association Syndicale Libre, autofinancée avec les Contrats d'Economie d'Énergie, le patrimoine social, malgré des performances énergétiques insuffisantes en raison des menuiseries en aluminium, ne peut pas être considéré comme une « passoire thermique ». Toutefois, le vieillissement progressif des bâtiments et des espaces du quartier laisse apparaître d'importants dysfonctionnements.

Au maintien en condition du bâti, la vente du parc de logements d'ICADE a aussi occasionné une autre problématique sur ce quartier : la gestion des domanialités. En effet, les limites entre les espaces publics, le patrimoine des bailleurs et celui des copropriétés demandent à être éclaircies à ce jour.

Par ailleurs, aux tensions sociales récurrentes s'ajoutent des dégradations volontaires et autres problèmes de tranquillité publique, et au regard des projets d'envergure menés par ailleurs, les habitants expriment des insatisfactions et des attentes fortes en termes de perspectives d'amélioration de leur environnement.

La ville observe en parallèle une diminution significative de l'attractivité du quartier à travers les demandeurs de logements, alors même que demeure une tension sur cet aspect en Ile-de-France.

Certains bailleurs (SOVAL, VILOGIA, TOIT ET JOIE) ont mis en œuvre le décret dit « ICADE », et les loyers sont ainsi plus diversifiés entre le P.L.A.I. (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), le P.L.U.S. (Prêt Locatif à Usage Social) et le P.L.S. (Prêt Locatif Social) minoré.

Par ailleurs, géographiquement, le quartier de Beauregard connaît un positionnement en entrée de la ville, à proximité d'axes routiers importants (A 13, A 14, N 13). C'est une porte directe d'entrée sur la ville en provenance de la Couronne Parisienne. Cela nécessite aussi un travail de valorisation en accord avec l'image positive de la ville. En effet, Poissy représente un réel attrait pour les populations que pour les entreprises, du fait de son contexte territorial, car elle **est située au cœur d'un territoire stratégique**, particulièrement bien desservi en matière de voies ferroviaires,

routières....(Cf. cartographie ci-après).

Enfin, un développement urbain de la ville est prévu d'ici à 2030 (Eoles, Poissy Sud, rénovation de La Coudraie...) qui nécessite d'agir sur les quartiers existants présentant déjà certaines fragilités, afin de ne pas accentuer les écarts entre les quartiers ou de ne pas créer de décrochage par rapport au développement de la ville.

C'est dans cette perspective, qu'une convention de direction de projet concernant le renouvellement urbain du quartier a été signée avec l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) dont les premières conclusions sont annexées à ce contrat (Cf. annexe 3 RENOUELEMENT URBAIN : Renouveau urbain Beaugard – Volet urbain et cadre de vie).



Situation géographique du quartier de Beaugard au regard de la ville de Poissy et notamment avec l'extension de Poissy Sud.

Saint Exupéry : un quartier en déclin

L'unique bailleur social, le groupe Immobilière 3 F, gère 650 logements divisés en quatre sites dont l'un dit « la cité du Mouchoir » qui compte 15 bâtiments et l'autre qui en regroupe 9 avec terrasses. C'est au cœur de ces îlots que se développe l'activité délinquante (dégradations, voitures ventouses, violences urbaines et activités liées à l'économie souterraine ; notamment le trafic de

produits stupéfiants).

Aussi, le bailleur entreprend systématiquement les réparations résultant des détériorations commises sur les bâtiments et le matériel collectif.

Les préoccupations majeures de la population du quartier sont dirigées vers les problématiques suivantes :

- Le quartier est proche de la nature mais l'organisation du quartier ne permet pas d'en profiter pleinement
- Le manque de verdure (bac de fleurs en mauvaise état...)
- Les infrastructures détériorées ou inutilisables (routes, dalles brisées...)
- La propreté aléatoire du quartier
- Le manque de places de parking
- Le commerce du quartier manque d'attractivité (certains commerces sont fermés, le petit marché du samedi peine à se dynamiser et la place commerciale n'est pas attirante....). Un seul commerçant situé avenue de Pontoise vivifie l'entrée du quartier de Saint Exupéry
- L'enclavement du quartier malgré la porte créée il y a quelques mois
- Pas assez de bus dans la journée et le week-end
- La pollution sonore (quad, mini moto, etc.)
- Le vandalisme
- Le chômage, et de ce fait une certaine forme de précarité
- L'absence de concertation et l'exclusion des habitants dans les projets de réaménagement de leur quartier
- Un manque de dialogue avec le bailleur
- Un manque de lien social à l'intérieur du quartier et une crainte de rupture avec le reste de la ville qui aboutit à un repli sur soi
- Un accompagnement soutenu des jeunes en difficultés et ceci dès le plus jeune âge
- Enfin les jeunes souhaiteraient maintenir leurs activités sportives sur leur quartier

Le quartier bénéficie de la présence du Club Saint-Exupéry (agrée Espace de vie social par la CAF) et très prochainement d'un nouvel équipement l'« Espace Claude Vanpouille ». Ce nouvel équipement pouvant être géré par le club St Exupéry, sous réserve d'un accord avec la municipalité sur les conditions de la mise en place du projet social. Ces deux structures, l'une au cœur et l'autre en entrée de quartier, pourront être des structures d'appui pour développer les relations sociales qui

existent entre les habitants de ce quartier, mais aussi avec le reste de la ville.

Pour conclure :

Bien que l'on dénombre de nombreux points positifs (projet de rénovation urbaine (PRU) de la Coudraie financé par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), co-construction des différents projets en concertation avec les habitants, bailleurs impliqués et investis sur leur patrimoine, étude urbaine effectuée sur Beauregard, ou mise en place d'une direction de projet); il reste encore des axes d'amélioration (extension de la gestion urbaine de proximité (GUP) en dehors du quartier de La Coudraie, identification d'interlocuteurs de type associatif, règlement de la problématique des copropriétés en difficulté du fait de la vente par l'acade d'un patrimoine vétuste...).

b - Sécurité et tranquillité publiques

La sécurité et la tranquillité publiques sont l'une des premières composantes de la qualité du cadre de vie. Ses enjeux se mesurent aussi bien en termes de pérennisation des investissements réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine qu'en termes de prévention de la délinquance. Le plan départemental de la prévention de la délinquance (2013/2017) constitue l'armature de la discussion du volet « prévention de la délinquance et tranquillité publique » de ce nouveau contrat de ville.

Les chiffres de la délinquance et de l'activité judiciaire au niveau communal ne montrent pas d'évolution marquante. L'indicateur de pilotage des services (IPS) reste stable dans sa globalité en 2013, avec une hausse très mesurée des cambriolages.

Cependant, Poissy connaît une très forte hausse des atteintes volontaires à l'intégrité physique (+32%) surtout pour des affaires de délinquance non accaparative.

La restructuration des services de la direction départementale de la sécurité publique des Yvelines a modifié son organisation, afin de renforcer son efficacité dans la lutte contre la délinquance et le contact avec la population.

Une nouvelle géographie autour des bassins de délinquance permettra un travail coordonné et une intégration forte du suivi des malfaiteurs. Poissy et Conflans-Sainte-Honorine ont été identifiées comme constituant un bassin unique de délinquance.

Les principales missions de la police sont les suivantes :

- La recherche et interpellation des malfaiteurs (BAC).

- La réalisation d'enquêtes judiciaires importantes ou complexes (sûreté).
- L'aide et assistance aux victimes (policiers dédiés).

La présence d'un travailleur social au commissariat permet la prise en charge de situations diverses qui relèvent plus d'une intervention sociale que d'une mission de sécurité publique. Aussi, sa pérennisation est nécessaire et s'inscrit pleinement dans le dispositif qui vise à améliorer les relations police-population.

Par ailleurs, le club Saint Exupéry et son extension l'espace Claude Vanpouille, ainsi que le centre social André Malraux jouent un rôle auprès des jeunes pour ce qui est de la prévention de la délinquance, la mixité sociale et intergénérationnelle.

Un plan d'action a été mis en place par la direction départementale de la sécurité publique en septembre 2014, en concertation avec la collectivité et la police municipale de Poissy, autour de 4 axes :

- Renforcement de la coordination Police Nationale et de la Police Municipale en vue d'une meilleure répartition spatio-temporelle des missions (avec notamment rencontre quotidienne entre chef de la Circonscription et chef de la Police Municipale) ;
- Renfort ponctuel mais immédiat des effectifs du Commissariat de Poissy par d'autres unités de l'agglomération (BAC, GSP, USI) ;
- Renfort de forces mobiles en mission de sécurisation sur la voie publique, mais également dans les sous-sols et les cages d'escalier (policiers nationaux spécialisés dans les « études de sûreté » (sûreté bâtementaire, implantation de la vidéo protection, etc.) ;
- Mise en place d'investigations par les groupes d'enquête de l'agglomération de Conflans-Poissy, dans le domaine des trafics de stupéfiants et de l'économie souterraine.

En revanche, on constate que les outils permettant l'amélioration de la sécurité et de la tranquillité publique ne sont pas ou peu déployés. On peut relever notamment :

- Un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), qui ne fonctionnait pas depuis 2010, a été réactivé récemment.
- L'absence d'une action d'éducation spécialisée visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social
- Un système de surveillance ayant pour but de contrôler les conditions de respect de la sécurité, de la sûreté ou de l'exécution d'une procédure particulière est à déployer permettant ainsi de prévenir la délinquance et la criminalité : la vidéo protection

3. Troisième pilier : cohésion sociale

a - Education

Poissy compte une trentaine d'établissements scolaires. Les effectifs accueillis, en 2013/2014, sont de 2612 lycéens, 1476 collégiens, 3576 élèves de maternelles et élémentaires. Le collège Les Grands Champs de Beauregard est tête de réseau réussite scolaire (RRS), classé en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP +) associant les écoles des quartiers de Beauregard (groupes Pascal, Montaigne, Ronsard) et de la Coudraie (groupe Fournier).

Les effectifs du RRS en 2013/2014 sont de 286 collégiens, 597 élèves en école élémentaire, 451 élèves de maternelle.

La commune de Poissy est concernée par des situations scolaires diverses et parfois très fragiles. Au collège Les Grands Champs, dans le quartier de Beauregard, la proportion d'élèves de 6ème issus des professions et catégories socioprofessionnelles « défavorisées » se situe entre 47,8% et 75% selon les années. A titre de comparaison, au niveau académique, les statistiques sont d'environ 26% (26,3% en 2012 et 26,4% en 2013).

Le pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6ème est en forte baisse ces dernières années. Il était en effet de 50% en 2009 au collège des Grands Champs (contre 14% sur le pays) mais de 24,4% en 2013. Ces résultats restent certes bien supérieurs aux indicateurs départementaux (8,3%), académiques (9,7%) ou nationaux (11,5%), mais permettent de mesurer l'impact positif des différents dispositifs mis en place ces dernières années. Afin que les résultats des élèves répondent aux attentes, les actions engagées pour les élèves du 1er degré devront être poursuivies et renforcées.

En 2014, Le collège Les Grands Champs a obtenu un taux de réussite au diplôme national du brevet de 72,41 % (contre 89,33 % au niveau départemental, 87,82 % au niveau académique et 85,2 % au niveau national) et un taux de mention de 29,31 % (contre 57,26 % pour le département et 52,74 % pour l'académie).

Concernant l'orientation en 2^{nde} Générale et Technologique (2^{nde} GT), le taux d'accès était de 52,6% en 2013 pour le collège des Grands Champs ; taux le plus élevé de ces cinq dernières années (à titre de comparaison 70,6% pour le département, 69,1% pour l'académie et 62,2% au niveau national). Ces chiffres doivent être considérés à la lumière de ceux de 2012 où le taux de passage en 2^{nde} GT n'était que de 25,5 % contre 68,3% pour le département. La fragilité de l'orientation des élèves à la sortie du collège reste donc une problématique importante. En effet, les

choix d'orientation viennent questionner le jeune dans ses appartenances. Il sera donc important de co-construire une action permettant de rendre visible le dispositif d'orientation du CIO et du collège. De plus, les vœux des familles pour l'orientation en 2^{nde} GT progressent difficilement, en ce sens une démarche partenariale, afin de faire évoluer les représentations des familles sur les filières et lycées sera entreprise. L'ambition des élèves et leurs résultats sont des priorités de travail qu'il conviendra aussi de renforcer, notamment en ouvrant le champ des possibles.

Les données sur l'absentéisme et les différentes mesures éducatives (exclusions temporaires ou définitives) au collège des Grands Champs sont peu significatives, en raison du faible effectif de l'établissement. Elles ne traduisent pas une problématique majeure.

Concernant le décrochage scolaire, 253 jeunes de 16 à 18 ans ont été repérés par la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) de Poissy, 87 d'entre eux ont accepté la prise en charge. Peu de collégiens ont été concernés par cette démarche en raison de leur jeune âge, mais cette problématique prend, dès la sortie du collège, une ampleur considérable.

Le territoire est d'ores et déjà ancré dans une politique éducative dynamique. Il bénéficie de nombreux dispositifs, mis en place par l'Éducation Nationale ou développés dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE). Les évaluer, les mettre en synergie et les orienter vers les problématiques relevées ci-dessus permettra d'améliorer encore leurs efficacités :

Les élèves sont ainsi soutenus par de l'accompagnement éducatif dans les trois collèges de la ville ainsi que dans les quatre écoles élémentaires du RRS.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est porté par 3 structures (2 associations agréées et 1 centre social communal). Il permet d'atteindre les parents avec des résultats encourageants selon les remontées de terrain. L'axe parentalité est néanmoins encore à renforcer dans le cadre de la réforme de l'Éducation Prioritaire, notamment dans la connaissance de l'institution scolaire (formation des parents au numérique scolaire) et de l'impact de la réforme des rythmes scolaires.

Les 15 clubs « coup de pouce lecture-écriture » et les 3 clubs « coup de pouce langage » expérimentaux en grande section de maternelle pour les « petits parleurs » (qui parlent pas ou peu francophones) doivent permettre d'améliorer l'apprentissage de la langue des élèves les plus fragiles.

Le dispositif « plus de maîtres que de classes », à l'école élémentaire Michel De Montaigne, doit permettre le renforcement du taux d'encadrement des élèves pour accompagner des

organisations pédagogiques innovantes destinées à une amélioration significative des résultats scolaires.

Le réseau réussite scolaire travaille à la lutte contre le décrochage par le biais de :

- L'accompagnement des élèves exclus temporairement par un travail sur l'orientation avec le CIO, la mission locale et le soutien à la parentalité
- L'accompagnement d'élèves décrocheurs dans un cadre sportif ou le parrainage de proximité effectué par des aînés (partenariat avec la résidence des personnes âgées)
- Les dispositifs relais que sont les ateliers relais de Houilles et de Carrières- sous-Poissy et la classe relais de Chanteloup-les-Vignes qui accueillent des élèves pisciacais.

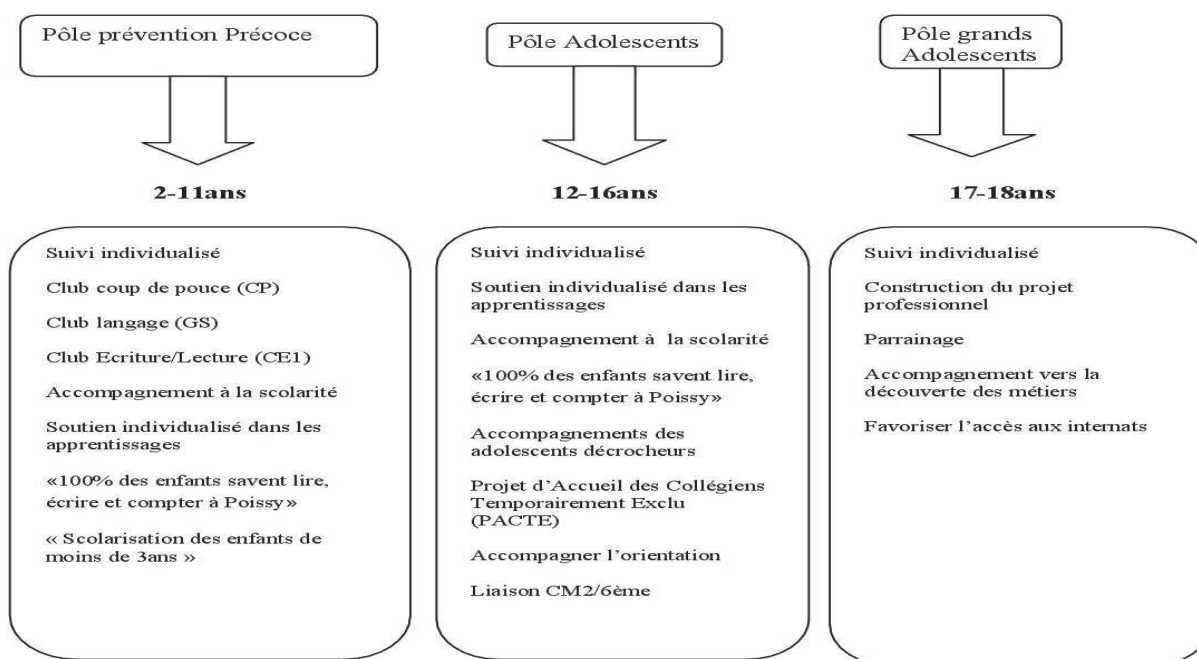
Ce diagnostic, nous a permis de recentrer certaines missions du Programme de Réussite Educative (PRE) en y intégrant une démarche collaboratrice, visible et globale par et pour tous.

Ainsi l'évolution programmée aboutira à l'organisation suivante :

PROPOSITIONS 2016

Vers une refondation du PRE..

Mise en place de trois pôles



Soutenir les parents dans leurs fonctions parentales (co-éducation)

Soutien à la parentalité
Groupe d'échanges
Accès à la santé et/aux loisirs

Aujourd'hui, le manque de lisibilité sur le territoire des différentes ressources en matière de réussite éducative biaise la prise en charge du public.

Une refondation du PRE, nous permettra notamment d'agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité en ayant une démarche transversale. Ainsi le renforcement et l'évolution du PRE nous permet de proposer des actions ciblées, notamment à caractère individuel.

Cependant, ces dispositifs ne permettant pas de répondre à l'ensemble des problématiques, les actions de prévention du décrochage scolaire doivent évoluer en fonction des besoins identifiés sur le territoire. En effet un grand nombre de jeunes est en difficultés sociales et éducatives. Nous constatons que le décrochage scolaire est une problématique à prendre nécessairement en compte. En particulier à la sortie du collège, les jeunes les plus fragiles doivent être accompagnés dans leur démarche d'orientation.

Par ailleurs, il demeure à la fin du cycle II de l'école primaire des difficultés tant en lecture qu'en mathématiques. Il reste donc important d'assurer le suivi et le soutien de ces élèves les plus fragilisés.

Les élèves allophones arrivants sont une réelle problématique du territoire qui nécessite un travail de proximité entre les familles et les établissements

Suite aux événements vécus en début d'année 2015, une vive réaction s'est soulevée auprès des habitants. Une crise identitaire s'est intensifiée au sein des quartiers. Une remise en question de la confiance en et vers l'autre s'est développée. Le sentiment d'appartenance a été ébranlé au sein de la population, notamment auprès des jeunes issus des quartiers défavorisés. Ce sentiment individuel qui s'exprime sur la place publique interpelle. La question de la citoyenneté et du civisme mis à mal par les attentats récents ont été reposés au centre des débats nationaux mais surtout au sein des établissements scolaires notamment par le discours de la ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur.

B - Santé

L'existence d'inégalités socio-économiques marquées entre quartiers a conduit à la signature d'un contrat local de santé (CLS) le 5 mars 2012, visant à réduire les inégalités de santé dans les quartiers La Coudraie, Beauregard et Saint-Exupéry.

Au regard de la jeunesse de l'atelier sante-ville (ASV), créée en juin 2010 suite à un diagnostic santé réalisé avec les acteurs locaux, les actions de ce dernier ont été intégralement incluses dans le

CLS, celui-ci ayant vocation à élargir le champ de l'ASV aux autres domaines de la santé (champ médico-social, offre de soins, environnement).

Dans le cadre de la mise en œuvre du CLS, un diagnostic complémentaire sur le médico-social et la santé environnementale a été réalisé en 2013.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

- Une surmortalité prématurée supérieure à celle du département, liée en premier lieu au cancer du côlon : indice comparatif de mortalité de 1,21 pour les hommes et de 1,28 pour les femmes (0.89 et 0.9 dans les Yvelines);
- Une population vieillissante, dont il faut accompagner la perte d'autonomie: indice de vieillissement à 81,5, supérieur à celui des Yvelines (63) et de l'Ile de France (65) ;
- Un taux de mortalité infantile à 4,9, supérieur à celui des Yvelines (3,7) et de l'Ile de France (3,9).
- Par ailleurs, présence de populations avec des fragilités importantes et des difficultés d'accès aux soins (freins financiers, mobilité, langage, représentations culturelles).

Les offres de soins sur le territoire de Poissy sont les suivantes :

Le territoire bénéficie d'une bonne offre de soins globale en termes d'établissements de santé et de densité médicale, mais avec des inégalités territoriales de santé :

- Le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy-Saint Germain en Laye (CHIPS), implanté sur les deux communes
- La clinique Saint Louis, située en centre-ville
- En matière d'offre ambulatoire : le nombre de professionnels de santé (données 2011) installés sur la commune de Poissy, est le suivant :
 - 41 généralistes
 - 87 spécialistes
 - 13 infirmiers libéraux
 - 37 kinésithérapeutes libéraux
 - 11 orthophonistes
 - 24 dentistes
 - 4 sages-femmes libérales

Aussi, la ville de Poissy n'a pas été définie comme zone fragile, ni déficitaire en terme de premier recours au niveau du zonage pluri-professionnel. Elle est en zone intermédiaire du fait d'un

ratio satisfaisant, excepté pour les infirmiers dont elle est sous dotée. Par contre, il est noté un vieillissement des professionnels (52,5% des généralistes ont plus de 55 ans), ainsi qu'une pratique tarifaire peu favorable aux personnes démunies : 50 % des médecins généralistes en secteur 2, versus 26,6 % dans le département.

L'offre médico-sociale comporte :

- 1 EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées),
- 3 EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes),
- 1 SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile)
- 1 MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) pour les adultes
- 1 IME (Institut médico-éducatif).
- 1 ESAT (Etablissement et de Services d'Aide par le Travail)
- 2 SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile)

Depuis 2014, un Lieu d'Accueil Ecoute Jeunes, permettant de repérer et prendre en charge la souffrance psychosociale et le mal-être des jeunes, par un soutien psychologique est assuré par un psychologue clinicien au sein de l'Espace Jeunesse.

En ce qui concerne la santé environnementale :

En lien avec le service Hygiène-Santé-Salubrité de la ville, des actions sont menées dans le cadre de l'habitat insalubre. La commune de Poissy présente sur son territoire de nombreux sites pollués répertoriés dans la base de données BASIAS (Inventaire historique des sites industriels et activités de service). Des avis sanitaires sont régulièrement sollicités concernant des projets d'aménagements urbains. Il existe sur la commune de Poissy un seul forage pour l'alimentation en eau potable (Forage F3 Migneaux). Celui-ci ne dispose pas encore d'un arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), en raison de l'incertitude sur le choix du tracé du projet autoroutier de l'A104.

Il s'agirait dans un premier temps de continuer à mettre en œuvre les axes stratégiques définis dans le contrat local de santé signé jusqu'en 2017 par la commune de Poissy, l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture.

Une attention particulière sera apportée au renforcement des compétences des acteurs locaux, de l'accès à la prévention et aux soins, de l'amélioration de l'accompagnement médico-social et de la prise en compte des déterminants environnementaux, tout en favorisant le partenariat et le travail en réseau.

C - Lien social

Il est à noter un manque d'interlocuteurs associatifs au niveau des quartiers prioritaires : visant à favoriser le lien social pour le quartier de Saint Exupéry où la mixité sociale est déjà complexe ou du type « association de locataires » sur Beauregard.

Par ailleurs, les deux conseils citoyens ont lourdement insisté sur le délitement des rapports sociaux, et souhaitent une redynamisation de ces liens grâce aux projets des centres sociaux de la ville, mais aussi le développement de la solidarité intergénérationnelle, ainsi que l'accompagnement des personnes isolées ou porteurs d'un handicap. De plus, la communication au niveau de ces quartiers nécessite d'être davantage travaillée (accueil des nouveaux arrivants, communication plus adaptée au profil de la population, organisation d'évènements ponctuels sur les sites les plus enclavés...).

Les habitants déplorent aussi que les actions de soutien à la parentalité et aux familles, mais également que l'accès aux services et aux droits ne soit pas facilité pour les administrés résidant dans les zones prioritaires. On relève à cet endroit une volonté d'ouverture sur l'extérieur des quartiers qui vient se heurter aux désirs de proximité immédiate.

Par ailleurs, la mise en place des conseils citoyens a mis en exergue la difficulté à mobiliser les jeunes pisciacais et notamment ceux vivant dans ces quartiers. Il s'agira de favoriser non seulement le civisme mais aussi leur implication citoyenne.

Enfin, les remontées de terrain laissent entrevoir une difficulté pour cette population à accéder à la culture mais aussi aux activités sportives notamment pour les femmes.

B) Les orientations stratégiques

A l'issue du diagnostic territorial participatif et de la mise en débat avec les conseils citoyens, les orientations stratégiques suivantes, pour chacun des trois piliers, ont été arrêtées :

- **Pilier emploi et développement économique :**

1 : Favoriser l'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail

Il n'existe aucun service sur la ville permettant de faire le relais entre les personnes éloignées du marché du travail et les acteurs locaux, (pôle emploi, mission locale).

La création d'un poste de coordinateur référent à l'emploi permettrait de repérer, orienter et informer les personnes sorties du système qui ne sont inscrites dans aucune institution. Celui-ci contribuerait à repérer les freins au retour à l'emploi sur la ville.

Il est, en effet, nécessaire d'établir un véritable partenariat avec les différents acteurs du territoire, (maisons de quartiers, pôle emploi, mission locale, centre social, BIJ...) afin d'obtenir des permanences dans ces différents lieux et favoriser ainsi une meilleure communication.

2 : Favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi

Les clauses d'insertion ne sont pas respectées sur la Ville. Le recrutement d'un facilitateur de clauses sur le territoire de la PAC permettrait une vision globale sur l'ensemble de la communauté d'agglomération ainsi qu'un suivi et accompagnement sur les différents chantiers d'insertion.

Les chantiers d'insertion quant à eux permettent aux habitants éloignés de l'emploi de jouir d'une expérience professionnelle et dans certains cas un retour vers l'emploi durable..

3 : Développer la communication autour de l'emploi, de l'insertion et de l'entrepreneuriat sur les quartiers prioritaires

Les forums sur l'emploi ont eu un fort succès. Au regard du nombre de participants, ces actions méritent d'être pérennisées.

Il a été constaté un manque d'informations sur les dispositifs existants permettant l'accès au travail. Les conseils citoyens ainsi que les maisons de quartiers sont des relais d'informations qui se sont avérés incontournables. Des ateliers d'informations avec les différents acteurs, ainsi que la mise à disposition de flyers dans les maisons de quartiers permettraient de communiquer aux publics les manifestations et dispositifs existants sur le territoire.

4 : Favoriser l'ambition entrepreneuriale

Plusieurs entreprises d'insertion existent sur le territoire, cependant les habitants disent méconnaître leurs implantations.

Des permanences dans les quartiers avec des ateliers de sensibilisation à la création d'activité donneraient lieu à une meilleure communication et contribueraient ainsi à favoriser l'ambition entrepreneuriale.

De plus des actions spécifiques mériteraient d'être menées en direction des femmes afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

L'émergence d'un groupement d'entrepreneurs reconnus favorisera cette dynamique.

5 : Dynamiser l'activité commerciale

Les conseils citoyens des hauts de Poissy et de Saint-Exupéry ont fait part de leurs craintes par rapport au mauvais fonctionnement de leurs centres commerciaux :

« Les commerces se meurent ». Une étude de redynamisation contribuerait à faire émerger des actions permettant la survie et le lancement d'une nouvelle dynamique de ces centres commerciaux enclavés.

6 : Création d'une régie de quartier comme instance de pilotage en matière d'emploi et d'insertion

Un besoin s'est fait ressentir lors de la programmation de chantier de réhabilitation sur le périmètre délimité par le contrat de ville. Les bailleurs mettent en place des clauses d'insertion dans leurs chantiers. Il convient de les accompagner par la création d'une régie de quartier favorisant l'insertion et le retour à l'emploi. La création d'une régie de quartier contribuera à améliorer le cadre de vie du quartier, en y associant les habitants, et à apporter une réponse aux besoins sociaux exprimés sur le territoire.

- **Pilier cadre de vie et renouvellement urbain :**

1 : Favoriser la mixité sociale

Afin de diminuer l'image négative de certains quartiers, qualifiés de trop « communautaires », la ville réfléchit à une charte de peuplement par le biais d'un groupe de travail menant une réflexion au niveau communal, dans un premier temps. En effet, la ville reste dans l'attente du périmètre d'action du fait du prochain rassemblement des 6 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) au nord du département des Yvelines.

De plus des constructions en accession à la propriété sont étudiées, dans le cadre de la réflexion de projet sur le quartier de Beauregard, ayant pour objectif une diversification de public favorisant la mixité sociale (Cf. annexe 3 RENOUELEMENT URBAIN : Renouvellement urbain Beauregard – Volet urbain et cadre de vie).

2 : Revaloriser le quartier Beauregard

Cet enjeu intervient en complémentarité de la mixité sociale et la cohésion sociale et urbaine. En effet l'amélioration des conditions de vie aura un impact sur les enjeux cités précédemment. Pour revaloriser le quartier, il est question de travaux de réhabilitation et de mise aux normes des logements, d'un accompagnement des huit copropriétés, mais aussi d'un traitement des espaces extérieurs comprenant l'amélioration de la collecte des déchets. De plus, l'aménagement des entrées du quartier contribuerait à donner une nouvelle dynamique à ce dernier.

D'ailleurs, la Ville a fait appel à l'EPAMSA, qui réunit les différents bailleurs, en qualité de direction de projet, ce qui permettra de dégager un projet de cohérence global contribuant à cette revalorisation (Cf. annexe 3 RENOUELEMENT URBAIN : Renouvellement urbain Beauregard – Volet urbain et cadre de vie).

3 : Renforcer la cohésion sociale et urbaine

Un des besoins recensés est le manque de locaux associatifs et le manque d'espaces solidaires. Pour répondre à ces demandes, il est envisagé la création de jardins potagers solidaires, d'une épicerie ainsi que la mise en place de locaux associatifs dédiés aux jeunes sur la place Corneille.

Une réflexion est actuellement en cours sur la mise en place d'une Gestion Urbaine de Proximité (GUP) qui contribuerait à répondre aux besoins du territoire. Outre les acteurs habituels, les habitants seront au cœur de cette démarche.

4 : Développer des équipements structurant impactant les quartiers zone prioritaire

La ville et les conseils citoyens tiennent à faciliter l'accès à la culture et aux sports en y développant des équipements.

Un pôle culturel, sur le quartier de Beauregard, est en projet en lien avec la Villa Savoye et l'installation d'une réplique de la maison Eiffel dans le parc Meissonnier.

Concernant le sport, des études sont portées principalement autour du quartier de Saint-Exupéry avec la création d'un gymnase avec terrain de football en extérieur couvert, ainsi que d'un parcours santé situé dans la forêt de Saint Germain-en-Laye est frontalière de ce quartier.

Enfin, des parcours de Street Work Out sont en études sur les deux zones prioritaires. Le Street Workout ou Ghetto Workout (littéralement musculation de rue) est un sport à mi-chemin entre la gymnastique suédoise et la musculation. Mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre, c'est un sport qui se pratique essentiellement en extérieur. Il existe certaines infrastructures spécialement dédiées au Street Workout. Le sport gagne en popularité depuis ces dernières années.

5 : Développer la couture urbaine

Les quartiers en zones prioritaires se trouvent aux deux extrémités de la Ville et le quartier de Saint Exupéry est enclavé.

Les Hauts de Poissy ont cette particularité d'être une zone de passage, constitué de divers quartiers et micro-quartiers. Une réflexion est menée sur les liaisons possibles entre ces différents espaces. En effet, avec le développement de Poissy Sud, le quartier de Beauregard va devenir une zone centrale qu'il s'agira d'innover.

Concernant Saint-Exupéry, il est question de créer du lien avec les quartiers limitrophes, ainsi que vers la gare et le centre-ville.

6 : Amélioration du parcours résidentiel

L'amélioration du parcours résidentiel nécessite la mobilisation des différents partenaires. Pour cela un travail sur la création d'un observatoire ainsi que d'un groupe de travail est nécessaire pour sa mise en œuvre.

7 : Amélioration de la mobilité

Une des problématiques sur le territoire est la fréquence des transports en commun et l'amplitude horaire de ceux-ci. Afin d'y remédier un travail en partenariat est effectué avec Véolia et la Mairie.

Aussi, est-il proposé un arrêt devant la gare avec le bus 50, qui relie le nord (Les Hauts de Poissy) et le Sud (Saint Exupéry) de la ville, permettant, ainsi, de réduire le temps d'attente à la gare pour les habitants souhaitant effectuer ce trajet.

Une autre problématique concerne la mobilité des personnes souhaitant se rendre dans les structures hospitalières et celle des personnes à mobilité réduite. Deux projets sont donc à l'étude, la création d'une navette permettant de passer de l'hôpital de Poissy à celui de Saint-Germain-en-Laye et une « Navette bleue » pour le déplacement sur demande des personnes à mobilité réduite.

8 : Lutter contre le sentiment d'insécurité

Ce sentiment de la part des habitants est lié au manque de lumière (passage souvent peu ou pas éclairé, arbres non élagués...). Afin d'y remédier, il est nécessaire de clarifier les limites foncières de chaque zone par le biais de la carte foncière qui serait mise à disposition des habitants.

Par ailleurs, et pour prévenir les actes délictueux ou criminels, l'installation de vidéoprotection sur les quartiers prioritaires sera à engager.

- **Pilier cohésion sociale :**

1 : Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité

Il est important de favoriser dès le plus jeune âge l'acquisition du socle commun de connaissances et de réduire ainsi l'écart entre les publics fragiles et les publics favorisés.

Pour répondre aux besoins, il convient de s'appuyer sur les spécificités des territoires. La mutualisation des compétences de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le cadre de la Réussite Educative nous permettra une meilleure prise en charge dans le cadre de la persévérance scolaire.

Par ailleurs, sensibles à l'accueil des populations nouvellement arrivées sur le territoire, la plupart des structures à caractère social (associations, centre sociaux, maisons de quartier) propose un accompagnement vers l'apprentissage de la langue, avec une sensibilisation aux valeurs de la République.

Ces ateliers sociaux linguistiques, doivent inviter à un rapprochement vis-à-vis de l'Education Nationale, pour la mise en place d'une action autour de la scolarisation des enfants de moins de 3ans, en vue de prendre en charge concomitamment l'enfant et le parent.

Cette mutualisation des compétences sera l'occasion de répondre positivement et concrètement aux attentats perpétrés en France en janvier 2015. Ces actes, ont suscités un bouleversement dans nos quartiers et ont notamment remis en question le sentiment d'appartenance de nos habitants. Afin d'y remédier l'ensemble de la communauté éducative (collège Les Grands Champs et PRE) se mobilisent en proposant une action collective, avec la constitution d'une troupe théâtrale composé d'élèves en classe de 5^{ème}, chargée d'élaborer, sous forme d'un théâtre forum, et dans le cadre de l'accompagnement éducatif, une pièce reprenant trois thématiques choisies par les élèves et qui symbolisant les valeurs les plus emblématiques de la République. Cette troupe permettra de proposer un parcours citoyen concret avec un aller/retour école/quartier.

De plus, l'expérimentation des clubs langage, construite en lien avec les clubs coup de pouce clé, a mis en exergue le manque de relais entre les différents clubs et les difficultés rencontrées par les enfants sortant des clubs coup de pouce clé pour s'insérer en classe de CE1. Ce constat a conduit à la proposition d'un club lecture/écriture CE1 pour les six premières semaines de la rentrée scolaire prochaine au sein de 3 écoles élémentaires répertoriées REP+, afin de rassurer les enfants et de travailler sur leur autonomie. Ces actions permettront le renforcement de la maîtrise

des compétences de base en élémentaire, notamment la maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral, et devraient limiter l'indicateur de retard d'un an et plus à l'entrée en 6^{ème} pour atteindre le niveau national.

Afin de lever les freins socioculturels sur le savoir être, dès le plus jeune âge, le programme de réussite éducative pourrait soutenir l'Education nationale pour construire les apprentissages civiques et comportementaux des jeunes. Pour travailler à une transition vers le collège réussie, il conviendra de se saisir des moyens et dispositifs liés aux réformes en cours de l'Education nationale, : d'une part le nouveau cycle 3, appelé cycle de consolidation correspondant aux deux années d'école élémentaire suivant le cycle des apprentissages fondamentaux et à la première année du collège (CM1, CM2, 6ème) et d'autre part le conseil école-collège qui associe un collège et les écoles de son secteur de recrutement, afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative.

2 : Poursuivre et conforter le contrat local de santé

Afin de continuer à mettre en œuvre les axes stratégiques définis dans le contrat local de santé et de répondre aux évolutions du territoire, il est apparu important de développer des actions répondant aux besoins ci-dessous.

En effet, la richesse du travail pluridisciplinaire repose sur le croisement des regards des experts en réponse aux situations complexes, souvent multifactorielles. Mais il s'agit aussi, de conforter chaque identité professionnelle et d'accroître les capacités de chacun, à travers des échanges de pratique professionnelle.

Outre le fait de favoriser le partenariat et le travail en réseau, en exploitant les expériences professionnelles, il sera aussi question de faire évoluer et de renforcer les compétences des acteurs locaux en proposant des formations en adéquation avec les besoins du terrain.

Néanmoins, l'accès à la prévention et aux soins reste toujours une problématique qu'il s'agit de palier, à travers des campagnes d'informations (conférences, ateliers...) mais en développant également des cadres spécifiques d'accueil et d'accompagnement (maison des adolescents...).

Par ailleurs, la meilleure prise en compte des déterminants environnementaux en santé demande à être explorée par le biais d'actions de prévention, mais aussi de lutte contre l'habitat indigne.

Enfin, l'accompagnement médico-social est l'un des axes de travail pour renforcer la prise en charge des personnes dépendantes et des aidants familiaux.

3 : Développer les liens sociaux et les échanges entre les habitants

Dans la perspective de s'appuyer davantage sur le tissu associatif pour toucher les populations des quartiers, il s'agira d'encourager la création d'associations, notamment celles qui œuvrent à la diffusion de pratiques culturelles et veillent à la sociabilisation des enfants et des femmes, mais de soutenir également celles qui permettent le développement de la participation des habitants (associations de locataires).

La maison de la citoyenneté, de la solidarité et des associations pourra améliorer son offre de formation et poursuivre son accompagnement à l'égard de ces structures.

Il conviendra également de renforcer le lien social en développant l'accueil du public (réflexion autour des créneaux horaires d'accueil sur les structures, développement des permanences pour les associations...), ainsi que les prestations qui leurs sont proposées, afin de répondre aux besoins des habitants (développement de la solidarité intergénérationnelle, rupture de l'isolement, mise en place d'une visite du quartier pour accueillir les nouveaux habitants ...)

Les conseils citoyens seront à cet égard des acteurs forts pour renforcer le lien social.

4 : Développer la citoyenneté et le civisme

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a invité les collectivités à investir une dynamique reposant sur les valeurs et la mobilisation citoyenne. Le développement de la démocratie participative, par le biais, des conseils citoyens mais aussi Conseil de développement économique et social (CODES) et des réunions de quartier permettra aux habitants de se mobiliser sur l'amélioration et la préservation de leur cadre de vie. A l'initiative de nombreuses actions, les conseils citoyens de la ville de Poissy doivent œuvrer pour le vivre ensemble.

Par ailleurs, l'installation d'un espace de concertation, propice aux échanges, permettra à chacun de trouver une source d'épanouissement. Cette participation des jeunes à la vie citoyenne aura pour vocation de favoriser l'expression et la communication entre pairs. Il sera ainsi important de valoriser la participation des jeunes au sein de la ville par le biais d'actions collectives comme le bénévolat, les chantiers d'insertion, la lutte contre l'exclusion... en engageant un dialogue avec les acteurs du territoire.

L'objectif sera de proposer des actions dans lesquelles les jeunes se retrouvent et deviennent porteurs et acteurs. Aussi, la mise en place de Séjour d'Aide à l'Autonomie des Jeunes (dispositif Ville Vie Vacances) permettra de les accompagner dans leur mobilisation dans le cadre d'actions citoyennes et impulsera une réflexion collective. Par cette implication, ils pourront prendre conscience de leurs compétences, et leurs capacités à agir pour des causes fédératrices et

constructives.

Ces expérimentations favoriseront aussi leur intégration dans des instances tel que les conseils citoyens qui ont pour vocation de favoriser l'expression des habitants au côté des acteurs institutionnels, de créer un espace pour la co-construction des contrats de ville et de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes.

Une extension du conseil municipal aux jeunes de 6ème et 5ème a été réfléchi de manière à favoriser l'apprentissage et l'expérimentation par les jeunes des notions de droits et devoirs mais aussi à les accompagner vers l'autonomie.

5 : Renforcer les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance

La situation du territoire nécessite une reconfiguration et une nouvelle dynamique données au CLSPD. Ceci permettra de mettre en œuvre les actions les plus pertinentes notamment sur les quartiers prioritaires en vue d'améliorer la tranquillité publique.

La prévention générale et la lutte contre la récidive concernant, notamment, les jeunes adolescents et jeunes majeurs, est à renforcer à travers la mise en place d'une équipe d'éducateurs spécialisés.

L'amélioration de la tranquillité publique, repose sur le renforcement du lien police/population. Aussi, est-il indispensable d'améliorer les relations entre les habitants, la police et la justice. Le conseil citoyen jouera un rôle déterminant à l'atteinte de cet objectif, ainsi que le maintien du poste d'un intervenant social dans les locaux de la police nationale. Il conviendra aussi de favoriser les actions participant à la veille active du territoire : des agents de communication et d'écoute (ACE) permettant de relier les informations et remonter les problématiques de terrain (habitants, bailleurs, commerçants...) au niveau de la ville.

L'effort de prévention générale (sécurité routière...) doit être également maintenu.

Par ailleurs, pour compléter ces opérations de prévention il conviendra de donner une priorité au soutien à l'éducation et à la parentalité (enfants et adolescents confrontés à l'absentéisme ou au décrochage scolaire) et au repérage des jeunes ayant commis au moins un fait de délinquance. Ceci implique de veiller à la bonne coordination des dispositifs de réussite éducative, de prévention spécialisée, du service jeunesse, de la police municipale et de la direction vie des quartiers.

Enfin, le développement du dispositif FLORA (Femmes Logement et Réseau d'Accompagnement) pour les femmes victimes de violences, est nécessaire au regard des besoins existants sur le territoire.

6 : Favoriser l'accès aux activités culturelles

Suite aux réflexions collectives menées au sein des conseils citoyens, l'accès à la culture a été évoquée et notamment la question de sa démocratisation.

Ainsi, la programmation de la salle municipale Blanche de Castille pourra-t-elle être rendue accessible aux habitants par la mise en place d'une scène découverte avec des acteurs culturels issus du quartier.

Les attentes de ces acteurs du quartier seront d'ailleurs prises en compte dans la conception du programme du pôle culturel.

Favoriser l'éveil et l'ouverture à l'art et la culture, ainsi que la découverte des équipements culturels et patrimoniaux, permettra de valoriser le patrimoine local et de sensibiliser à l'art la population issue des quartiers, la mise en place de manifestations y contribuera également (création d'un festival d'architecture associant les habitants du quartier en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux ...).

En outre, l'implication des habitants autour de la question de la mémoire valorisera le parcours de vies des quartiers.

De plus, la création d'une zone d'activité économique à proximité immédiate du quartier de Beauregard permettra de développer l'emploi culturel. La mise en place de conseillers qui auront pour mission d'orienter et accompagner les porteurs de projet culturels issus des quartiers vers le professionnalisme sera une plus-value sur notre territoire.

Par ailleurs, la mise en place d'une action autour du numérique aura pour vocation d'initier les habitants de tous âges à cette nouvelle forme de communication mais également de perfectionner leurs usages, afin de réduire l'écart entre les générations sur ce mode de communication.

Enfin, en s'appuyant sur la réforme des rythmes scolaires, il s'agira de mettre en place de véritables parcours d'éducation artistique et culturelle, en collaboration avec les équipements culturels de la ville, et en articulation avec les ateliers déjà mis en place dans le cadre de l'accompagnement éducatif de l'Éducation nationale.

7 : Favoriser l'accès aux activités sportives

La ville de Poissy comprend de nombreuses associations sportives et des équipements sportifs de qualités. Cependant tous les publics n'accèdent pas aux activités physiques et sportives. En effet les personnes ayant eu des problèmes de santé (cancers ou autres) ne peuvent pas pratiquer un sport

inadapté à leurs conditions physiques. Il est donc question de mettre en place des ateliers « sport santé fragile », qui consisteraient à proposer des activités sportives adaptées pour les habitants ayant subi des opérations ou suivant un traitement lourd. De plus, les services réfléchissent à une action de sport à domicile pour les personnes en perte de mobilité.

Sur le territoire se trouvent deux piscines municipales, cependant certains enfants ne savent pas nager et ne sont pas à l'abri d'une noyade. L'action « savoir nager » qui a connu un grand succès l'an passé, sera reconduite pour les années à venir afin de permettre aux enfants et aux adultes d'apprendre à nager durant l'été.

Sur le quartier de Saint Exupéry, il a été noté que l'offre sportive ne répondait pas aux attentes féminines. Des actions en direction des femmes seront donc menées afin que les activités sportives bénéficient aux femmes et jeunes filles

C) Définition du quartier vécu

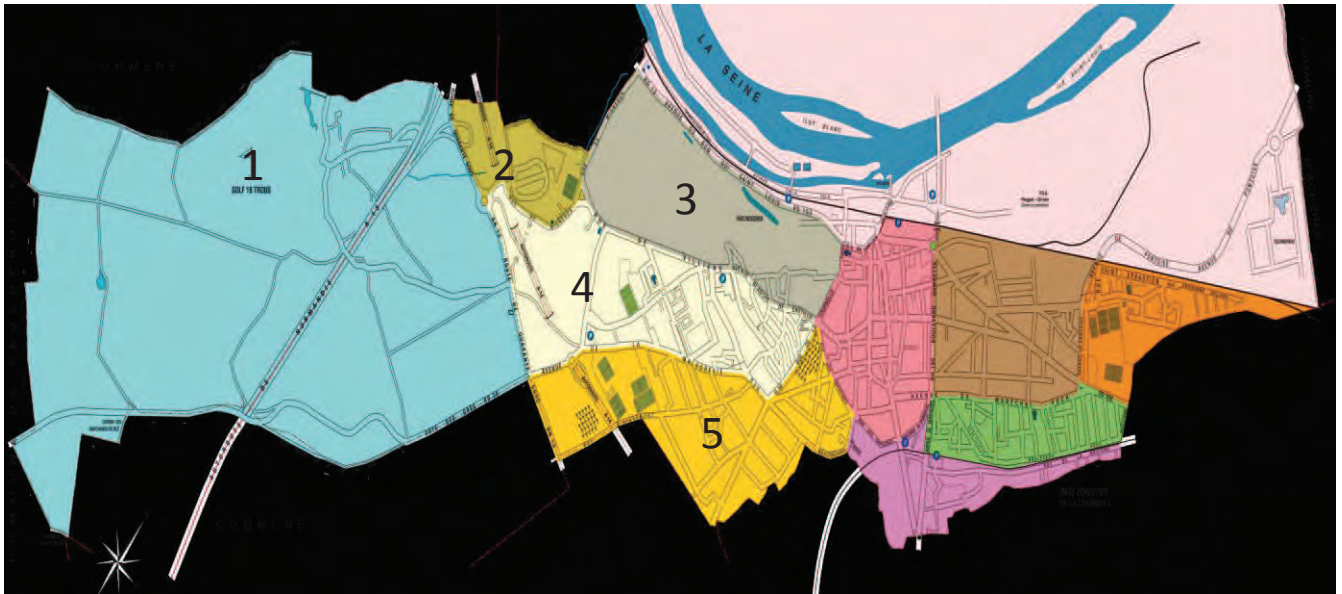
Le quartier « vécu » correspond aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent (écoles, équipements sportifs, zones d'activité, etc.). Il conduit à identifier les institutions qui les concernent dans leur quotidien, les infrastructures et équipements auxquels ils ont recours et plus largement les politiques publiques dont ils sont bénéficiaires. Ce périmètre, complexe à appréhender car renvoyant, à des modes d'actions et des échelles différentes, ne fait pas nécessairement l'objet d'une délimitation précise.

Alors que les avantages « automatiques » de la géographie prioritaire définies par voie législative ou réglementaire (exonérations et dérogations diverses) sont limités au seul quartier réglementaire, les politiques de droit commun et les crédits spécifiques déployés dans le cadre de la politique de la ville pourront bénéficier aux infrastructures, équipements et associations relevant du quartier « vécu ».

Enfin, prenant en compte les usages des habitants des quartiers et les actions mises en œuvre à leur intention, il a été défini le périmètre suivant en ce qui concerne le quartier vécu (Cf. plan ci-après) :

1. Le quartier de Béthemont et de La Bidonnière
2. Le quartier de La Coudraie
3. Le quartier de l'Abbaye

4. Le quartier de Beauregard (Racine)
5. Le quartier de Beauregard (Corneille)



IV) Les objectifs opérationnels et leur mise en œuvre
A) Les objectifs opérationnels
• Pilier emploi et développement économique :
1 : Favoriser l'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Repérer, accueillir, informer et accompagner à un 1er niveau	Création d'un poste de coordinateur et référent à l'emploi	1	2015
2. Mettre en relation les demandeurs et les employeurs	Forum de l'emploi	1	2015
3. Développer des partenariats pour l'accompagnement de personnes ayant connu une longue période d'inactivité	Permanence sur les quartiers prioritaires	3	
4. Accompagnement renforcé des demandeurs	Mise en place d'un parcours dynamique pour les jeunes issus des quartiers en zone prioritaire (Mission locale)	2	2016
	Développer le parrainage pour des jeunes (Mission locale)	2	
	Mise en place d'ateliers de présentation au sein des maisons de quartier (Pôle emploi) - Mediatraining	2	
	Mise en place de la convention « Nos quartiers ont des talents » au niveau de la PAC (Mission locale)	2	
5. Identifier les freins du retour à l'emploi sur les quartiers prioritaires	Etude	3	
6. Convention "Nos quartiers ont du talent"	Mise en place d'un système de parrainage pour les personnes diplômées dans les quartiers, afin qu'il n'y ait pas de discrimination de lieu de résidence.		
7. Développer les Contrats Starter	Ateliers numériques avec la fondation Orange : Maitriser les outils Internet, Parcours d'orientation professionnelle : Vérifier et valider le projet professionnel Parrainage : Bénéficier d'un réseau : Apporter à un jeune en difficulté dans ses démarches de recherche d'emploi, les conseils et le soutien d'une personne bénévole. Atelier Coaching : Communication, améliorer l'image et la connaissance de soi pour réussir ses entretiens d'embauches (emplois ou formations en alternance) et son insertion.		
8. Développer les Services Civiques	Ateliers numériques avec la fondation Orange : Maitriser les outils Internet, Parcours d'orientation professionnelle : Vérifier et valider le projet professionnel Parrainage : Bénéficier d'un réseau : Apporter à un jeune en difficulté dans ses démarches de recherche d'emploi, les conseils et le soutien d'une personne bénévole. Atelier Coaching : Communication, améliorer l'image et la connaissance de soi pour réussir ses entretiens d'embauches (emplois ou formations en alternance) et son insertion.		

2 : Favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Accompagnement à l'insertion professionnelle	Chantier d'insertion Peinture et Rénovation (ACR...)	1	2015
	Recrutement de "facilitateurs de clauses" au niveau de la PAC : Suivi et accompagnement Développer des parcours qualitatifs d'insertion	1	2015
2. Développer des parcours qualitatifs d'insertion	Permanence des associations d'insertion dans les maisons de quartiers	3	2015
3. Etendre les clauses sociales d'insertions à l'ensemble des marchés des acteurs publics et parapublics	Poste de facilitateur de clauses	2	2015
4. Coup de pouce pour un emploi	Mettre en relation les demandeurs et les employeurs. Diminuer le taux de chômage avec la rencontre des entreprises proposant des offres immédiates avec des demandeurs d'emplois.		2015

3 : Développer la communication autour de l'emploi, de l'insertion et de l'entrepreneuriat sur les quartiers prioritaires

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Développement d'ambassadeurs sur les quartiers prioritaires	Animateurs référents emplois	2	2016
	Invitation des conseils citoyens au pôle emploi et à la mission locale pour une présentation de l'offre de service	2	2015
2. Diversifier les modes de communication	Mise en place d'ateliers d'information sur leurs actions des différents acteurs sur les maisons de quartiers (ETTI, AI, Mission Locale, pôle emploi...)	1	2015
	Communication mise à jour au sein des maisons de quartiers et des conseils citoyens sur les nouvelles embauches (Pôle emploi)	1	2015
	Rendre transparentes les prestations de service qui existe sur le territoire	1	2015

4 : Favoriser l'ambition entrepreneuriale

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Création d'une entreprise d'insertion		2	
2. Mettre en place un système de parrainage	Conseils citoyens se portant garant de certains jeunes	2	
3. Création de permanence sur les quartiers prioritaires	Permanence des entreprises permettant la création d'entreprise	2	
4. Développement de parcours d'accompagnement renforcé autour de la création d'entreprise	Ateliers dans les maisons de quartiers		
5. Mise en place d'actions à l'attention des femmes afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin	Ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin Aide à la création d'entreprise	2	
6. Développer la création d'entreprises dans le champs de l'économie sociale et solidaire	Aides à la création d'une entreprise sociale et solidaire avec la mise à disposition d'outils humains et matériels. Création d'une épicerie solidaire	2	
7. Faciliter l'activité entrepreneuriale	Sensibilisation à la création d'activité, détection et soutien à l'émergence de projets : Accompagnement et financement de projets de création de micro-entreprises par des personnes en situation d'exclusion et en particulier les habitants en zone politique de la ville sur Poissy (ADIE)	1	2015
	Sensibilisation à la création d'activité, détection et soutien à l'émergence de projets : Sensibiliser, informer et accompagner à la création d'entreprise (Planet Finance France - Planet Adam)	1	2015
	Création de bureaux partagés (co-working) sur la place Corneille au niveau de la mission locale	1	

5 : Dynamiser l'activité commerciale

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Etudier l'amélioration de l'attractivité commerciale à Saint Exupéry (Création Eoles)		1	
2. Etude pour la création d'un marché nocturne sur le quartier de St Exupéry			
3. Etude pour la place corneille		1	
4. Reflexion sur la mise en place d'un distributeur de billet sur Saint Exupéry		1	

6 : Création d'une régie de quartier comme instance de pilotage en matière d'emploi et d'insertion

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Création d'une régie de quartier comme instance de pilotage en matière d'emploi et d'insertion.	Etude financière de faisabilité, Réunion d'information auprès des habitants, Signature des protocoles de contractualisation entre les intervenants institutionnels et privés et plus particulièrement avec les bailleurs sociaux, Proposer des solutions accessibles à tous, notamment en matière de recrutement, de formation et d'accompagnement des publics intéressés, Actions sur le territoire en lien avec les habitants en Zones Prioritaires	1	

- Pilier cadre de vie et renouvellement urbain :**

1 : Favoriser la mixité sociale

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Charte de peuplement	Création d'un groupe de travail pour une réflexion au niveau communal dans l'attente du périmètre d'application		
2. Diversification de l'habitat	Constructions en accession à la propriété sur le quartier de Beauregard		

2 : Revaloriser le quartier Beauregard

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Intervention sur l'habitat	Réhabilitation et mise aux normes en termes de sécurité et confort thermique.	1	
	Restructuration, extension, démolition, désenclavement sur des secteurs stratégiques.	1	
2. Accompagnement des 8 copropriétés	Gestion	1	
	Travaux (ANAH)	1	
3. Traitement des espaces extérieurs	Confortement de l'identité paysagère du quartier	1	
	Restructuration de la voirie et de l'espace public : Créer un réseau de pistes cyclables cohérent et des parcours doux et sécurisés.	1	
	Restructuration de la voirie et de l'espace public : Améliorer et créer des espaces de vie : implantation de jeux, mobiliers urbains...	1	
	Restructuration de la voirie et de l'espace public : Désenclaver la place Corneille en créant un nouveau parvis afin de donner une nouvelle identité au lieu.)	1	
4. Amélioration de la collecte des déchets	Partenariat avec une ressourcerie	1	
	Mise en place de bornes d'apport volontaire enterrées	1	
5. Aménager l'entrée de quartier	Création d'une nouvelle place publique devant le lycée Le Corbusier		

3 : Renforcer la cohésion sociale et urbaine

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Développement de la GUP sur le territoire	Création d'une Gestion Urbaine de Proximité en lien avec l'exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés bâties	1	
2. Création de lieux d'accueil pour le public	Mise en place de locaux associatifs à Corneille		
	Locaux dédiés aux jeunes		
3. Création d'espaces solidaires	Créer un jardin potager solidaire et en faire profiter les familles en difficulté en associant les associations et les habitants des quartiers en difficultés.		
	Epicerie solidaire		2017

4 : Développer des équipements structurant impactant les quartiers zone prioritaire

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Création d'un pôle culturel sur le quartier de Beaugard	Création d'un pôle culturel sur le quartier de Beaugard		
2. Création d'équipements sportifs en adéquation avec les besoins des habitants	Street work Out sur les deux zones géographiques prioritaires		2016
	Création d'un gymnase avec un terrain de football en extérieur couvert (adossement à la nouvelle école)	1	2016
	Réflexion autour d'un parcours de santé (ONF) à Saint Exupery	3	

5 : Développer la couture urbaine

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
Développer la couture urbaine	Réflexion sur la liaison La Coudraie-Beaugard (derrière le parking de l'hôpital)	3	

6 : Amélioration du parcours résidentiel

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Favoriser la mobilisation des différents partenaires sur cet enjeu	Création d'un observatoire Création d'un groupe de travail pour une réflexion sur le parcours résidentiel		

7 : Amélioration de la mobilité

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Amélioration des fréquences des transports en commun (sur les grands axes desservant la ville, notamment la ligne 50 reliant le Nord et le Sud de la commune)	Plus de bus aux heures de pointes, en soirée et en week-end	1	2016
2. Amélioration des amplitudes horaires des transports en commun (sur les grands axes desservant la ville, notamment la ligne 50 reliant le Nord et le Sud de la commune)	Arrêt devant la gare à la place d'un long stationnement.	1	2016
3. Réflexion sur la création d'une navette entre les deux sites du Centre Hospitalier Intercommunal Poissy-Saint Germain en Laye	Réflexion de la création d'une navette permettant de passer de l'hôpital de Poissy à celui de Saint-Germain-en-Laye		
4. Faciliter la mobilité des personnes à mobilité réduite	Navette bleue	1	2015
	Accompagnement individualisé	1	2015

8 : Lutter contre le sentiment d'insécurité

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Mise en place de vidéoprotection sur les quartiers en zone prioritaire		1	2016
2. Clarifier les limites foncières afin d'optimiser la gestion (Propreté, éclairage...)	Mise en place de carte foncière à la disposition des habitants	3	

- Pilier cohésion sociale :**

1 : Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Éducative	Clubs coup de pouce : langage (Poissy)	1	2015
	Assurer la Continuité Educative par la mise en perspective de trois champs d'action : l'Accompagnement Scolaire / l'accès à la culture et aux loisirs/ la lutte contre les inégalités sociales en matière de santé	1	2015
	Accompagnement individualisé des parents	1	2015
	Appui psychologique parents et familles (Achères)	1	2015
	Coordination	1	2015
	Visa pour la rentrée (Achères)	1	2015
	Prévention auprès des enfants de maternelles (Achères)	1	2015
	Equipe pluridisciplinaire de soutien		2015
	Accompagnement des adolescents décrocheurs (Projet d'Accueil des Collégiens Temporairement Exlus) /Prévention décrochage scolaire 12-16 ans et 16-18 ans (Achères)	1	2016
	Soutien à la parentalité/Parents acteurs de la réussite	1	2015
2. Prévenir et lutter contre le décrochage	Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité	1	2015
	Comment accompagner ensemble l'orientation ?	1	2015
	Identification et prévention des risques de décrochages scolaires	1	2015
	Dispositifs relais (classe ou atelier)		
	Veille auprès des élèves externes sur le temps du repas : animation et prévention par le sport (AS Poissy Handball)	1	
	Favoriser dès le plus jeune âge l'acquisition du socle commun de connaissances : « 100% des enfants savent lire, écrire et compter à Poissy » => en s'appuyant sur les réformes des rythmes scolaires => en relais des coups de pouce => en favorisant l'intergénérationnel	2	2016
	Expérimentation d'un accueil d'enfants présentant des difficultés de concentration et de respect des règles sur les vacances scolaires		
Scolarisation des enfants de moins de 3 ans	1	2016	
3. Veiller à l'intégration des primo-arrivants afin de favoriser leur implication dans le système scolaire	Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants	1	2016
	Accompagnement des familles et de l'enfant dans la phase dite de rupture par mise en place d'une liaison dans cette période charnière de la scolarité de l'enfant « liaison petite enfance/ petite section maternelle	2	2017
4. Développer des dispositifs d'aide à une réorientation	Création d'un parcours multi partenarial lors de la sortie du système scolaire	1	2016
5. Développer des dispositifs en faveur de la réussite et l'ambition scolaire	Parrainage		
	Forum/salon : découverte des métiers, stage et alternance	1	2015
	Tutorat sous forme de service civique ou par les étudiants CAPE		
	Construction d'un partenariat avec les entreprises pour les stages		
	Cordées/internat de la réussite/favoriser l'accès aux internats		
	Parcours d'éducation artistique, culturelle et/ou sportif (Primaire Nelson Mandela)		
6. Amélioration de l'accueil petite enfance	Création de place d'accueil à horaire décalé	1	2015
7. Favoriser la mixité scolaire sur les établissements scolaires en zone géographique prioritaire			

2 : Poursuivre et conforter le contrat local de santé de Poissy

Axes Stratégiques	Objectifs opérationnels	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Améliorer la connaissance de la situation du territoire en matière de santé (besoins des populations, ressources sur le territoire)	Favoriser la connaissance des ressources locales en santé	1	2015
	Développer les connaissances sur l'ensemble des champs de la santé (médico-social, soins, environnement)	1	2015
	Maintenir une veille en santé publique : vers un observatoire local de santé publique	1	2015
2. Favoriser le partenariat et le travail en réseau et renforcer les compétences des acteurs locaux en santé publique	Favoriser le partenariat entre les secteurs : social, santé, éducatif...	1	2015
	Favoriser et soutenir les échanges de pratiques professionnelles pour mieux accompagner les publics dans un parcours de santé	1	2015
	Développer des formations, notamment pour mieux prendre en compte les souffrances psychosociales et les problèmes comportementaux	1	2015
3. Favoriser l'accès à la prévention et aux soins	Informer et sensibiliser les habitants aux questions et aux actualités de santé (Actions : Cycle de conférences à l'année, dans les quartiers prioritaires, sur des thématiques liées à la santé, la prévention des dérives sectaires, la prévention des risques liés au vieillissement.)		2016
	Prévenir les conduites à risques		
	Favoriser l'accès aux droits de la santé et aux soins : Maison de Santé Pluridisciplinaire		
	Favoriser l'accès aux droits de la santé et aux soins : Création d'une mutuelle communale		
	Développer et soutenir des actions de prévention spécifiques (Actions : Lieu Ecoute Jeunes, Maison des adolescents, stimulation cognitive, équilibre alimentaire...)		
4. Mieux prendre en compte les déterminants environnementaux en santé	Elaborer des actions d'information et de prévention santé liées à l'environnement	1	2015
	Lutter contre l'habitat indigne en encourageant les actions visant à améliorer les conditions de vie	1	2015
5. Favoriser l'accompagnement médico-social	Développer le travail en réseau médico-social		
	Améliorer la prise en charge des personnes dépendantes (Actions : Soutien des aidants familiaux qui prennent en charge une personne dépendante par des entretiens individuels et des visites à domicile réalisés par un travailleur social de la Maison Bleue, des groupes de parole, des formations en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et des associations comme France Alzheimer.)	1	

Ces objectifs opérationnels pourront être déployés en lien avec l'Atelier Santé Ville (ASV).

3 : Développer les liens sociaux et les échanges entre les habitants

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Favoriser la vie associative	Identification des associations qui favorisent le lien social sur les quartiers prioritaires	1	2015
	Maintenir un accompagnement personnalisé des associations	2	2015
	Amélioration de l'offre de formation des bénévoles administratifs trésoriers pour une meilleure gestion budgétaire	1	
	Favoriser les dynamiques de création d'associations sur le quartier Saint Exupéry ayant comme objectif l'amélioration du lien social	1	
	Organisation d'un challenge interquartier multi-activités habitants/associations	2	2017
	Soutenir les associations caritatives dans leur lutte contre l'illettrisme	2	
	Développement des permanences associatives en direction des habitants des zones prioritaires (sur l'Espace Claude Vanpouille, ouverture de locaux sur la place Corneille)	1	
2. Renforcer le lien social	Développer le lien social à travers les projets sociaux des centres sociaux de la ville (Améliorer l'accueil des jeunes, réflexion sur l'extension des horaires du Centre André Malraux, proposition d'activités familiales et intergénérationnelles, ouverture de l'espace Claude Vanpouille...)		
	Améliorer le repérage des personnes âgées isolées	1	2015
	Développer la solidarité intergénérationnelle : Mise en place d'activités et des actions regroupant les différentes générations		
	Développer la solidarité intergénérationnelle : Création réseau d'entraide		
	Développer la solidarité intergénérationnelle : Permettre aux jeunes de bénéficier de l'expérience des aînés : Rechercher des bénévoles pour parrainer des jeunes des quartiers prioritaires afin de les aider dans leur orientation, de les conseiller pour la recherche d'emploi, par le biais de la Maison bleue et des clubs de quartiers.		
	Développer la solidarité intergénérationnelle : Renforcer les actions intergénérationnelles personnes âgées/ enfants-jeunes des quartiers prioritaires, et à l'intérieur de ceux-ci,		
	Sortir de l'isolement les personnes âgées et à mobilité réduite : Accueil des personnes âgées des quartiers prioritaires et amélioration de la mobilité : navette Bleue et accompagnement individualisé...	1	2015
	Accueillir les nouveaux habitants des quartiers prioritaires (Parcours découverte du quartier)	1	
	Développer une communication adaptée aux populations résidant en zones géographiques prioritaires		
	Mise en place d'évènements ponctuels sur la place Corneille		
Favoriser l'implication des conseils citoyens dans cet objectif	1	2015	
3. Développer le soutien à la parentalité	Favoriser l'accueil des enfants non-francophones sur les structures de la petite enfance sur les quartiers prioritaires	1	2015
	Lieu d'Accueil Enfants Parents sur les zones prioritaires	1	2015
	Délocaliser les actions et ateliers proposés par la Maison Des Parents sur les zones prioritaires	1	2015
4. Développer le soutien aux familles	Soutenir les familles dans la gestion de leur budget : Etendre les commissions locales d'impayés de loyers (CLIL) aux « logements ville » et prévoir une information aux bailleurs particuliers (PAD)		
	Soutenir les familles dans la gestion de leur budget : Mettre en place des ateliers d'information sur les questions de maîtrise des dépenses (gestion budgétaire, surendettement, économie d'énergie.)	1	2015/2016
	Soutenir les familles dans leur vie quotidienne : Mettre en place des ateliers d'information sur les questions de santé/bien-être : salubrité des logements, utilisation des produits ménagers. Informer les habitants sur le droit du logement, les dangers de se porter caution...		
5. Faciliter l'accès aux services en faveur des habitants en zone géographique prioritaire	Renforcement des écrivains publics		
	Adultes-relais		
6. Faciliter l'accès aux droits	Mettre en place des informations juridiques à domicile pour les personnes en perte de mobilité		
	Mettre en place des permanences de droit social ciblées sur les quartiers (droit du travail, accès aux droits sociaux et à la justice) et des informations collectives.		
	Créer un encart sur le journal "Le Pisciacais" dédiés à l'information juridique		
	Etude de la création éventuelle d'un Point relais Caf		

4 : Développer la citoyenneté et le civisme

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Impliquer et favoriser l'intégration des citoyens aux valeurs républicaines	Programme civique et comportemental : mise en place d'un parcours citoyens (Favoriser l'intérêt à l'égard des institutions et à la vie associative)		
	Maintenir et développer les ateliers socio-linguistiques	1	
	S'appuyer sur la culture comme levier pour développer les valeurs de la République		
	Parcours citoyen	1	2015
	Conseils citoyens	1	2015
	Développer le civisme dès le plus jeune âge sur le modèle du diplôme du civisme des lycéens		
	Favoriser la participation des jeunes à la vie citoyenne : café/débat	1	2015
	Favoriser la participation des jeunes à la vie citoyenne : Extension du conseil municipal aux 6ème et 5ème		
	Séjours d'Aide à l'Autonomie des Jeunes : Sejours Educatifs Jeunes	1	2015

5 : Renforcer les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Maintenir les actions de prévention en collaboration avec les forces de l'ordre	Sécurité routière	1	2015
2. Rapprochement police/population	Mise en place d'actions sur la base de propositions des conseils citoyens		
3. Développer le dispositif Flora (Femme Logement et Réseau d'Accompagnement)	Développement des logements et des logements d'urgence	1	2015
4. Développer des actions en faveur de la tranquillité publique (CLSPD)	Améliorer la tranquillité publique : Prévention "Commerces"	1	2015
	Améliorer la tranquillité publique : Prévention "2 roues"	1	2015
	Améliorer la tranquillité publique : Prévention "Feu de véhicules"	1	2015
	Droits et devoirs des médiateurs	1	2015
	Convention droits et devoirs des familles	1	2015
5. Agir sur la prévention de la délinquance de proximité	Mise en place d'une équipe d'éducateurs spécialisés	1	2016
6. Favoriser les actions de médiations	Médiation Sociale , civile et familiale à Achères (FIPD)	1	2015

6 : Favoriser l'accès aux activités culturelles

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Démocratiser l'accès à la culture	Maintenir une politique active d'accès financier à la culture (tarifs,...)	1	2015
	Programmation salle Blanche de Castille accessible aux habitants du quartier : Mise en place d'une scène découverte avec des acteurs culturels issus du quartier (théâtre, danse, musique)	2	2016
	Programmation salle Blanche de Castille accessible aux habitants du quartier : Mise en place d'une résidence d'artistes avec une création artistique en interaction avec la population du quartier	1	2016
2. Prise en compte des attentes des acteurs culturels du quartier dans la conception du programme du pôle culturel	Présentation et communication à destination des habitants du quartier du projet de pôle culturel (réunions, supports de diffusion, etc.)	3	2017
3. Contribuer à l'éveil et l'ouverture vers l'art et la culture, aux équipements culturels et patrimoniaux	Faire découvrir l'architecture : Ateliers de découverte de l'architecture dans les écoles du quartier (Montaigne, Ronsard, Pascal, etc.) dans le cadre du projet de reconstruction de la maison de fer (monument historique), en partenariat avec la Villa Savoye (monument national)	1	2016
	Faire découvrir l'architecture : Création d'un festival d'architecture associant les habitants du quartier, en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux)	2	2016
	Faire découvrir la musique : Développer l'opération « orchestre à l'école », en touchant d'avantage les élèves de l'école Ronsard puis en l'ouvrant aux autres écoles des quartiers, en plus des actions d'éveils artistiques et théâtrales déjà existantes	1	2015
	Faire découvrir la musique : Développer l'opération « enfants spectateurs opéra », en touchant encore plus d'élèves dans les quartiers que les années précédentes (240 élèves)	2	2015
	Faire découvrir les collections des musées : Médiation hors les murs, dans les écoles, dans le cadre de la fermeture du Musée du Jouet pendant les travaux de restauration et du déplacement des collections (sous forme d'ateliers jeux encadrés par la médiatrice du musée)	1	2015
	Faire découvrir les collections des musées : Développer des actions de médiation muséale et patrimoniale en partenariat avec le centre social André Malraux et le futur centre social de Saint-Exupéry dans le cadre de la manifestation des Portes du Temps	2	2016
	Faire découvrir la lecture : Bibliothèque hors les murs avec le bibliobulle pour faire découvrir la lecture dans les quartiers de manière itinérante en respectant le développement durable (utilisation du vélo)	1	2016
	Faire découvrir la lecture : Animations autour du livre sur l'espace C. Vanpouille		2016
4. Développer l'emploi culturel à proximité immédiate du quartier de Beauregard	Création d'une zone d'activités économiques (industries créatives) à proximité immédiate du quartier de Beauregard (quartier de la création) : Ouverture d'un quartier de la création dans le pôle culturel-multimédia, ouvert aux entreprises innovantes des domaines du numérique culturel et de l'architecture – ouverture aux jeunes entrepreneurs culturels du quartier	1	2017
	Création d'une zone d'activité économique (industries créatives) à proximité immédiate du quartier de Beauregard (quartier de la création) : Création d'un pôle ressources au sein du pôle culturel afin d'orienter et conseiller les jeunes porteurs de projets économiques culturels et du quartier vers l'entreprise	2	2017
	Création d'une zone d'activité économique (industries créatives) à proximité immédiate du quartier de Beauregard (quartier de la création) : Recrutement de jeunes du quartier pour le fonctionnement du pôle culturel-multimédia	3	2017
5. Accompagner les porteurs de projets culturels issus des quartiers vers le professionnalisme et la qualité	Conseiller les porteurs de projets dans le montage de leur projet (financement, ressources, etc.) : Création d'un pôle ressources au sein du pôle culturel afin d'orienter et conseiller les jeunes porteurs de projets culturels du quartier vers le professionnalisme et la réussite	1	2016
6. Valoriser l'histoire et la mémoire des quartiers	Impliquer les habitants dans des actions culturelles spécifiques (actions : quêtes de mémoire sur l'histoire du quartier) : Mise en place d'une opération intitulée « quêtes de mémoire » afin de collecter la mémoire et l'histoire des quartiers (La Coudraie, Beauregard, Saint-Exupéry) auprès de leurs habitants et restituer ces informations sous la forme d'une exposition et d'un documentaire. Ce travail pourra être utilisé dans le cadre de la programmation muséographique du futur musée d'art et d'histoire de la ville qui se trouvera dans le pôle culturel, sur le plateau de Beauregard	1	2016
7. Lutter contre la fracture numérique	Lutte contre les fractures numériques	1	2015

7 : Favoriser l'accès aux activités sportives

Objectifs opérationnels	Actions	Priorité 1,2 ou 3	Années
1. Autoriser l'accès aux activités physiques et sportives pour tous	Mettre en place des activités de sport adaptées de façon collective pour les personnes en précarité	3	2016
	Mettre en place des activités de sport adaptées à domicile pour les personnes en perte de mobilité	3	2016
	Mettre en place des activités de sport santé pour les personnes fragile.	3	2016
2. Favoriser l'apprentissage de la nage	Renouvellement du dispositif « savoir nager »	1	2015
3. Développement des activités sportives féminines sur les quartiers	Développer des activités sportives féminines	1	2015
4. Favoriser l'accès aux associations sportives sur le territoire		1	2015

B) Les conventions d'application du contrat de ville

Différentes conventions d'application thématiques et/ou territoriales (par pilier ou par commune) sont à annexer au contrat de ville. A ce jour, trois partenaires nous ont fait part de leurs engagements : La Région, la Caisse des Dépôts et la Caisse d'Allocations familiales (Cf. annexe 1 – Convention d'application : Engagements).

C) L'annexe financière

Outre les crédits spécifiques de la politique de la ville, les zones prioritaires recevront des moyens renforcés pour la mise en œuvre des politiques de droit commun (réservation d'une partie des emplois d'avenir, priorité pour le dispositif « plus de maîtres que d'élèves » et pour la scolarisation des moins de trois ans...), ainsi qu'une partie des financements européens (FEDER et FSE).

Aussi, au-delà des réformes de structure, la nouvelle politique de la ville insiste sur la mobilisation des crédits de droit commun, en s'appuyant sur les douze conventions nationales d'objectifs interministérielles qui précisent les engagements pris au bénéfice des quartiers prioritaires.

L'annexe financière traduit les engagements des différents partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des différents objectifs opérationnels. Les données actuelles, et notamment celles concernant l'année 2015, sont annexées à ce présent contrat de ville, certaines actions demandant encore un temps de travail collaboratif.

Pour ces dernières, il s'agira de transmettre ultérieurement ces données. Cependant quelques fiches actions, en cours de réflexion, seront tout de même présentées ; ainsi que les éléments financiers en notre possession à ce jour.

V) Le suivi et l'évaluation

Les actions mises en place devront être évaluées chaque année à partir d'objectifs clairement définis préalablement, selon des indicateurs qualitatifs et quantitatifs définis au regard de leurs objectifs, que l'on retrouvera à travers les fiches actions et les bilans de chaque dispositifs.

Au-delà de ces aspects liés à l'atteinte des objectifs, le suivi des contrats intégrera également :

- La préparation des dialogues de gestion
- L'élaboration et l'avancement de la programmation annuelle, le respect des objectifs et priorités annuelles
- Le suivi de l'engagement des crédits
- Le programme de contrôle
- Le recrutement et la formation des membres des équipes intégrées
- L'accompagnement des porteurs de projets associatifs

Par ailleurs, deux évaluations de l'ensemble du contrat seront réalisées. La première en fin d'année 2017, pour permettre au contrat de ville de s'aligner sur le nouveau schéma de l'intercommunalité et le second à échéance du contrat de ville en 2020.

Fait à Poissy, le 25 juin 2015

Monsieur Erard CORBIN DE MANGOUX
Préfet des Yvelines

Monsieur Karl OLIVE,
Président de la CA PAC,
Maire de Poissy,
Vice-président du Conseil départemental
des Yvelines

Monsieur Vincent LESCLOUS,
Procureur de la République

Monsieur Jean-Paul HUCHON,
Président du Conseil régional d'Ile de France,

Monsieur Pierre BEDIER,
Président du Conseil départemental
des Yvelines

Monsieur Marc HONORÉ,
Maire d'Achères,
Vice-président de la CA PAC

Monsieur Pierre-Yves DUWOYE,
Recteur de l'académie de Versailles,

Monsieur Alain RICHARD,
Président du Conseil d'administration
de la CAF des Yvelines

Madame Elodie CLAIR,
Directrice générale de la Caisse d'Allocations
Familiales des Yvelines

Madame Monique REVELLI,
Pour la direction générale de
l'Agence Régionale de Santé,
la déléguée territoriale des Yvelines

Monsieur Patrick DELVOYE,
Directeur Territorial
de la Caisse des Dépôts et Consignations

Monsieur Dominique DE GRYSE,
Directeur du Pôle Emploi des Yvelines,

Madame Véronique PERROD,
Directrice territoriale Ouest, OPIEVOY

Monsieur Pascal VAN LAETHEM,
Directeur général, France Habitation,

Monsieur Patrick GRAZIUZO,
Directeur départemental,
Immobilière 3F

Monsieur Philippe REMIGNION,
Directeur Général, Vilogia,

Monsieur Arthur RICHARD,
Pour la direction générale de Toit et Joie,
Chargé de La Politique de la Ville

Monsieur Stéphane WALLON,
Directeur général, SOVAL

Monsieur Géraud de BAILLENCOURT,
Directeur général, Domnis

ANNEXES

1 - CONVENTION D'APPLICATION : Engagements	p 76
2 – ANNEXES FINANCIERES :	p 84
➤ 2015	p 85
➤ Autres actions en cours de réflexion	p 130
➤ Identification du droit Commun 2014	p 149
3- RENOUVELLEMENT URBAIN :	p 158
Renouvellement urbain Beauregard - Volet urbain et cadre de vie	
4 - CHARTE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES ENTRE L'ETAT, LES COMMUNES ET LEUR GROUPEMENT ET LES ORGANISATIONS HLM :	p 184
Gestion Urbaine de Proximité	
5 – CONVENTION INTERCOMMUNALE :	p 187
Charte de peuplement	
6 – PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE.....	p 189

1 - CONVENTION D'APPLICATION :

Engagements



Engagements de la Région

La délibération CR 23-15 du 12 février 2015 révisé les modalités d'intervention de la Région Île-de-France en matière de politique de la ville.

Dans ce cadre rénové, la Région signe les contrats de ville et mobilise ses dispositifs de droit commun, en investissement comme en fonctionnement, en faveur des quartiers prioritaires et quartiers en veille, en fonction des enjeux dégagés du diagnostic local établi par la collectivité, sur les axes prioritaires suivants :

- politiques éducatives, formation, développement économique et accès à l'emploi,*
- amélioration du cadre de vie et mobilités,*
- cohésion sociale et citoyenneté.*

et sur les axes transversaux des contrats de ville :

- jeunesse*
- égalité femmes/hommes*
- lutte contre les discriminations*

Elle mobilisera en outre des politiques spécifiques d'intervention dans les seuls quartiers prioritaires tant en fonctionnement qu'en investissement.

D'une part, en fonctionnement, par le financement de projets de collectivités et d'associations dans le cadre des crédits spécifiques « Actions politique la ville », en faveur des thématiques prioritaires suivantes :

- développement économique, emploi, formation et insertion professionnelle*
- réussite éducative, soutien à la parentalité*
- valeurs de la République, jeunesse, citoyenneté et promotion de la laïcité (éducation à la citoyenneté, participation des citoyens, ateliers socio-linguistiques et santé)*

D'autre part, en investissement, par la poursuite du dispositif régional de renouvellement urbain dont les nouvelles modalités de mise en œuvre seront discutées ultérieurement, à la fois en accompagnement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de l'ANRU et dans le cadre du volet territorial du CPER 2015-2020.



Engagement de la Caisse des Dépôts

L'intervention de la Caisse des Dépôts,

La Caisse des Dépôts, acteur historique du logement social et de la politique de la ville et qui conduit des actions en faveur des quartiers prioritaires, apportera son concours financier et son appui technique à la mise en œuvre du contrat de ville de la communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans.

Elle interviendra au titre de ses missions d'intérêt général pour le logement social, la cohésion sociale et la solidarité, pour le développement et la compétitivité des territoires et pour la transition écologique et l'environnement.

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts pourra intervenir en mobilisant son expertise et des moyens financiers sur ses fonds propres ainsi que des prêts du Fonds d'Épargne en privilégiant les volets économiques, urbains et logements du contrat de ville.

1/ En ce qui concerne le volet économique du contrat de ville, la mobilisation de la Caisse des Dépôts s'organisera autour de trois axes :

- l'accompagnement du développement économique des quartiers prioritaires,
- le développement des outils de cohésion sociale favorisant l'accès à l'emploi,
- les investissements immobiliers à vocation économique (immobilier commercial, immobilier de bureaux, immobilier d'entreprise...).

2/ En ce qui concerne le volet urbain du contrat de ville, la mobilisation de la Caisse des Dépôts privilégiera :

D'une part les missions d'ingénierie suivantes, sans que celles-ci soient limitativement listées :

- les études stratégiques (stratégie de développement économique, attractivité du territoire, diversification de l'habitat, stratégies énergétiques...);
- les études préalables et pré-opérationnelles (diagnostics économiques, diagnostics de l'habitat privé, diagnostics environnementaux, études de faisabilité, études gestion des ressources...);
- les actions d'aide à la maîtrise d'ouvrage de la direction de projet (OPCU, AMO financière, AMO développement durable, évaluations...).

D'autre part les prêts sur fonds d'épargne pour le financement des opérations d'aménagement et d'équipement urbains des quartiers :

- construction, acquisition ou réhabilitation d'équipements publics (notamment bâtiments scolaires, à vocation culturelle, sportive, sociale, administrative...), infrastructures, aménagements et

requalification des espaces publics concourant au projet urbain des quartiers ;

- opérations de requalification économique contribuant à la revitalisation économique (commerces, bureaux...).

3/ En ce qui concerne le volet logement, l'ensemble des prêts sur fonds d'épargne pour le logement social sera mobilisé afin de financer la démolition/construction, la réhabilitation et la résidentialisation d'immeubles. Sous certaines conditions, la CDC pourra également financer les copropriétés dégradées.

Les modalités d'intervention de la Caisse des Dépôts seront précisées dans des conventions à signer entre la Caisse des Dépôts et les différents intervenants concernés (collectivités territoriales, bailleurs, Etablissements publics...) et ce, sous réserve de l'accord des comités d'engagement compétents.



Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans Ville de Poissy - 2015-2020 Éléments d'intervention de la Caf des Yvelines

La Caf de par son action auprès des familles est largement investie dans les thématiques ciblées par la politique de la ville sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Poissy-Achères-Conflans, et plus particulièrement sur la ville de Poissy.

La Caf offre des services diversifiés aux familles et accompagne les partenaires du territoire pour :

- aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ;
- accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ;
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

L'action de la Caf s'adapte aux besoins de chaque territoire. Elle consiste notamment à mobiliser les partenaires dans une dynamique de projet pour garantir l'accès aux droits sur des champs d'intervention partagés : l'enfance, la jeunesse. le soutien à la parentalité, l'animation locale et la vie des quartiers, le logement et l'amélioration du cadre de vie, et l'accès aux droits.

La Caf répond, avec ses partenaires, aux besoins prioritaires du territoire. Elle apporte une expertise reconnue sur ses différents champs d'intervention par sa connaissance du cadre réglementaire, son analyse des « données allocataires » et des caractéristiques du territoire. Elle accompagne le développement des projets par son ingénierie et ses outils techniques et financiers.

La Caf est ainsi mobilisée sur différents objectifs (chiffres dans l'annexe financière ci-jointe) du contrat de ville :

PILIER COHESION SOCIALE

- L'accès aux droits et aux services publics

A Poissy, la Caf met en œuvre des rendez-vous des droits pour les publics fragilisés via des rendez-vous de travail social organisés sur la commune. La Caf sollicitera éventuellement les partenaires pour créer sur cette commune un « point relais Caf ».

Ainsi, dans le cadre du déploiement de sa politique d'accès aux droits, la Caf veillera à :

- accroître l'accès aux droits par la facilitation numérique (lutter contre la fracture numérique en accompagnant vers l'usage du caf.fr) ;
- permettre l'accès aux droits par la facilitation administrative (aide au remplissage de documents pour pallier à l'illettrisme ou au problème d'usage de la langue) ;
- participer à des actions ciblées sur le non recours aux droits de populations empêchées.

Par ailleurs, la Caf dans le cadre de l'accompagnement social des bénéficiaires de rSa monoparents (référence unique donnée à la Caf par le Conseil départemental) développe pour ces populations toute la thématique d'accès aux droits et mobilise tous les dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle, notamment ceux relatifs à la garde d'enfants.

L'accompagnement social proposé par la Caf a pour objectif d'organiser et de mettre en œuvre les voies et moyens favorisant l'insertion sociale.

Sur l'ensemble des contrats d'engagements réciproques signés avec les bénéficiaires de cet accompagnement, 90% des objectifs sont relatifs à la mise en place de droits ; droit à l'obligation alimentaire pour le bénéficiaire et pour les enfants : fixation de pension ou reconnaissance et validation de pension à l'amiable, droits à l'allocation de soutien familial, ou allocation de soutien familial recouvrable, droits sociaux tels que : tarifs sociaux transport, Edf, CMU , CMUC ...

Enfin, la Caf des Yvelines soutient financièrement l'association de médiation familiale qui intervient sur le territoire.

- Susciter les initiatives et renforcer le lien social

- La Caf soutient les projets portés par des adolescents via l'appel à projet « Fonds publics et territoires ».

- La Caf soutient financièrement les missions des centres sociaux dont les objectifs globaux sont :

- de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions
- de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs
- leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire

Ces lieux de rencontre et d'échange entre les générations doivent favoriser le développement des liens familiaux et sociaux. Dans ce cadre, la Caf aidera les partenaires à développer et structurer la participation des habitants.

- Permettre à chaque parent d'assurer son rôle éducatif

La Caf contribue au financement en investissement et en fonctionnement sur la commune des équipements d'accueil du jeune enfant et des centres de loisirs.

Sur les années du contrat de ville, la Caf financera les projets au moyen de plusieurs leviers :

- l'aide à l'investissement : montant de base de l'aide 9 400 euros par place, bonifié en fonction des caractéristiques du projet et de son lieu d'implantation ;
- Le fonds de rénovation des équipements d'accueil du jeune enfant ;
- Les établissements créant de nouvelles places d'accueil sont également éligibles à une bonification de l'aide au fonctionnement, financée par le fonds de rééquilibrage territorial ;
- La Caf verse par ailleurs aux structures une aide au fonctionnement par le biais de la Prestation de service unique (Psu) versée au gestionnaire ou la prestation PAJE versée aux familles utilisatrices des services ;
- La Caf reste à l'écoute sur les besoins d'accueil en horaires atypiques. La Caf soutiendra si nécessaire financièrement ce type de projet atypique (fonds publics et territoires). Par ailleurs, concernant la crèche hospitalière du CHI de Poissy-Saint Germain en Laye, la Caf apportera son soutien aux travaux d'agrandissement et de rénovation.

Elle soutient des actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse via le dispositif du Cej (Contrat enfance jeunesse) sur la commune de Poissy. Ce contrat Cej sera renouvelé sur les années du contrat de ville en s'adaptant au plus près des réalités.

La Caf soutient financièrement depuis 2015 le relais assistantes maternelles implanté à Poissy.

Plusieurs actions sont par ailleurs en place et financées dans le cadre du REAAPY (réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents des Yvelines) ; ces financements seront poursuivis.

La Caf soutient les projets permettant de renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant et dans les accueils de loisirs sans hébergement via l'appel à projet « Fonds publics et territoires ».

La Caf aide les familles aux départs en vacances via ses dispositifs Vacaf pour favoriser les vacances en famille ou les départs en colonie des enfants. Cette action sera reconduite.

Par ailleurs la Caf veillera à développer sur le territoire de Poissy) l'affiliation des structures à vocation culturelle ou sportive au dispositif du chèque d'accompagnement personnalisé afin que les familles puissent faire valoriser pour leurs enfants les chèquiers loisirs reçus par la Caf, et donc inscrire leurs enfants à des activités de loisirs ou au centre de loisirs. Pour cette action, les enfants bénéficiaires recevront un chéquier loisirs en 2015 (nombre d'enfants bénéficiaires : 1861). Cette action sera conduite sur les années du contrat.

- La Caf participe au financement des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité à Poissy.
 - Les financements CLAS seront reconduits sur les années du contrat de ville.

PILIER RENOUVELLEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

La Caf accompagne de manière renforcée les familles confrontées aux impayés de loyers ou à l'indécence de leur logement (aide à l'équipement du logement et aide à l'amélioration du logement dans le cadre de parcours spécifiques) et renforce ses actions en matière de prévention des expulsions.

PILIER ECONOMIE EMPLOI FORMATION

L'accompagnement social des familles monoparentales, bénéficiant d'une majoration du RSA liée à l'isolement, proposé par la Caf dans le cadre de la convention avec le Conseil départemental, permet au bénéficiaire, une fois les difficultés sociales levées, de s'engager, si besoin avec l'aide ultérieure d'un référent emploi, dans une dynamique de recherche d'emploi puis d'insertion professionnelle.

En conclusion la Caf est investie tout particulièrement dans :

- le domaine de la petite enfance et de la jeunesse, ainsi que la parentalité, via le financement des équipements et des partenaires permettant la création de structures, ainsi que leur fonctionnement ou le développement d'actions cofinancées ;
- le soutien et l'accompagnement des parcours d'insertion ;
- l'accès aux droits ;
- l'aide ciblée en faveur des publics vulnérables.

Indicateurs de suivi du contrat : à ajouter pour la Caf

- nombre de places d'accueil collectif nouvelles créées dans les quartiers de la politique de la ville ;
- nombre de places d'accueil collectif f rénovées dans ces quartiers ;
- nombre d'actions innovantes d'accueil des jeunes enfants adaptées aux besoins des familles des quartiers politiques de la ville (Qpv) ;
- nombre de classes passerelles créées dans les Qpv (lorsque ces classes sont expérimentées localement) ;
- nombre de lieux d'accueil enfants-parents (Laep) créés ;
- nombre de places en équipement d'accueil du jeune enfant financées par la Caf pour les familles allocataires monoparentales bénéficiaires du rSa ;
- nombre d'enfants issus de familles en situation de pauvreté dans les établissements d'accueil de jeunes enfants ;
- nombre de rendez-vous des droits assurés ;
- nombre de familles monoparentales bénéficiaires du rSa suivies par les travailleurs sociaux de la Caf dans le cadre de la référence unique déléguée par le Conseil Départemental.

Mise à jour du 27 mai 2015

2 – ANNEXES FINANCIÈRES : 2015

TABLEAUX RECAPITULATIF DES ACTIONS PRE POISSY 2015

N° Actions	Intitulé de l'action	Coût Total	Caisse des Ecoles	ACSE
1	Coordination du Programme de Réussite Educative	30 092€	17 592€	12 500€
2	Suivi individualisé	Coût RH		
3	Soutien individualisé dans les apprentissages avec Entraide Scolaire Amicale	900€ (à la charge des familles)		
4	Accompagnement des élèves décrocheurs	Coût RH		
5	Clubs Coup de pouce Clé	88 410€	70 502€	17 908€
6	Clubs Coup de pouce Langage	8 549€	6 849€	1 700€
7	Clubs Lecture Ecriture (CE1)	4 883,11€	2 441,56€	2 442,00€
8	Accompagnement individualisé des parents	Coût RH		
9	Soutien à la parentalité	2 250€	1 450€	800€
10	Assurer la continuité Educative par le biais de trois champs d'action : la Santé	1 483€	1 333€	150€
	Assurer la continuité Educative par le biais de trois champs d'action : le Loisir	1 500€	1 000€	500€
	Assurer la continuité Educative par le biais de trois champs d'action : l'Accompagnement à la Scolarité	4 000€	4 000€	0.00€
11	Equipe Pluridisciplinaire de Soutien	Coût RH		
	TOTAUX	141 167.11€	105 167.56€	36 000€

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°1	COORDINATION
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	PILOTER ET ANIMER LE PROGRAMME REUSSITE EDUCATIVE
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative <i>Nombre de bénéficiaires prévisionnel 250 (enfants/ados) et 220 familles</i>
Actions	<i>Public visé : 2-16ans, les familles</i> <ul style="list-style-type: none"> - ASSURER le pilotage et la logistique du Programme de Réussite Educative - ASSURER la continuité éducative - DEVELOPPER la mise en réseaux - ASSURE le suivi
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	L'ensemble des acteurs locaux qui interviennent dans le champ de la Réussite Educative, la santé, le loisir et partenaires EN
Coût estimé	30 092€
Co-financement	ACSE 12 500€ Caisse des Ecoles 17 592€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de suivis individuel engagés - Assiduité aux actions proposées - Suivi des préconisations - Nombre de réunions de la cellule technique et d'EPS

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°2	Suivi individualisé
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	APPROCHE GLOBALE ET CONCERTÉE DE L'ENFANT ET MISE EN PLACE D'ACTIONS PERSONNALISÉES ET COHÉRENTES
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative Nombre de bénéficiaires prévisionnel : 250
Actions	Public visé : 2-16ans <ul style="list-style-type: none"> - ANALYSE et IDENTIFICATION des besoins - ASSURER la mise en place et Animation des EPS - FAVORISER l'implication des Familles dans leur rôle de 1^{er} éducateur - PROPOSER un accompagnement individuel en fonction des difficultés identifiées
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	L'ensemble des partenaires du champ éducatif du territoire
Coût estimé	Coût RH
Co-financement	
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des situations selon le projet personnalisé - Suivi des préconisations - Durée du suivi dans le dispositif

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°3	Soutien individualisé dans les apprentissages
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	AIDER ET ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS DE LA REUSSITE EDUCATIVE POUR LESQUELS LES DISPOSITIFS DE L'EDUCATION NATIONALE NE SONT PAS ADAPTES A LEUR SITUATIONS
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative <i>Nombre de bénéficiaires : 30</i>
Actions	<i>Public visé : 2-16ans</i> <ul style="list-style-type: none"> - RECENTRER l'enfant sur les apprentissages - MISE A DISPOSITION de l'enfant un espace et des outils appropriés afin de favoriser sa réussite scolaire - ASSURER un appui individualisé basé sur une aide méthodologique - VALORISER les compétences du jeune
Porteur(s) de projet	La Caisse des Ecoles Association Entraide Scolaire et Amicale (ESA)
Partenaire(s)	Association Entraide Scolaire et Amicale, partenaires EN
Coût estimé	900€ (à la charge des familles)
Co-financement	
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les progressions de l'enfant - Bilan qualitatif suivant une grille prédéfinis (ESA) - Nombre de réunion de suivi

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°4	Accompagnement des adolescents décrocheurs
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	En vue d'un grand nombre de jeunes accusant de nombreuses difficultés en terme social, éducatif nous faisons le constat que beaucoup sont en voie de décrochage scolaire. Nous souhaitons mettre en place un focus autour de la question de la déscolarisation avec l'ensemble des partenaires locaux et EN afin de proposer une action multi-partenaire pour les remobiliser sur les apprentissages, ou de co-construire avec le jeune, sa famille un projet d'orientation qui répond avec son ambition et ainsi prévenir le décrochage scolaire.
Orientation stratégique	AGIR EN FAVEUR DE LA REUSSITE EDUCATIVE ET DU SOUTIEN A LA PARENTALITE
Objectifs opérationnels	Maintenir, Renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative <i>Nombre de bénéficiaires : 12-16ans</i>
Actions	<p><i>Public visé : collégiens en situation de décrochage</i></p> <p>Plusieurs axes sont développés dans cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accompagnement à la formulation d'un projet professionnel - l'accompagnement des familles <p>L'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite des services, des maisons de quartier - des mises en stage - aide pour l'écriture d'un CV, lettre de motivation, recherche d'employeur, ... <p>Accompagnement de jeune en voie de décrochage pour une insertion sociale et professionnelle (dès la 4^{ème} jusqu'à 18ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> - AMENER le jeune à se PROJETER par des rencontres régulières consacrées à son avenir professionnel, afin de MESURER l'importance quant à ses choix d'orientation - COMPRENDRE les enjeux de l'orientation - FAVORISER l'entrée dans le monde du travail - AMENER le jeune à être acteur de son projet
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	EN-CIO-MISSION LOCALE
Coût estimé	Coût RH
Co-financement	
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'adolescents bénéficiaires de l'action - nombre de formations auxquelles les jeunes ont pu s'inscrire, nombre de stages obtenus - assiduité aux ateliers, -fréquentation des différents services, qualité du lien avec les divers professionnels

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°5	Club Coup de Pouce : Lecture et Ecriture (CP)
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	FAVORISER L'EGALITE DES CHANCES
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative <i>Nombre de bénéficiaires : 75 enfants/ 15 groupes de 5 (CP)</i>
Actions	<i>Public visé : enfants en classe de CP</i> <i>A raison de 8h par enfant de oct-juin</i> <ul style="list-style-type: none"> - FAVORISER l'entrée en lecture et/ou l'approfondir - DEDRAMATISER le rapport à l'écriture - FAIRE bénéficier les enfants en fragilité d'un accompagnement plus soutenu - DEVELOPPER l'envie de lire et le plaisir du texte par une approche ludique - FAVORISER la fréquentation des espaces et équipements à caractère culturel de la Ville
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	Les partenaires EN
Coût estimé	88 410€
Co-financement	Caisse des Ecoles 70 502€ ACSE 17 908€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires - Evaluer la progression des enfants - Evaluer les retours des parents et des enseignants

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°6	Club coup de pouce : Langage
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	FAVORISER L'EGALITE DES CHANCES
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative <i>Nombre de bénéficiaires : 15 enfants/ 3 groupes de 5 (GS)</i>
Actions	<i>Public visé : enfants en classe de GS</i> <i>A raison de 8h par enfant à partir de janvier</i> <ul style="list-style-type: none"> - PERMETTRE à l'enfant d'aborder sereinement l'apprentissage de la lecture - PROPOSER à l'enfant un atelier qui lui permet une construction langagière adaptée à son niveau et de le développer - DEVELOPPER les acquis scolaire en matière de lecture et ce les réapproprier afin les mieux les restituer - CONSOLIDER la maîtrise du langage par la pratique (atelier de lecture, prise de parole autour de lectures collectives...)
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	EN
Coût estimé	8549€
Co-financement	Caisse des Ecoles 6 849€ ACSE 1 700€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des codes de langage du bénéficiaire - Nombre de bénéficiaires - Evaluer la progression des enfants - Evaluer les retours des parents et des enseignants - Bilan APFEE

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n° 7	CLUB LECTURE/ÉCRITURE (CE1)
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
Orientation stratégique	AGIR EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
Objectifs opérationnels	MAINTENIR, RENFORCER ET FAIRE ÉVALUER LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE <i>Nombre de bénéficiaires : 15 enfants / 3 groupes (CE1)</i>
Actions	<i>Public visé : enfant en classe de CE1 au sein d'écoles classées REP+</i> <i>A raison de 8 h par semaine de septembre au retour des vacances de la Toussaint</i> COMPENSER les situations difficiles, en apportant aux enfants certains éléments favorables à leurs réussites. APPUYER les enfants fragilisés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. DONNER envie de lire aux enfants et à leurs parents. DONNER envie d'écrire aux enfants par l'implication au sein d'un atelier d'écriture. DECOMPLEXER le rapport à l'écriture des enfants et des adolescents
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	EN, BIBLIOTHÈQUE
Coût estimé	4 883.11€
Co-financement	Caisse des Ecoles 2 441.11€ ACSE 2 442€
Évaluation / Suivi	Nombre d'enfants bénéficiaires Pratique de la lecture hors temps scolaire par les enfants Compréhension des histoires

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°8	Accompagnement individualisé des Parents
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	ACCOMPAGNER LA FONCTION PARENTALE ET LE ROLE EDUCATIF
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative <i>Nombre de bénéficiaires : 220 familles</i>
Actions	<i>Public visé : Familles des enfants/jeunes inscrits dans le cadre d'un parcours</i> <ul style="list-style-type: none"> - FAVORISER le rôle éducatif des parents - FAVORISER le lien Parents /Ecole - FAVORISER la communication Parents/Enfant - PROPOSER et ORIENTER les parents vers des espaces propices aux échanges - DEVELOPPER l'autonomie parentale - PERMETTRE aux parents de mieux comprendre le fonctionnement des institutions
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	L'ensemble des acteurs locaux qui interviennent dans le champ de la Réussite Educative, la santé, le loisir et partenaires EN
Coût estimé	Coût RH
Co-financement	
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la participation des parents aux orientations préconisées par le PRE - Evaluer la participation des parents aux actions collectives - Mesurer l'impact de l'évolution des situations - Mesurer l'impact sur les liens Parents/Enfants

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°9	Soutien à la parentalité
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	PROPOSER UNE REPONSE AUX DIFFICULTES EDUCATIVES QUE RENCONTRENT CERTAINS PARENTS, APPUYER ET ACCOMPAGNER CES FAMILLES DANS LEUR ROLE D'EDUCATEUR
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative <i>Nombre de bénéficiaires : 10 familles (5 consultations par famille)</i>
Actions	<i>Public visé : Famille des enfants/jeunes inscrit dans le cadre d'un parcours</i> <ul style="list-style-type: none"> - SOUTENIR et ACCOMPAGNER les parents dans leur fonction parentale - CONSTRUCTION d'un projet individualisé - ASSURER une cohérence et un suivi - AIDE à la fonction parentale - VALORISER les compétences des parents - FAVORISER et AMELIORER les relations intra-familiales - FAVORISER l'épanouissement des relations affectives - PREVENIR les ruptures familiales
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	L'ensemble des acteurs du champ éducatif du territoire (CAF, C.S, Maison des Parents, PMI, Atelier Santé ville...)
Coût estimé	2250€
Co-financement	ACSE 800€ Caisse des Ecoles 1450€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles reçues - Nombre de parents reçus - Nombre d'enfants reçus - Nombre d'enfants suivis - Assiduité dans les rendez-vous - Suivi des préconisations - Amélioration des relations parents/enfants

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°10	Assurer la continuité éducative par le biais de trois champs d'actions : la santé, le loisir et l'accompagnement à la scolarité
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	LUTTER CONTRE LES INEGALITES SOCIALE EN MATIERE DE SANTE, DE LOISIR ET D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative <i>Nombre de bénéficiaires prévisionnels : 250 (enfants/ados)</i>
Actions	<p><i>Public visé : 2-16ans, les familles</i></p> <p>ACCES A LA SANTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CREATION de passerelles entre les différents acteurs locaux et les familles afin d'avoir une meilleure lisibilité sur l'existant - ACCOMPAGNER les familles dans les démarches administratives (constitution dossier CMU, ...) - PERMETTRE aux familles et aux enfants d'être pris en charges en matière sanitaire - FAVORISER l'accès aux soins - VEILLER aux suivis des traitements - ORIENTER vers des professionnels de santé <p>ACCES A LA CULTURES ET AUX LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> - FAVORISER la médiation culturelle - PERMETTRE aux familles à faible revenu de bénéficier d'activités loisirs - PROMOUVOIR les actions loisirs existantes sur le territoire - PERMETTRE à l'enfant de découvrir de nouvelles disciplines - DEVELOPPER le goût de la découverte, le plaisir de l'apprentissage de nouvelles pratiques - ELARGIR les centres d'intérêts de l'enfant <p>ACCES A L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - FAVORISER la réussite éducative - PROPOSER un temps et un espace où l'enfant trouve l'appui d'un professionnel qui l'aide et le valorise - DEVELOPPER la concentration et l'organisation de l'enfant - PERMETTRE aux familles d'accompagner leurs enfants
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	L'ensemble des acteurs locaux qui interviennent dans le champ de la Réussite Educative, la santé, le loisir et partenaires EN
Coût estimé	Santé = 1 483€ Loisirs = 1 500€ Accompagnement Scolaire = 4000€
Co-financement	ACSE ⇒ SANTE = 150€ LOISIRS=500€ CDE ⇒ SANTE = 1 333€ LOISIRS= 1 000€ A.S= 4 000€

Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer la participation des parents aux orientations préconisées par le PRE- Evaluer la participation des parents aux actions collectives- Mesurer l'impact de l'évolution des situations- Mesurer l'impact sur les liens Parents/Enfants
---------------------------	---

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°11	Equipe pluridisciplinaire de soutien
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<p>FAVORISER LA TRANSVERSALITE DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LE CHAMP EDUCATIF ET SANITAIRE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE</p> <p>ASSURER UNE VEILLE ET LA CONTINUITÉ EDUCATIVE</p>
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	<p>Maintenir, renforcer et faire évaluer le Programme de Réussite Educative</p> <p>Nombre de bénéficiaires prévisionnel : 250</p>
Actions	<p>Public visé : 2-16ans</p> <ul style="list-style-type: none"> - PROPOSER un parcours individuel en adéquation avec un diagnostic partagé - APPORTER des moyens et des outils nouveaux ou complémentaires afin de favoriser le suivi de l'enfant - DYNAMISER le travail partenarial
Porteur(s) de projet	Caisse des Ecoles
Partenaire(s)	L'ensemble des acteurs locaux qui interviennent dans le champ de la Réussite Educative, la santé, le loisir et partenaires EN
Coût estimé	Coût RH
Co-financement	
Évaluation / Suivi	<p>Evaluer le nombre de prise en charge</p> <p>Evaluer le nombre de parcours proposé</p> <p>Evaluer le nombre de rupture de parcours</p>

TABLEAUX RECAPITULATIF DES ACTIONS PRE ACHERES 2015

N° Actions	Intitulé de l'action	Coût Total	Caisse des Ecoles	ACSE	Commune	Observations
1	Suivi individualisé des enfants					Subvention adultes relais 35 606€
2	Clubs Coup de Pouce Clé	56 000€	7 000€	30 000€	19 000€	
3	Clubs lecture/écriture	9 000€	1 000€	4 000€	4 000€	
4	Suivi individualisé dans les apprentissages	7 000€		3 500€	3 500€	
5	Visa pour la rentrée	14 000€		6 000€	7 500€	500€ (participation des usagers)
6	Parents, acteurs de la réussite	12 000€	6 000€	2 100€	3 900€	
7	Appui psychologique aux parents et aux adolescents	22 422€	950€	16 400€	5072€	
8	Prévention du décrochage	82 400€		15 000€	66 400€	1 000€ participation des usagers
9	Prévention du décrochage 16-18ans	24 000€			24 000€	
10	Prévention auprès des enfants de maternelle	24 000€		8 000€	16 000€	
11	Equipe Pluridisciplinaire de Soutien	Coût RH				
	TOTAUX		14 950€	85 000€	149 372€	1 500€

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°1/10	Suivi individualisé des enfants
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> Mieux intégrer les actions proposées à un parcours global et cohérent que la famille définit et auquel elle adhère. Besoin d'individualisation afin de proposer des solutions aux enfants/adolescents en difficulté Permettre aux familles de s'exprimer librement sur les problèmes qu'elles rencontrent Mieux connaître les situations et l'évolution des enfants
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>Il s'agit d'individualiser l'accès à des actions ciblées auprès d'enfants en difficulté. Les actions permettent de répondre au mieux à des difficultés circonscrites en facilitant l'accès.</p> <p>Cette action constitue :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un moyen de prévention afin d'éviter que les situations ne se détériorent. Une première approche des familles permettant d'évaluer la difficulté et de proposer, le cas échéant, un parcours individualisé. <p>Les personnes repérantes pourront proposer directement un accès privilégié pour des enfants en difficulté.</p> <p>Les personnes repérantes qui pourront proposer cet accès sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Directeurs d'écoles, instituteurs/trices, Directeurs de maisons de quartiers, Responsables périscolaire et extrascolaire, animateurs, Assistentes sociales de secteur ou du CCAS, Chargée de suivi des familles de la Réussite éducative... <p>Les actions qui pourront être proposées de manière individualisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement à la scolarité, Ateliers de remise à niveau, Accompagnement individualisé dans les apprentissages,

	<ul style="list-style-type: none"> • Clubs Coup de pouce Clé, • Clubs lecture, • Inscription aux activités sportives et culturelles, • Séjours familles, sorties familles, centre de vacances, • Aide et accompagnement psychologique. <p>1. <u>Parcours personnalisés</u></p> <p>La mise en œuvre de ces parcours constitue le cœur du projet de Réussite éducative sur Achères.</p> <p>Le chargé de suivi des familles continuera son travail avec les familles déjà entrées dans le dispositif : évaluation des parcours, redéfinitions, suivi et appui. La fin de certains parcours permettra de se concentrer sur la prise en charge de nouvelles familles, sachant que c'est souvent le début du parcours qui prend le plus de temps.</p> <p>Le partenariat avec le centre Georges Devereux nous permettra d'accroître le suivi individualisé en profondeur auprès de certaines familles.</p> <p>Enfin, l'équipe pluridisciplinaire conservera son rôle de groupe ressource dans la formalisation et la mise en œuvre des parcours. La constitution de cette instance évoluera courant 2015 avec le départ en retraite de certaines personnes et l'arrivée de nouveaux membres (voir fiche sur l'équipe pluridisciplinaire de soutien)</p> <p>Actuellement, la coordinatrice est seule sur les 2 postes, ce qui devrait pouvoir évoluer à la fin du 1^{er} trimestre 2015 avec le recrutement d'un chargé de suivis des enfants et des familles en contrat adulte-relais.</p> <p>Il semble très difficile compte tenu du nombre de suivis et de demande de fonctionner avec 1 seule personne. Le recrutement de cette deuxième personne devrait nous permettre de relancer les suivis au niveau institutions et de relancer les réseaux de bénévoles...</p>
<p>Porteur(s) de projet</p>	<p>Coordinatrice de la Réussite éducative et chargée de suivi des enfants et des familles</p>
<p>Partenaire(s)</p>	<p>Education Nationale (RASED...), CMPI, CMPA, Services municipaux, Associations locales (APSY, ELLSA, CSF...).</p>
<p>Coût estimé</p>	<p>54 000€</p>
<p>Co-financement</p>	<p>Subvention Adultes relais : 35 606€</p>
<p>Évaluation / Suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants suivis par l'équipe, • Adhésion des parents et des enfants • Suivi des préconisations • Assiduité aux actions proposées • Evolution scolaire et comportementale des enfants suivis

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°2/10	Clubs Coup de Pouce Clé
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Compenser les situations difficiles, en apportant aux enfants quelques-uns des ingrédients de réussite que les enfants les plus favorisés reçoivent quotidiennement le soir à la maison • Appuyer les enfants de CP fragilisés dans l'apprentissage de la lecture • Assurer un suiti renforcé et ciblé de l'enfant par de petits effectifs • Donner envie de lire aux enfants et à leurs parents. • Favoriser les bonnes relations entre l'école et la famille dans le suivi de la scolarité de l'enfant.
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>L'action menée en 2006 puis 2007 a été étendue à l'ensemble des écoles de la ville à la rentrée 2008.</p> <p>L'extension à toutes les écoles semble là aussi concluante et sera à ce titre maintenue pour la rentrée prochaine.</p> <p>Le nombre de clubs Coup de pouce Clé pour l'année 2014/2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Célestin Freinet : 2 ✓ Louis Juvet : 1 ✓ Frédéric et Irène Joliot Curie : 2 ✓ Paul Langevin : 2 ✓ Henri Wallon : 3 ✓ Total : 10 clubs sur la ville <p>Le fonctionnement sera identique et correspondra au cadre posé par l'Apfée : partenariat éducation nationale/mairie, repérage et orientation des enfants par les enseignants, méthodologie Coup de pouce Clé, cérémonie de début et de fin...</p> <p>En outre, le partenariat avec la bibliothèque municipale sera poursuivi : accueil de groupes d'enfants des coups de pouce et de leurs parents, spectacles proposés...</p> <p>Chaque année, l'Apfée forme les anciens animateurs en proposant de faire évoluer les clubs et forme également les nouveaux animateurs. L'Apfée assure tout au long de l'année des réunions de régulation, d'analyses des</p>

	<p>pratiques et apporte un soutien technique à l'ensemble de l'équipe.</p> <p>L'action Club Coup de pouce Clé nous semble bien s'intégrer au suivi de la réussite éducative. Depuis la rentrée 2014/2015 avec la mise en place des équipes pluridisciplinaire restreintes, nous avons pu proposer des parcours individualisés aux familles, ce travail débute et continuera sur l'année scolaire prochaine : dans ce cas, les Clubs Coup de Pouce Clé s'inscrivent dans un travail global de suivi de l'enfant et de sa famille. Pour d'autres, il s'agit d'une action individualisée : nous considérons que le problème relève uniquement de l'apprentissage de la lecture, la réponse apportée est alors ciblée : le Club Coup de pouce clé. Néanmoins les échanges que nous avons régulièrement avec les enseignants et les animateurs des clubs nous permettent d'évaluer les difficultés sur des enfants qui restent fragilisés et, le cas échéant, de leur proposer la mise en œuvre de parcours individualisés et de réévaluer la situation à n'importe quel moment de l'année.</p> <p>Compte tenu de l'évaluation des Clubs Coup de Pouce Clé qui a eu lieu au cours de l'année 2011 et qui pointait un déficit en CE1, nous avons décidé de renforcer cette action par l'extension des Clubs Coup de Pouce jusqu'aux vacances de la Toussaint pour les enfants de CE1 ayant bénéficié du coup de pouce en CP afin d'accompagner en douceur la sortie des clubs. A la suite des vacances de la Toussaint, il est proposé aux enfants et aux familles de continuer sur les Clubs Lecture CE1.</p>
Porteur(s) de projet	Pilote des Clubs coup de pouce clé et Coordinatrice de la Réussite éducative
Partenaire(s)	Education Nationale, Apfée
Coût estimé	56 000€
Co-financement	Commune : 19 000€ / CDE : 7 000€ ACSE/30 000€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants bénéficiaires • Apprentissage ou non de la lecture • Evolution des résultats scolaires

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°3/10 Intitulé de l'action	Clubs lecture / écriture (Action non renouvelée en septembre 2015)

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Compenser les situations difficiles, en apportant aux enfants quelques-uns des ingrédients de réussite que les enfants les plus favorisés reçoivent quotidiennement le soir à la maison • Appuyer les enfants fragilisés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture • Donner envie de lire aux enfants, adolescents et à leurs parents. • Donner envie d'écrire aux enfants et adolescents par l'implication au sein d'un atelier d'écriture. • Décomplexer le rapport à l'écriture des enfants et des adolescents <p>Favoriser la fréquentation de la bibliothèque par des familles en difficulté</p>
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>Les clubs lecture / écriture qui favorisent une sortie « en douceur » des clubs Coup de Pouce Clé et nous permettent de travailler avec les enfants et leurs parents sur la lecture plaisir seront poursuivis pour cette année 2014/2015. Ils permettent aussi de favoriser la fréquentation de la bibliothèque municipale par les parents. Les clubs débiteront après les vacances de la Toussaint. De la rentrée jusqu'aux vacances de la Toussaint, les enfants de CE1 poursuivront les Clubs Coup de Pouce CE1 afin de maintenir la dynamique et de renforcer les acquis. Ils enchaîneront par les clubs lecture / écriture dès le mois de novembre et jusqu'à la fin juin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les animations se dérouleront tous les vendredis pour les enfants de Freinet, Jovet et Joliot et les mardis pour les enfants de Langevin et Wallon. Ils sont proposés par le personnel du service éducation (pour la partie lecture) et par un écrivain (pour la partie écriture). • En parallèle, des spectacles sont proposés aux enfants. • Les parents seront associés à la démarche et participeront à certains clubs durant l'année. L'idée est aussi de favoriser la fréquentation de la bibliothèque par les parents et d'en faire une sortie familiale possible.

Porteur(s) de projet	Pilote des Clubs coup de pouce clé et Coordinatrice de la Réussite éducative
Partenaire(s)	Education Nationale, services municipaux
Coût estimé	9 000€
Co-financement	Commune : 4 000€ / CDE : 1 000€ ACSE/4 000€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'enfants bénéficiaires• Pratique de la lecture hors temps scolaire par les enfants• Compréhension des histoires• Fréquentation de la bibliothèque municipale par les jeunes et leurs parents

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°4/10	Suivi individualisé dans les apprentissages
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à la demande des familles face aux difficultés scolaires et parfois à l'échec de leurs enfants, • Réinvestir l'enfant dans sa scolarité, • Travailler sur l'implication des parents dans l'aide aux devoirs et l'apprentissage des leçons.
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>Cette action est la continuation de l'action proposée depuis le début du projet. Elle se déroulera selon les mêmes modalités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Prise en charge des jeunes de manière individuelle par des intervenants diplômés dans les matières où il y a difficulté. ● Bénévoles, moniteurs, parents, enseignants, travailleurs sociaux sont associés dans cette démarche autour du jeune en difficulté : <ul style="list-style-type: none"> - Remise à niveau de l'élève, - Meilleure organisation du travail scolaire avec la famille, - Motivation et désir de progresser, - Favoriser les échanges entre parents et enfants, - Les aider à poser des questions et à parler de leur culture, de leur différence, à découvrir leurs valeurs, à prendre plus tard leur place dans la société, - Implication des parents dès le départ. <p>Dans le cadre de la C.S.F., les interventions sont assurées par des étudiants Bac + 2 minimum. Ceux-ci sont rémunérés par l'association et une participation, au quotient familial, est demandée aux familles</p>
Porteur(s) de projet	Coordinatrice Réussite éducative et Association CSF

Partenaire(s)	CSF
Coût estimé	7 000€
Co-financement	Commune : 3 500€ / ACSE : 3 500€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none">• Bulletin scolaire, dialogue et rencontres avec les parents,• Réunions périodiques rassemblant la réussite éducative, les moniteurs et bénévoles et ainsi permettant de cibler les problèmes, de faire le point sur les progrès de l'enfant et de l'environnement familial,• Lien avec l'enseignant

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°5/10	Visa pour la rentrée
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Compenser les situations difficiles, en apportant aux enfants quelques-uns des ingrédients de réussite que les enfants les plus favorisés reçoivent souvent durant les grandes vacances. • Apprendre autrement sur un temps plus détendu, en petits groupes et avec une approche différente. • Travailler sur les lacunes et permettre une remise à niveau. • Redonner confiance en eux aux enfants. • Sensibiliser les parents sur le soutien scolaire qui peut être apporté « hors devoirs »
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>Ce projet a pu être mis en œuvre les 7 années précédentes. Le bilan que nous en tirons nous permet de proposer sa poursuite pour l'année 2015.</p> <p>Les enfants se verront proposer des sessions de remise à niveau pendant un mois (juillet ou août), à raison de 2 à 3 séances de deux heures par semaine. Les séances seront animées par l'intervenante des cours d'alphabétisation et de 3 étudiants.</p> <p>Les enfants seront principalement sélectionnés par le projet de Réussite éducative (priorité aux enfants en parcours individualisés) mais pourront aussi être proposés par des enseignants ou toute autre personne œuvrant dans la scolarité des enfants : RASED, enseignants, professeurs... Le repérage des enfants se fait tout au long de l'année.</p> <p>Un premier entretien aura lieu avec la famille puis avec l'enfant avant l'inscription leur rappelant le cadre et le mode de fonctionnement afin d'avoir une totale adhésion au projet de la part des 2 parties.</p> <p>Tous les enfants sont reçus en préalable de leur session par un intervenant afin de réaliser une évaluation permettant de cibler au mieux le besoin (ex : dans quelle matière sont les difficultés...).</p> <p>Chaque séance se découpera en trois temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail sur des cahiers de vacances pendant 50 minutes. • Détente, jeux collectifs, récréation pendant 20 minutes. • Jeux éducatifs pendant 50 minutes.

	<p>Le matin sera réservé pour les enfants d'élémentaires et l'après-midi pour les collégiens et lycéens de seconde.</p> <p>Enfin, à la fin de chaque session, un entretien sera proposé à l'enfant et sa famille afin de proposer (ou non) des actions de suivi pour l'année à venir dans le cadre de la réussite éducative.</p> <p>NB : pour les enfants, l'entretien permettra aussi de mesurer si les enfants partent en vacances ou pratiquent d'autres activités. En parallèle de ces remises à niveau, il sera proposé une pratique sportive par Achères sport et des départs en vacances en lien avec les services de la ville.</p> <p><i>Cette action permet une remise à niveau en douceur, lorsque les enfants sont plus disponibles. Il s'agit de leur permettre de combler leurs lacunes (ce qui est difficile pendant l'année scolaire puisque le programme avance) et d'éviter que les difficultés ne s'accumulent trop et aboutissent à un décrochage scolaire complet. Il ne s'agit donc pas d'un stage de la rentrée scolaire mais plutôt d'un travail en profondeur sur les difficultés scolaires agissant également sur le comportement de l'enfant (meilleure confiance en soi, concentration...)</i></p>
Porteur(s) de projet	Coordinatrice Réussite éducative
Partenaire(s)	Education nationale, services municipaux...
Coût estimé	14 000€
Co-financement	Commune : 7 500€ ACSE/ 6 000€ Participation des familles 500€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants et d'adolescents bénéficiaires • Evolution des résultats à la rentrée scolaire • Implication des parents dans l'apprentissage • Remobilisation des enfants et des parents autour de leur scolarité

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°6	Parents, acteurs de la réussite
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'appuyer les parents dans leur mission éducative • Manque de confiance entre les intervenants et les parents afin d'agir au lieux sur l'enfant • Lien parents/enfants • Isolement des parents • Peu de départ en vacances des les familles
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p><u>Sorties culturelles</u></p> <p>Le partenariat avec Culture du cœur sera prolongé et développé avec l'arrivé d'un chargé de suivi des familles, et des sorties familles seront proposées dans le cadre de parcours individualisés.</p> <p><u>Médiation familiale</u></p> <p>Compte tenu de l'influence des difficultés familiales sur l'enfant, le partenariat avec l'association Yvelines médiation sera prolongé et bénéficiera aux familles du projet concernées par ces difficultés.</p> <p><u>Un lieu d'accueil parents/enfants (LAEP)</u></p> <p>Inspirée du travail de Françoise Dolto, des temps parents/enfants seront proposés une après-midi par semaine, au sein du Relais Assistante Maternelle. Ils seront animés par une puéricultrice et la psychologue intervenant au sein du dispositif de réussite éducative et permettront de travailler sur le lien parents enfants jusqu'à l'âge de 6 ans.</p> <p><u>Soutien à la parentalité, lieu écoute violence et consultations familiales</u></p> <p>Le partenariat avec l'association Alternative sera prolongé. Les permanences au PAD ont pu démontrer qu'il était plus facile d'orienter les familles sur le même lieu. Ce type d'action, dès lors que la famille y adhère, s'est révélé particulièrement intéressant et complémentaire avec le suivi individualisé. Nous proposons 2 après-midi de permanence par mois au PAD.</p>
Porteur(s) de projet	Coordinatrice Réussite éducative Service Petite enfance CCAS



CONTRAT DE VILLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION - 2015/2020 - CA PAC



Partenaire(s)	Association Alternative, le Point d'Accès au Droit de la Ville, Association Bourse, Solidarité, Vacances, Association Yvelines Médiation, Relais Assistantes Maternelles de la Ville.
Coût estimé	12 000 €
Co-financement	6000 € /Caisse des écoles 3900 € / Commune 2100€/ACSE
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants et d'adolescents bénéficiaires • Evolution des comportements des parents et des enfants • Relations qui sont nouées entre les professionnels et les familles • Demande de séjours des familles

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°7	Appui psychologique aux parents et aux adolescents
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin un soutien psychologique original et souple aux familles en difficulté. • Manque de fréquentations aux structures de soutien psychologiques et/ou psychiatriques pour les personnes qui en ont besoin mais qui ne font pas la démarche • Blocages psychologiques qui handicapent la réussite de l'enfant
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>Il s'agit d'apporter un appui psychologique adapté aux familles ou aux adolescents que l'on suit.</p> <p>En effet, les difficultés psychologiques, dont certaines résultent de difficultés sociales mais aussi de traumatismes familiaux ou culturels, rendent parfois difficile nos actions : certaines actions proposées sont inefficaces du fait de blocages psychologiques.</p> <p>Dans le même temps, nous avons constaté que les structures d'appui psychologique (CMP Adultes, CMP Enfants) sont parfois un frein pour les familles ou les jeunes, qui ne s'y rendent pas.</p> <p>Aussi, nous continuerons à développer des partenariats qui nous permettent de proposer un appui psychologique original et souple aux familles.</p> <p>Pour la petite enfance : interventions ciblées d'une psychologue (participant à l'équipe pluridisciplinaire et à la fiche action maternelle),</p> <p>Pour les jeunes : partenariat avec l'association APSY qui nous permet d'orienter des jeunes qui bénéficient dès lors d'un soutien psychologique vers le « point d'accueil écoute jeunes »,</p> <p>Pour les familles et certaines difficultés psychologiques renvoyant à des aspects culturels : partenariat avec le centre Georges Devereux.</p> <p>Ces interventions ciblées se font dans un lieu qui est déterminé avec la famille et où elle se sent en confiance.</p> <p>Il ne s'agit pas de mettre en œuvre des psychothérapies sur le long terme mais bien d'apporter à un moment donné un appui ciblé visant à débloquer une situation. Si un soutien de plus long terme est souhaité par la famille et/ou le jeune, nous les orientons alors vers les structures ou professionnels qui peuvent mettre en œuvre ce suivi. Cela permet aussi, à plus long terme d'amener des personnes qui auraient besoin d'un appui psychologique à accepter cet appui.</p>
Porteur(s) de projet	Coordinatrice de la Réussite éducative
Partenaire(s)	Association APSY, Centre Georges Devereux
Coût estimé	22 422 €
Co-financement	5072 € / Commune 16 400€/ ACSE 950€/ CDE



CONTRAT DE VILLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION - 2015/2020 - CA PAC



Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de familles et/ou d'adolescents bénéficiaires• Evolution des comportements des parents et des enfants
---------------------------	---

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°8	Prévention du décrochage 12-16 ans
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du décrochage scolaire à la sortie du collège sans qualification et sans projet • Manque d'accompagnement du jeune dans la formulation d'un projet d'avenir • Peu ou pas d'ateliers de remise à niveau et d'insertion professionnelle • Besoin d'accompagnement du jeune et sa famille pour une entrée plus rapide vers le monde professionnel si l'enseignement ne lui correspond pas.
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>Plusieurs axes sont développés dans cette fiche action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La question de l'orientation, en particulier vers l'alternance et l'accompagnement à la formulation d'un projet professionnel • Les ateliers de prévention du décrochage et de remise à niveau • Les mesures de responsabilisation (convention avec le collège et la Mairie). <p>Concernant l'axe lié à l'orientation, il s'agira de proposer aux jeunes en voie de déscolarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des visites d'entreprise, • Des mises en stage de courte ou plus longue durée, • Une aide à la réalisation de CV, lettre de motivation, recherche d'employeurs... <p>Certains services de la ville accueillent déjà des stagiaires de la Réussite éducative. Le partenariat avec les services de la ville sera développé, les tuteurs (responsable de service) sont ainsi en confiance lorsque nous leur orientons des jeunes stagiaires, le dispositif est de plus en plus reconnu sur la ville.</p> <p>Parallèlement, un travail sera mené par le BIJ, visant à informer le jeune sur les filières et les possibilités.</p> <p>Des ateliers de rédaction de CV, de lettres de motivation et d'aide à la recherche de stage sont ouverts et seront poursuivis.</p> <p>Enfin le partenariat avec le CIOP (Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle sera poursuivi) proposant des permanences sur l'alternance et la découverte des filières.</p> <p>Il s'agit d'ouvrir les perspectives pour ces jeunes, de leur montrer des filières possibles auxquelles ils n'auraient pas pensé, de les mobiliser pour un métier. L'accompagnement permet de rendre plus facile l'accès à ce à quoi ils aspirent. Il s'agit aussi de leur faire prendre conscience des difficultés et contraintes du monde du travail.</p> <p>Les ateliers de prévention du décrochage continueront pour l'année scolaire 2015/2016, ils semblent répondre à un véritable besoin.</p> <p>Ces ateliers s'adressent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des jeunes qui souhaitent une remise à niveau dans une matière précise.

	<ul style="list-style-type: none"> • Des jeunes en situation de rupture par rapport au collège, • Des jeunes ayant besoin d'un soutien qu'ils ne peuvent bénéficier à la maison. • <p>Le comité de pilotage mis en place à la rentrée 2014/2015 sera reconduit, et la formation des intervenants sera approfondie.</p> <p>Ainsi tous les participants à ces ateliers sont « passés » en équipe pluridisciplinaire restreinte et nous permet d'avoir un suivi sur l'année de l'évolution des jeunes.</p> <p>Les groupes sont hétérogènes et non stigmatisant. Le taux d'encadrement est de 1 pour 5 et les ateliers ont lieu sur 5 sites différents sur la ville, de 18h à 20h, deux soirs par semaine pour chaque jeune.</p>
Porteur(s) de projet	Direction Jeunesse et Sports
Partenaire(s)	Bureau Information Jeunesse de la Ville, le CIOP (Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle), ..
Coût estimé	82 400 €
Co-financement	66 400 € / Commune, 1 000 € / usagers 15 000€/ACSE
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de familles et/ou d'adolescents bénéficiaires • Evolution des comportements des parents et des enfants

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°9	Prévention du décrochage 16-18 ans
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du décrochage scolaire à la sortie du collège sans qualification et sans projet • Manque d'accompagnement du jeune dans la formulation d'un projet d'avenir • Peu ou pas d'ateliers de remise à niveau et d'insertion professionnelle • Besoin d'accompagnement du jeune et sa famille pour une entrée plus rapide vers le monde professionnel si l'enseignement ne lui correspond pas.
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>Plusieurs axes sont développés dans cette fiche action identiques à celle des 12-16 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La question de l'orientation, en particulier vers l'alternance et l'accompagnement à la formulation d'un projet professionnel, • Les ateliers de prévention du décrochage et de remise à niveau, • Un séjour de révisions pré-BAC pendant les vacances de printemps. <p>Concernant l'axe lié à l'orientation, il s'agira de proposer aux jeunes en voie de déscolarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des visites d'entreprise • Des mises en stage de courte ou plus longue durée • Une aide à la réalisation de CV, lettre de motivation, recherche d'employeurs... <p>Certains services de la ville accueillent déjà des stagiaires de la Réussite éducative. Parallèlement, un travail sera mené par le BJJ, visant à informer le jeune sur les filières et les possibilités.</p> <p>Des ateliers de rédaction de CV, de lettres de motivation et d'aide à la recherche de stage sont ouverts et seront poursuivis.</p> <p>Enfin le partenariat avec le CIOP (Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle sera poursuivi) proposant des permanences sur l'alternance et la découverte des filières.</p> <p>Il s'agit d'ouvrir les perspectives pour ces jeunes, de leur montrer des filières possibles auxquelles ils n'auraient pas pensé, de les mobiliser pour un métier. L'accompagnement permet de rendre plus facile l'accès à ce à quoi ils aspirent. Il s'agit aussi de leur faire prendre conscience des difficultés et contraintes du monde du travail.</p> <p>Les ateliers de prévention du décrochage pour les 16-18 ans ont été expérimentés depuis plus deux ans et semblent répondre à un véritable besoin. Chaque année la demande de jeunes de cette tranche d'âge augmente.</p> <p>Ces ateliers s'adressent à :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Des jeunes qui souhaitent une remise à niveau dans une matière précise, ou une aide plus méthodologique, Des jeunes en situation de rupture par rapport au lycée, <p>La procédure est la même que pour la tranche d'âge des 12-16 ans : passage en équipe pluridisciplinaire restreinte en début d'année qui définit quel jeune peut bénéficier ou pas du dispositif. Ce qui nous permettra de suivre l'évolution du jeune sur l'année. (rencontre avec les parents, et réunions avec les intervenants, le coordinateur jeunesse et la coordinatrice réussite éducative tout au long de l'année).</p> <p>Les groupes sont ainsi hétérogènes et non stigmatisant. Le taux d'encadrement est de 1 pour 6 et les ateliers ont lieu sur les structures de 18h à 20h, deux soirs par semaine pour chaque jeune.</p>
Porteur(s) de projet	Direction Jeunesse et Sports
Partenaire(s)	Bureau Information Jeunesse de la Ville, le CIOP (Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle), ..
Coût estimé	24 000 €
Co-financement	24 000 € / Commune
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'adolescents bénéficiaires de l'action Nombre de formations auxquelles les jeunes ont pu s'inscrire, nombre de stages obtenus Intégration dans le monde du travail ou en formation qualifiante Participation aux ateliers et évolution des résultats

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	REUSSITE EDUCATIVE
Fiche n°10	Prévention auprès des enfants de maternelle
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu d'enfant de maternelle inscrits dans le PRE ▪ Manque de propositions spécifiques aux enfants de cet âge, ▪ Manque de connaissance du dispositif aux parents
Orientation stratégique	Agir en faveur de la Réussite Educative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Maintenir, renforcer et faire évoluer le Programme de Réussite Educative
Actions	<p>Ce projet, s'adresse spécifiquement aux enfants âgés de 2 à 6 ans et à leurs familles. Il est la poursuite de l'action menée l'année passée. Il vise à anticiper les difficultés que ces enfants rencontreront dans leur scolarité. Il s'agit donc d'identifier les facteurs de difficultés et d'agir le plus rapidement (dès la crèche pour certains et en maternelle pour d'autre).</p> <p>Le projet comporte donc plusieurs aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription des enfants dans les centres maternels ou crèches. Nous avons constaté que les petits enfants que nous suivons et que nous connaissons, la plupart du temps, par le suivi mis en œuvre pour leurs frères, ne sont souvent pas inscrits dans les centres de loisirs maternels ou les crèches. La première action proposée est donc l'inscription dans les centres de loisirs maternels, préalable à un travail avec les parents et l'enfant. ▪ Accompagnement des parents : un enfant en difficulté est souvent le reflet des difficultés des parents. Un soutien social et psychologique leur est donc proposé, à travers des moments d'écoute. L'écoute, par un psychologue, se passe tout d'abord de manière informelle dans les centres d'accueil petite enfance. Puis des rencontres plus régulières sont proposées aux parents qui le souhaitent, avec un groupe de parole, animée par la psychologue qui a lieu tous les mois et qui regroupe actuellement une dizaine de parents. ▪ Un travail en amont de l'école maternelle avec l'outil LAEP – Lieu d'accueil Parents-Enfants. Il s'agit de proposer un lieu d'accueil pour les parents (type maison verte) qui viennent sur la structure du RAM avec leur enfant une après-midi par semaine. C'est un lieu où ils peuvent rencontrer d'autres parents ainsi que des professionnels à leur écoute. Ce temps permet également aux enfants qui ne sont pas en collectivité de se familiariser avec les autres. <p>Le partenariat avec la PMI nous permet d'assurer sans coût supplémentaire le suivi de ces enfants en matière de santé et de pouvoir orienter rapidement des familles en difficultés</p>



CONTRAT DE VILLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION - 2015/2020 - CA PAC



Porteur(s) de projet	Service Petite Enfance
Partenaire(s)	Relais Assistantes Maternelles de la Ville, PMI.
Coût estimé	24 000 €
Co-financement	16 000 € / Commune 8 000€/ACSE
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants bénéficiaires • Nombre d'actions ciblées mises en place • Evolution du comportement des petits enfants • Relations avec les parents

Crédit fongibles Poissy 2015

INTITULE DE L'ACTION	COÛT DE L'ACTION	SUBVENTION DEMANDÉE A LA MîCIT	PROPOSITION ÉTAT
Lutte contre les fractures numériques (Fiche n°2)	28 764,00	8 000,00	5 500,00
Séjours éducatifs jeunes (Fiche n°3)	29 670,00	6 000,00	6 000,00
Association en portage du Conseil Citoyen (Fiche n°4)	4 828,00	3 400,00	3 400,00
Savoir nager (Fiche n°5)	26 200,00	5 000,00	5 000,00
Développer des activités sportives féminines (Fiche n°6)	30 400,00	5 000,00	5 000,00
Chantier d'insertion Peinture & Rénovation (Fiche n°7)	289 483,00	20 000,00	15 000,00
Coup de Pouce pour un Emploi (Fiche n°8)	12 700,00	2 500,00	2 500,00
Accompagnement et financement de projets de création de micro- entreprises par des personnes en situation d'exclusion et en particulier les habitants en zone politique de la ville sur Poissy (Fiche n°9)	20 654,00	4 000,00	4 000,00
Sensibiliser, informer et accompagner à la création d'entreprise (Fiche n°10)	106 032,00	16 000,00	10 000,00
Formation : troubles du comportement d'enfants de maternelle et primaire (Fiche n°11)	11 330,00	4 600,00	4 600,00
TOTAL FONGIBLES BOP 147	604 305,00	75 900,00	61 000,00

Pilier	Cohésion sociale
Sous-Pilier	Culture
Fiche n°2	
Intitulé de l'action	Lutte contre les fractures numériques

Diagnostic partagé	Les familles issues des quartiers sollicitent de plus en plus ce besoin auprès du centre social et des maisons de quartiers
Orientation stratégique	Favoriser l'accès aux activités culturelles
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux familles des quartiers prioritaires d'amoinrir l'écart entre le parent et l'enfant en matière de TIC. ▪ Faire découvrir et ou perfectionner les connaissances de l'outil informatique au public des géographies prioritaires.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'ateliers sur le centre Malraux et l'association Saint Exupéry dédiés aux habitants des quartiers prioritaires. • Mise en place d'un animateur multimédia
Porteur(s) de projet	Centre Social André Malraux
Partenaire(s)	DVQ / Club ST EX
Coût estimé	28 764€
Co-financement potentiel	ACSE 5 500€ Vie des quartiers Poissy
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants ▪ Evolution des apprenants

Pilier	Cohésion sociale
Sous-Pilier	Loisirs
Fiche n°3	Séjour Educatifs Jeunes
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	De nombreux jeunes sur le quartier dont les parents n'ont pas la possibilité financière d'offrir des sorties et ou des séjours et d'autre part, face à la société les jeunes sont plus dans de la consommation et pas nécessairement orienté vers des projets plus structurant qui leur permettraient de s'ouvrir davantage aux autres et avoir un comportement citoyen.
Orientation stratégique	Séjours éducatifs
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre les jeunes acteurs de leur séjour (citoyenneté, civisme) ▪ Conduire des actions de solidarité.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Monter des séjours d'aide à l'autonomie des jeunes, • Monter avec les jeunes un projet sur la rénovation d'une école au Maroc en y associant des périodes de détente et de loisirs.
Porteur(s) de projet	Centre social André Malraux
Partenaire(s)	
Coût estimé	29 670€
Co-financement potentiel	ACSE 6 000€ Ville de Poissy 4 470€ CAF 18 000€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication des jeunes dans le montage du projet ▪ Qualité du film réalisé

Pilier	Cohésion sociale
Sous-Pilier	Accès à la citoyenneté
Fiche n°4	
Intitulé de l'action	Conseil Citoyen

Diagnostic partagé	La loi de février 2014 a pour but de mettre en place des conseils citoyens au sein des quartiers prioritaires.
Orientation stratégique	Développer la citoyenneté et le civisme
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amener les habitants du quartier Saint-Exupéry à s'inscrire dans une démarche de co-construction avec la politique de la ville, les différentes associations, les acteurs et les partenaires locaux en se rassemblant en un Conseil Citoyen. ▪ Les soutenir dans cette action et mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaire à sa mise en œuvre.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de réunion • Création d'un réseau de partenaires afin de monter des actions.
Porteur(s) de projet	Club Saint Exupéry
Partenaire(s)	
Coût estimé	4 828€
Co-financement potentiel	ACSE 3 400€ Ville de Poissy
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La cohérence ▪ La conformité ▪ La pertinence ▪ L'efficacité ▪ L'effectivité ▪ La satisfaction

Pilier	Cohésion sociale
Sous-Pilier	Sport
Fiche n°5	Savoir nager
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	De nombreux jeunes en sortant de primaire ne maîtrisent pas la nage, le but de cette opération est donc de lutter contre les effets de noyade et faciliter l'autonomie du nageur.
Orientation stratégique	Favoriser l'accès aux activités sportives
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux jeunes de 11/12 ans issus des quartiers de savoir nager en arrivant en 6ème ▪ Perfectionner la maîtrise de la nage pour les 12/16 ans.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'ateliers sur le centre Malraux et l'association Saint Exupéry dédiés aux habitants des quartiers prioritaires. • Mise en place d'un animateur multimédia
Porteur(s) de projet	Service des sports
Partenaire(s)	
Coût estimé	26 200€
Co-financement potentiel	ACSE 5000€ Service des sports Poissy
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de jeunes concernés ▪ Niveau d'autonomie dans un milieu aquatique

Pilier	Cohésion sociale
Sous-Pilier	Sport
Fiche n°6 Intitulé de l'action	Développer des activités sportives féminines

Diagnostic partagé	Les adolescents des quartiers prioritaires sont souvent contraints dans leur milieu familial à une sédentarité culturelle.
Orientation stratégique	Favoriser l'accès aux activités sportives
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux adolescents des quartiers prioritaires d'accéder à des pratiques sportives ▪ Orienter pour permettre l'intégration de ces sportives sur une association fédérale.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de 5 jours de stages gratuits, permettant aux jeunes filles d'accéder à une pratique sportive référencée sur le territoire et terminer par une action de cohésion finale mixte (filles/garçons).
Porteur(s) de projet	Service des sports
Partenaire(s)	
Coût estimé	30 400€
Co-financement potentiel	ACSE 5 000€ Service des sports Poissy
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participantes ▪ Nombre de participantes intégrant un club sportif ▪ Assiduité et épanouissement

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Emploi
Fiche n°7	
Intitulé de l'action	Chantier d'insertion peinture et rénovation

Diagnostic partagé	Acteur sur la ville depuis quelques années sur les chantiers d'insertion.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle des personnes les éloignées de l'emploi.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement à l'insertion professionnelle.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Recruter et accompagner des personnes en difficultés d'insertion et proposer des formations techniques sur des domaines particuliers
Porteur(s) de projet	Association ACR
Partenaire(s)	Ville de Poissy / Pôle Emploi / Mission locale
Coût estimé	114 000€
Co-financement potentiel	Ville de Poissy / FSE/ DIRECCTE : financement effectif en 2015 soit environ 114 000€ pour 5,9 ETP ASCE 15 000€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes recruté en insertion sur les chantiers. Suivis de ces personnes, ont elles eu des offres d'emplois, de formations et autres.

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Emploi
Fiche n°8	
Intitulé de l'action	Coup de pouce pour un emploi

Diagnostic partagé	La ville ne dispose pas de service emploi. Il y a un manque à ce niveau-là.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en relation les demandeurs et les employeurs. Diminuer le taux de chômage
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre des entreprises proposant des offres immédiates avec des demandeurs d'emplois.
Porteur(s) de projet	Association RPAE
Partenaire(s)	Pôle emploi / Mission locale
Coût estimé	3000€
Co-financement potentiel	PAC / Pôle emploi / Ville de Poissy / Mission locale ACSE 2 500€
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises présentes Nombre de demandeurs d'emplois présents Nombre de poste pourvus

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Développement économique
Fiche n°9	
Intitulé de l'action	Association pour le droit à l'initiative économique

Diagnostic partagé	Acteur sur la ville depuis quelques années sur l'accompagnement à la création d'entreprise.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'ambition entrepreneuriale.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Développer la création d'entreprises sur le territoire.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et financement de projets de création de microentreprises, par des personnes en situation d'exclusion et en particulier les habitants en zone politique de la ville sur Poissy. <ul style="list-style-type: none"> Développement de parcours d'accompagnement renforcé autour de la création d'entreprise. Mise en place d'action à l'attention des femmes afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin.
Porteur(s) de projet	ADIE
Partenaire(s)	CAPAC Ville de Poissy / Pôle Emploi / Mission locale/Caisse des dépôts
Coût estimé	20 654€
Co-financement potentiel	ACSE 4 000€ Conseil régional / Conseil départemental / Ville de Poissy
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises créées en globalité. Nombres d'entreprises créées par des femmes. Suivis de celles-ci Nombre d'ateliers réalisés pour l'accompagnement renforcé. Nombre de participants à ces ateliers.

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Développement économique
Fiche n°10	Planète Adam
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	Acteur sur la ville depuis quelques années sur l'accompagnement à la création d'entreprise.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'ambition entrepreneuriale
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser, informer et accompagner à la création d'entreprise
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Sortir de l'exclusion et de la précarité par la création de microentreprises. • Détecter les potentiels futurs créateur d'entreprises en leur indiquant les possibilités de réalisation de leur projet et en les accompagnants dans leur démarche de création.
Porteur(s) de projet	Planet Adan
Partenaire(s)	CA PAC Ville de Poissy / Pôle Emploi / Mission locale
Coût estimé	106 032€
Co-financement potentiel	ACSE 10 000€ Cdc / Pôle emploi / Aides privées / Caisse des dépôts / FSE
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'entreprises créées ▪ suivis de celles-ci

Pilier	Cohésion sociale
Sous-Pilier	Education
Fiche n°11 Intitulé de l'action	Formation : troubles du comportement d'enfants de maternelle et primaire

Diagnostic partagé	Il a été constaté sur la ville de Poissy et en particulier sur les géographies prioritaires, de plus en plus d'enfants présentant des troubles sévères du comportement. Les professionnels se sentent démunis face à des situations de grandes agressivités, le personnel n'étant pas formé pour gérer ces problématiques complexes.
Orientation stratégique	Favoriser le partenariat et le travail en réseau en renforcer les compétences des acteurs locaux en santé publique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter un soutien aux professionnels • Permettre aux professionnels de lieux appréhender et gérer les troubles du comportement.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de 5 groupes de 13 stagiaires chacun pouvant bénéficier de 2 jours de formation par groupe de compléter par une demi-journée de séance d'observation sur site. L'action est annuelle et sera poursuivie sur 2 années complémentaires.
Porteur(s) de projet	Service Education et Loisirs
Partenaire(s)	Services de la ville
Coût estimé	11 330€
Co-financement potentiel	ASCE : 4 600€ Ville de Poissy
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants ▪ Retour des apprenants ▪ Evolution des apprenants dans leur travail

Actions en cours de réflexion :

Education Nationale



CONTRAT DE VILLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION - 2015/2020 - CA PAC



Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°1	Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	En vue d'un grand nombre de famille primo-arrivante ayant des enfants de bas âge sur notre territoire, la mise en place du projet à la fois axés sur l'enfant mais également aux parents afin de les sensibiliser et les accompagner à l'environnement scolaire. Le ministère de l' Education Nationale et de l'Intérieur propose une action qui aura pour vocation la scolarisation des enfants de moins de trois ans afin de proposer un espace qui permettra une meilleure intégration citoyenne, une compréhension du système scolaire ainsi que l'immersion dans la langue française.
Orientation stratégique	AGIR EN FAVEUR DE LA REUSSITE EDUCATIVE ET DU SOUTIEN A LA PARENTALITE.
Objectifs opérationnels	FAVORISER LA REUSSITE SCOLAIRE ET L'INTEGRATION
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - AMELIORER les conditions de scolarisation - SOCIABILISATION de l'enfant - EVEILLER l'enfant aux apprentissages - VALORISER les compétences parentales - Baigner l'enfant dans la langue/ FAVORISER l'apprentissage linguistique. - CREER une passerelle Parent/Ecole - FAVORISER le lien Ecole/Famille - TRAVAILLER sur la séparation Mère et/ou Père/Enfant - COMPRENDRE l'enjeu de l'assiduité en responsabilisant le parent - PARTICIPATION aux activités péri-scolaires - COMPRENDRE LA NOTION DE CO-EDUCATION - DEVELOPPER les connaissances du système et du fonctionnement scolaire en France - FAVORISER la citoyenneté
Porteur(s) de projet	Ministère de l'Education Nationale
Partenaire(s)	Commune
Coût estimé	50 000€
Co-financement	En cours de réflexion
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires - Assiduité - Mesurer les liens en évaluant les échanges Ecole/Famille - Participation des enfants et des parents aux sorties, activités

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°2	OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA REUSSITE DES ENFANTS (OEPRE)
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	L'École est souvent considérée par les parents comme étant un espace exclusivement réservée aux élèves et aux enseignants. Accompagner les parents au-delà des grilles permettra d'accentuer leurs implications et de renforcer ou créer le lien École/Famille.
Orientation stratégique	AGIR EN FAVEUR DE LA REUSSITE EDUCATIVE ET DU SOUTIEN A LA PARENTALITE
Objectifs opérationnels	FAVORISER LA REUSSITE SCOLAIRE ET L'INTEGRATION
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - CONFORTER les qualités éducatives des familles - FAVORISER l'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants - REDONNER confiance - FACILITER la relation Famille/École - RENFORCER la connaissance et la compréhension du système scolaire - CREER des occasions de rencontre et de débat entre les parents, les équipes des établissements scolaires, les différents intervenants, les institutions, associations et habitants du quartier - ECHANGER sur les perceptions et les représentations de chacun sur ce que signifie « accompagner la scolarité » d'enfant et jeunes, ainsi que sur les préoccupations communes et attentes mutuelles - AJUSTER la place des parents et des professionnels, de mieux se connaître et se reconnaître, d'aborder les difficultés rencontrées et de chercher ensemble des ressources.
Porteur(s) de projet	Ministère de l'Éducation Nationale
Partenaire(s)	Ville de Poissy
Coût estimé	En cours de réflexion
Co-financement	
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participation aux groupes d'échanges - Nombre d'acteurs professionnels présents - Evolution des relations École/Familles - Evaluer les retours des parents et des enseignants

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	ÉDUCATION
Fiche n°3	Nous Jeunes et élèves acteurs de la culture au service de la République
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	Suite aux attentats perpétrés en France en janvier 2015, la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche a présenté onze mesures issues de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République le 22 janvier 2015. C'est en ce sens que dans le cadre du contrat de Ville et en lien directement avec le collège Les Grands Champs que nous proposons une actions qui a pour vocation de mobiliser les jeunes de 5 ^{ème} issus du quartier prioritaire de Beauregard et élève au sein du collège autour de l'axe du civisme au travers un parcours citoyen.
Orientation stratégique	DEVELOPPER LA CITOYENNETE ET LE CIVISME
Objectifs opérationnels	IMPLIQUER ET FAVORISER L'INTEGRATION DES CITOYENS AUX VALEURS REPUBLICAINES
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - ÊTRE ACTEURS ET PORTEURS de projets d'intérêts collectifs - FAVORISER la citoyenneté - INVESTIR jeunes dans la vie Locale - INITIER les jeunes aux valeurs et intérêts collectifs du bénévolat
Porteur(s) de projet	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Intérieur par le biais du collège des Grands Champs et la Ville de Poissy
Partenaire(s)	Compagnie théâtrale (à définir), épicerie solidaire,
Coût estimé	En cours de réflexion
Co-financement	
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires - Assiduité - Participations des enseignants - Participation des enfants et des parents aux sorties, activités

Actions en cours de réflexion :

Autres actions du sous-pilier Education

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°	« 100% des enfants savent lire, écrire et compter à Poissy »
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	LUTTE CONTRE L'ILLETRISME PROMOUVOIR LE RAPPORT A L'ECRIT LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT
Orientation stratégique	AGIR EN FAVEUR DE LA REUSSITE EDUCATIVE ET DU SOUTIEN A LA PARENTALITE
Objectifs opérationnels	PREVENIR ET LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - REPERER les enfants et les jeunes les plus en difficultés - PROPOSER boîte à outils ludique aux enfants et aux jeunes - MISE EN PLACE de l'action « un enfant, un livre »
Porteur(s) de projet	
Partenaire(s)	EN, bibliothèque municipale
Coût estimé	15000€
Co-financement	ACSE, Caisse des Ecoles, EN
Évaluation / Suivi	

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°	Comment accompagner ensemble l'orientation ?
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	<p>Impulser un groupe d'échanges Parents-Jeunes-Professionnels sur l'accompagnement de l'orientation</p> <p>Les choix de l'orientation viennent questionner le jeune dans ses appartenances. Comment le jeune devient autonome : par la séparation ou la multiplication des liens de confiance ? Comment ouvrir le champ des possibles et renforcer le lien de confiance parent/enfant ?</p> <p>Directement issu des préoccupations commune au sein du collège les Grand Champs, les porteurs CLAS et les conseils citoyens, ce groupe d'échanges thématique sera co-construit pour ouvrir le débat sur les engagements respectifs du collège, de la famille, et le quartier pour l'avenir du jeune et échanger autour des pratiques d'accompagnement qui ouvre le champ des possibles et renforce les liens de confiance.</p>
Orientation stratégique	Agir en faveur de la réussite éducative et du soutien à la parentalité
Objectifs opérationnels	Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre visible le dispositif d'orientation du CIO et des collègues - Faire évoluer les représentations des familles sur les engagements des jeunes et leurs familles - Mutualiser les pratiques d'accompagnement de l'orientation - Valoriser les ressources du territoire - Valoriser les filières peu attractives - Création d'un événement autour de cette thématique - Développer la capacité à se projeter positivement pour ces jeunes et leurs familles
Porteur(s) de projet	Ville
Partenaire(s)	Porteurs CLAS sur la ville, Collèges, CIO, Mission Locale
Coût estimé	En cours de réflexion
Co-financement	En cours réflexion
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité aux actions proposées - Suivi des préconisations - Présence des professionnels aux groupes d'échanges - Nombre de bénéficiaires

Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°	FOCUS déscolarisation &
Intitulé de l'action	Projet d'Accueil des Collégiens Temporairement Exclus (PACTE)

Diagnostic partagé	En vue d'un grand nombre de jeunes accusant de nombreuses difficultés en terme social, éducatif nous faisons le constat que beaucoup sont en voie de décrochage scolaire. Nous souhaitons mettre en place un focus autour de la question de la déscolarisation avec l'ensemble des partenaires locaux et EN afin de proposer une action multi-partenaire pour les remobiliser sur les apprentissages, ou de co-construire avec le jeune, sa famille un projet d'orientation qui répond avec son ambition et ainsi prévenir le décrochage scolaire.
Orientation stratégique	AGIR EN FAVEUR DE LA REUSSITE EDUCATIVE ET DU SOUTIEN A LA PARENTALITE
Objectifs opérationnels	Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire Développer des dispositifs en faveur de la réussite et l'ambition scolaire
Actions	<p>Deux axes sont proposés :</p> <p>Définir et Identifier le décrochage scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - MOBILISATION de l'ensemble des partenaires afin de définir et identifier la déscolarisation et ces critères (focus) <p>Projet d'Accueil des Collégiens Temporairement Exclu (PACTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - SENSIBILISER - REMOBILISER - PRISE EN CHARGE éducative individualisé - MISE EN PLACE de stages, soutien scolaire, éveil à la citoyenneté - CONSOLIDER ou CONSTRUIRE un projet scolaire ou professionnel - PROPOSER un outil actif d'aide à la parentalité
Porteur(s) de projet	
Partenaire(s)	EN-CIO-MISSION LOCALE
Coût estimé	30 000€
Co-financement	CAF, ACSE, EN
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'adolescents bénéficiaires de l'action - nombre de formations auxquelles les jeunes ont pu s'inscrire, nombre de stages obtenus - assiduité aux ateliers, - fréquentation des différents services, qualité du lien avec les divers professionnels

Actions en cours de réflexion :

Actions du pilier Développement économique et emploi



CONTRAT DE VILLE DE NOUVELLE GENERATION - 2015/2020 - CA PAC



Pilier	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI
Sous-Pilier	EMPLOI
Fiche n°	Promouvoir le contrat Starter dans le cadre d'un parcours dynamique
Intitulé de l'action	Quartier Beauguard, la Coudraie et Saint Exupéry

Diagnostic partagé	<p>Le périmètre d'intervention de la mission locale intercommunale compte 66515 actifs dont 8228 jeunes pour une population globale de 130.000 habitants. 72% de l'activité de la mission locale est réalisée sur trois communes : Poissy, Achères et Carrières sous Poissy. Ces dernières sont dotées de 3 QPV: quartiers politique de la ville.</p> <p>Nous observons un écart de l'ordre de 15 % dans le taux de renouvellement des jeunes entre les périmètres QPV et hors QPV.</p> <p>Le nombre de jeunes en contact avec la mission locale a lui a augmenté de 13%. Ils sont 2453 jeunes dont 799 pisciacais.</p> <p>Sur ce dernier chiffre 399 jeunes résident le haut plateau de Poissy dans les quartiers Beauguard et la Coudraie. 113 Jeunes résident le quartier Saint Exupéry.</p> <p>Il apparait que malgré l'accompagnement apporté par la mission locale certains jeunes cumulant des difficultés professionnelles (absence de qualification) et difficultés sociales, errent dans les quartiers sans aucune occupation.</p>
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les jeunes à travers des ateliers spécifiques
Actions	<p>Public visé : Jeunes sans situations inoccupés (10 jeunes des deux QPV soit 20 jeunes)</p> <ul style="list-style-type: none"> Ateliers numériques avec la fondation Orange : Maitriser les outils Internet Parcours d'orientation professionnelle : Vérifier et valider le projet professionnel Parrainage : Bénéficiaire d'un réseau : Apporter à un jeune en difficulté dans ses démarches de recherche d'emploi, les conseils et le soutien d'une personne bénévole. Atelier Coaching : Communication, améliorer l'image et la connaissance de soi pour réussir ses entretiens d'embauches (emplois ou formations en alternance) et son insertion.
Porteur(s) de projet	Mission Locale intercommunale de Poissy
Partenaire(s)	Les acteurs locaux : service municipal Vie des quartiers, fondation Orange, association RPAE, Conseils citoyens
Coût estimé	8000 €
Co-financement	3000 €
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer le nombre de contrat signé et de parcours dynamique engagé Évaluer le nombre de service civique proposé et engagé

Pilier	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI
Sous-Pilier	EMPLOI
Fiche n°	Promouvoir le service civique dans le cadre d'un parcours dynamique
Intitulé de l'action	Quartier Beauregard, la Coudraie et Saint Exupéry

Diagnostic partagé	<p>Le périmètre d'intervention de la mission locale intercommunale compte 66515 actifs dont 8228 jeunes pour une population globale de 130.000 habitants. 72% de l'activité de la mission locale est réalisée sur trois communes : Poissy, Achères et Carrières sous Poissy. Ces dernières sont dotées de 3 QPV: quartiers politique de la ville.</p> <p>Nous observons un écart de l'ordre de 15 % dans le taux de renouvellement des jeunes entre les périmètres QPV et hors QPV.</p> <p>Le nombre de jeunes en contact avec la mission locale a lui a augmenté de 13%. Ils sont 2453 jeunes dont 799 pisciacais.</p> <p>Sur ce dernier chiffre 399 jeunes résident le haut plateau de Poissy dans les quartiers Beauregard et la Coudraie. 113 Jeunes résident le quartier Saint Exupéry.</p> <p>Il apparait que malgré l'accompagnement apporté par la mission locale certains jeunes cumulant des difficultés professionnelles (absence de qualification) et difficultés sociales, errent dans les quartiers sans aucune occupation.</p> <p>Face à cette situation et afin de préserver ce public vulnérable, la mission locale en partenariat avec le service vie des quartiers et l'appui des conseils citoyens initie « le parcours dynamique ».</p>
Orientation stratégique	Remobilisation du public «perdus de vue», en mobilisant l'ensemble des instruments du droit commun et sollicitant appui des crédits politique de la ville.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail • Mobiliser les jeunes à travers des ateliers spécifiques
Actions	<p>Public visé : Jeunes sans situations inoccupés (10 jeunes des deux QPV soit 20 jeunes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers numériques avec la fondation Orange : Maitriser les outils Internet • Parcours d'orientation professionnelle : Vérifier et valider le projet professionnel • Parrainage : Bénéficier d'un réseau : Apporter à un jeune en difficulté dans ses démarches de recherche d'emploi, les conseils et le soutien d'une personne bénévole. • Atelier Coaching : Communication, améliorer l'image et la connaissance de soi pour réussir ses entretiens d'embauches (emplois ou formations en alternance) et son insertion
Porteur(s) de projet	Mission Locale intercommunale de Poissy
Partenaire(s)	Les acteurs locaux : service municipal Vie des quartiers, fondation Orange, association RPAE, conseils citoyens
Coût estimé	8000 €
Co-financement	3000 €
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer le nombre de contrat signé et de parcours dynamique engagé ▪ Evaluer le nombre de service civique proposé et engagé

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Développement économique
Fiche n°	
Intitulé de l'action	Création d'épicerie sociale

Diagnostic partagé	Il n'y a pas d'entreprise sociale solidaire sur la Ville de Poissy. Il existe une épicerie sociale à Achères. Il s'agit d'une demande des conseils citoyens.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'ambition entrepreneuriale.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Création d'épicerie sociale ou garage solidaire.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Développer la création d'entreprise dans le champ de l'économie sociale et solidaire. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aides à la création d'une entreprise sociale et solidaire avec la mise à disposition d'outils humains et matériels.
Porteur(s) de projet	CAPAC / Ville de Poissy
Partenaire(s)	CAPAC / Ville de Poissy / Pôle Emploi / Mission locale / Planet Adan / ADIE / Yvelines actives
Coût estimé	Etude en cours
Co-financement potentiel	Yvelines actives / Ville de Poissy / DIRECCTE / EPARECA
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> L'entreprise est-elle créée Voir si les objectifs fixés par l'entreprise sont atteints

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Développement économique
Fiche n°	
Intitulé de l'action	Ateliers pour l'entrepreneuriat féminin

Diagnostic partagé	Les créateurs d'entreprises sur le territoire sont prioritairement des Hommes. Les Femmes ont tout autant de problématique d'emplois.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'ambition entrepreneuriale féminin dans les quartiers
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'entreprises par des femmes
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin • Aide à la création d'entreprise
Porteur(s) de projet	PAC / Yvelines active
Partenaire(s)	Ville de Poissy / Planet Adam / Pôle emploi / ADIE
Coût estimé	Estimation DDCS
Co-financement potentiel	DDCS / Ville de Poissy / Yvelines active
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'ateliers, ▪ Nombre de personnes aux ateliers ▪ Nombre d'entreprises créé.

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Développement économique
Fiche n°	
Intitulé de l'action	Améliorer l'attractivité commerciale de la place Corneille

Diagnostic partagé	<p>La zone de chalandise sur le plateau de Beauregard, est concentrée à la place Racine, ce qui pénalise les commerces -d'appoints- qui existent encore sur la place Corneille.</p> <p>Le conseil Citoyen demande la réalisation d'une étude pour la redynamisation de cette place.</p>
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser l'activité commerciale
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une dynamique commerciale à la place Corneille.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de redynamisation de la place Corneille • Actions de redynamisation par rapport à l'étude • Création d'un espace Co-Working qui répondra à la demande des entrepreneurs potentiels.
Porteur(s) de projet	CAPAC / Ville de Poissy
Partenaire(s)	
Coût estimé	Coût de l'étude 15 000 € (Voir la proposition EPAMSA) Coût global de mise en place de l'espace Co-Working : 30 450 € (5 700 € coût d'investissement + 24 750 € coût de Fonctionnement)
Co-financement potentiel	CAPAC / Ville de Poissy/Caisse des dépôts
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude réalisée ou non ▪ Actions mises en place

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Emploi
Fiche n°	Recrutement facilitateur de clauses
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	Aucun service sur la ville n'est mis en place afin de s'assurer de l'application des 5% de clauses d'insertion. La ville a un gros manque en ce qui concerne l'emploi et l'insertion. Il permettrait de créer un relais entre les ETTI et les AI. Repérer et orienter les personnes n'étant pas inscrites dans le système, (pôle emploi, mission locale).
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle des personnes les éloignées de l'emploi
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement à l'insertion professionnelle
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de facilitateur de clauses au niveau de la PAC <ul style="list-style-type: none"> ➢ Développer des parcours qualitatifs d'insertion ➢ Étendre les clauses sociales d'insertions à l'ensemble des marchés des acteurs publics et parapublics.
Porteur(s) de projet	CAPAC Poissy
Partenaire(s)	Mission locale / Pôle Emploi / Ville de Poissy
Coût estimé	30000€
Co-financement potentiel	ANRU/Mission locale / Pôle Emploi / Ville de Poissy / ACSE / FSE
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de chantiers respectant les clauses d'insertions Nombre de personnes pris en insertion Suivis qualitatifs des personnes en insertion

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Emploi
Fiche n°	
Intitulé de l'action	Mise en place de Forums sur l'emploi

Diagnostic partagé	En 2015, la ville de Poissy a organisé 2 salons.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à l'emploi des personnes jeunes. • Favoriser l'accès à l'apprentissage.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation les jeunes demandeurs d'emplois et les étudiants et les employeurs.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des salons : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Salon de l'étudiant et de l'apprentissage, ➢ Salon de l'alternance jobs étudiants et jobs d'été
Porteur(s) de projet	Poissy
Partenaire(s)	Mission locale
Coût réel	22 053.26 € coût des deux salons
Co-financement potentiel	Mécènes / Département / CAPAC / Poissy
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants à ces salons : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Salon de l'étudiant et de l'apprentissage : 51 Exposants dont 40 Ecoles et 850 visiteurs ➢ Salon de l'alternance jobs étudiants et jobs d'été : 55 Exposants dont 46 Entreprises et 2 500 visiteurs

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Développement économique
Fiche n°	
Intitulé de l'action	Améliorer l'attractivité commerciale à Saint-Exupéry

Diagnostic partagé	<p>L'association des commerçants de Saint-Exupéry est inerte, entraînant ainsi la souffrance du centre commercial.</p> <p>Le Conseil Citoyen propose de faire une étude pour lancer un marché forain, pour créer une nouvelle dynamique commerciale, répondre à la demande des habitants, et attirer une nouvelle clientèle vers ce centre commercial.</p> <p>Cependant le quartier EOLES est une contrainte, puisque les cellules commerciales prévues dans ce quartier concurrenceront directement l'actuel centre Saint Exupéry</p>
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser les commerces de proximité
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une dynamique commerciale autour du quartier.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Etude pour la création d'un marché forain sur le quartier de Saint-Exupéry. • Mise en place d'une signalétique pour les commerçants • Etudier la gestion du marché par la DSP MANDON
Porteur(s) de projet	Ville de Poissy
Partenaire(s)	
Coût estimé	Les budgets d'investissement et de fonctionnement s'élèvent à 55 445 € / 3 mois, pour un retour d'investissement moyen de 2196 € / 3 mois
Co-financement potentiel	Etudier le financement par la caisse des dépôts, Ville MANDON
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude réalisée ou non ▪ Mise en place du marché ou non

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Emploi
Fiche n°	
Intitulé de l'action	Soutien aux personnes diplômées résidant dans les quartiers, exemple : Nos quartiers ont du talent

Diagnostic partagé	En 2015 plusieurs forums ont été mise en place sur la Ville et ont récolté un succès significatif. Un vrai besoin se fait ressentir au niveau de l'accès à l'emploi.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'égalité d'accès à l'emploi en ne prenant pas en compte la situation géographique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un système de parrainage pour les personnes diplômées dans les quartiers, afin qu'il n'y ait pas de discrimination de lieu de résidence.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de conventions avec une association spécialisée dans le domaine. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer le parrainage pour les jeunes.
Porteur(s) de projet	CAPAC / Ville de Poissy
Partenaire(s)	Mission locale
Coût estimé	20 000€
Co-financement potentiel	Pôle Emploi / Caisses des dépôts / ACSE / PAC
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes parrainés Suivis des jeunes parrainés pour savoir si cela leur a réussi

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Emploi
Fiche n° Intitulé de l'action	Création d'un poste de coordinateur et référent à l'emploi

Diagnostic partagé	Nécessité de coordonner l'ensemble des actions liés à l'emploi sur les quartiers prioritaires, l'action de cet agent pourrait être étendue à la CA PAC.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Coordonner les acteurs et actions liés à l'emploi Repérer, accueillir, informer et accompagner à un 1^{er} niveau
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Création de trois postes de référents à l'emploi sur la CAPAC. Un sur chaque Ville. <ul style="list-style-type: none"> Développer des partenariats pour l'accompagnement de personnes ayant connu une longue période d'inactivité (Associations d'insertion - permanences sur les quartiers prioritaires). Identifier et lever les freins du retour à l'emploi sur les quartiers prioritaires. Rendre transparents les prestations de services qui existent sur le territoire. Organisation d'événementiel liés à l'emploi
Porteur(s) de projet	CAPAC
Partenaire(s)	Pôle Emploi / Mission locale / Maisons de Quartiers
Coût estimé	25000€ par an coût estimatif pour chaque Ville (Poissy, Achères, Conflans)
Co-financement potentiel	ACSE / DIRECCTE / PAC
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes ayant été accueilli par le référent. Suivi de ces personnes à moyen terme pour connaître l'effet de celui-ci. Nombre de freins identifié. Nombre d'actions coordonnées Nombre de permanence

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Développement économique et emploi
Fiche n°	
Intitulé de l'action	Création d'une régie de quartier

Diagnostic partagé	<p>La ville de Poissy sur le périmètre délimité par le contrat de ville compte 5 bailleurs 8 copropriétés qui gèrent un total de 2000 logements.</p> <p>En effet, un besoin s'est fait ressentir lors de la programmation de chantier de réhabilitation de leur patrimoine, les bailleurs mettent en place des clauses d'insertion dans leurs chantiers. Il convient de les accompagner par la création d'une régie de quartier favorisant l'insertion et le retour à l'emploi.</p>
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le cadre de vie du quartier en y associant les habitants et apporter une réponse aux besoins sociaux exprimés sur le territoire.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une régie de quartier comme instance de pilotage en matière d'emploi et d'insertion.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Etude financière de faisabilité Réunion d'information auprès des habitants Signature des protocoles de contractualisation entre les intervenants institutionnels et privés et plus particulièrement avec les bailleurs sociaux Proposer des solutions accessibles à tous, notamment en matière de recrutement, de formation et d'accompagnement des publics intéressés Actions sur le territoire en lien avec les habitants en Zones Prioritaires
Porteur(s) de projet	Ville de Poissy
Partenaire(s)	CA PAC
Coût estimé	450 000 €
Co-financement potentiel	DDT / PAC / Ville de Poissy/ Conseil régional
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Satisfactions des partenaires Satisfaction des habitants

Pilier	Développement économique et emploi
Sous-Pilier	Développement économique
Fiche n°	
Intitulé de l'action	Création d'entreprise d'insertion

Diagnostic partagé	Il n'y a pas d'entreprise d'insertion sur le territoire.
Orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'ambition entrepreneuriale
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une entreprise d'insertion
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la création d'une entreprise d'insertion
Porteur(s) de projet	Ville de Poissy
Partenaire(s)	Ville de Poissy / Pôle Emploi / Mission locale / Planet Adan / ADIE / Yvelines actives
Coût estimé	Étude d'estimation en cours
Co-financement potentiel	Yvelines actives / Ville de Poissy / DIRECCTE
Évaluation / Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Voir si les objectifs fixés par l'entreprise sont atteints

Autre action du sous-pilier

Valeurs de la République et citoyenneté



CONTRAT DE VILLE DE NOUVELLE GENERATION - 2015/2020 - CA PAC



Pilier	COHESION SOCIALE
Sous-Pilier	EDUCATION
Fiche n°	Atelier Sociolinguistique
Intitulé de l'action	

Diagnostic partagé	En vue d'un grand nombre de famille primo-arrivante ayant une méconnaissance des institutions et du territoire, et le regard porté sur ces habitants augmentent leur risque de marginalisation. La mise en place du projet à la fois axés sur l'implication des participant(e)s dans leur environnement en tant qu'habitant(e)s, locataires, parents d'élèves, etc... mais à la fois sur l'évolution des représentations des acteurs locaux, professionnels sur ces publics et leurs besoins. Nous souhaitons proposer une action qui aura pour vocation de répondre à ces problématiques, en ciblant ces adultes immigrés peu autonomes dans la vie quotidienne et souhaitant le devenir assez rapidement.
Orientation stratégique	Développer la citoyenneté et le civisme.
Objectifs opérationnels	Connaissance du fonctionnement et utilisation en toute autonomie des espaces sociaux et culturels.
Actions	<p>Public visé : Adultes primo-arrivants et peu autonomes dans la vie quotidienne.</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEVELOPPER la connaissance du fonctionnement des services publics (CAF, la poste, ...) - DEVELOPPER une meilleure connaissance des lois - DEVELOPPER leurs connaissances des codes sociaux - FAVORISER l'implication des participant(e)s dans l'exercice de leur responsabilité sociale et leur environnement en tant qu'habitant(e)s, locataires, parents d'élèves, etc... - DYNAMISER le travail partenarial
Porteur(s) de projet	Centre Social Communal André Malraux
Partenaire(s)	Conseil régional
Coût estimé	60 000 euros
Co-financement	16 300 euros du conseil régional 43 700 euros de la ville de Poissy
Évaluation / Suivi	Evaluer le nombre de participant sur ces ASL Evaluation de la progression des participants

Identification du droit Commun 2014



Mobilisation du droit commun

Contrat de Ville PAC

chiffrage du coût de l'éducation prioritaire à Poissy

	Heures et moyens année 2014/2015	base	total
Enseignants d'appui	0 ETP		
Service médico-social en faveur des élèves	0 ETP	45 000,00 €	
Coordonnateurs réseaux	1 ETP	50 000,00 €	50 000,00 €
Enseignants supplémentaires Education prioritaire	0 ETP		
Surcoût 1 ^{er} degré (dont décharges, - de 3ans)	6,25 ETP	50 000,00 €	312 500,00 €
plus de maîtres que de classes	3 ETP	50 000,00 €	150 000,00 €
collège Les Grands Champs (RRS)	0		
	39h	60 000,00 €	130 000,00 €
Accompagnement éducatif collèges	1796 heures + 2169 €	35€/HSE	65 029,00 €
Accompagnement éducatif écoles élémentaires	1982 heures + 1170 €	25€/HSE	50 720,00 €
total			758 249,00 €

CONTRAT DE VILLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION 2015-2020 CA PAC

MOBILISATION DES CREDITS DE DROIT COMMUN DDCS 2014 POUR VILLE DE POISSY		
BOP 104 - Intégration et accès à la nationalité française		
Nom du porteur	Intitulé de l'action	Subvention accordée en 2014
Commune	Ateliers sociolinguistiques	3 000 €
TOTAL		3 000 €
BOP 106 - Actions en faveur des familles vulnérables		
Nom du porteur	Intitulé de l'action	Subvention accordée en 2014
Ass. PRISM via ASV POISSY	PAEJ	3 000 €
TOTAL		3 000 €
BOP 137- Crédits droits des femmes		
Nom du porteur	Intitulé de l'action	Subvention accordée en 2014
Mouvement français du planning familial	prévention des comportements sexistes et risques sexuels en direction des adolescents	1 500 €
TOTAL		1 500 €
BOP 163- Jeunesse et vie associative		
Nom du porteur	Intitulé de l'action	Subvention accordée en 2014
		0 €
TOTAL		0 €
BOP 177- Prévention de l'exclusion		
Nom du porteur	Intitulé de l'action	Subvention accordée en 2014
Association Croix Rouge Française - unité locale de Poissy	Favoriser une prise en charge sanitaire adaptée des détenus longues peines, les plus fragilisés de par leur passif de délinquants toxicomanes, afin de favoriser leur réinsertion sociale	4 100 €
Association Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte en Yvelines	CHRS Hôtel Social St Benoît Labre (DGF+cpl DGF+PTS)	688 440 €
CAPLOGY	SIAO Insertion et Accès au logement	319 793 €
ACR	ALT	8 031 €
ESPERER 95	ALT	6 370 €
La Sauvegarde (St Benoît Labre)	ALT	3 735 €
Les toits du cœur	AGLS	8 090 €
TOTAL		1 038 559 €

CNDS - Centre National pour le Développement du Sport		
Nom du porteur	Intitulé de l'action	Subvention accordée en 2014
AVIRON CLUB DE VILLENES POISSY	AVIRON (SOCIÉTÉS D')	2 600 €
POISSY BASKET ASSOCIATION	BASKETBALL	7 500 €
CERCLE NAUTIQUE DE POISSY PLONGÉE	ETUDES ET SPORTS SOUS-MARINS	1 500 €
AMICALE SPORTIVE POISSY FOOTBALL	FOOTBALL	6 000 €
SAINTE LOUIS DE POISSY Gymnastique	F.S.C.F (SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE)	1 500 €
JUDO JU JITSU POISSY	JUDO	4 000 €
POISSY TRIATHLON Londres 2012	TRIATHLON	3 000 €
POISSY VOLLEY	VOLLEY-BALL	1 500 €
TOTAL		27 600 €

Service civique		
Nom du porteur	Intitulé de l'action	Subvention accordée en 2014
Amicale sportive de Poissy football	Sport - 3 contrats de 6 mois dont 3 x 4 mois sur 2014 (12 x 573 €) et 3 x 2 mois sur 2015	6 876 €
TOTAL		6 876 €

FONJEP - Fonds de développement pour la jeunesse et l'éducation populaire		
Nom du porteur	Intitulé de l'action	Subvention accordée en 2014
		0€
TOTAL		0€

TOTAL GLOBAL	1 080 535 €
---------------------	--------------------

Communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans
Financements Caf 2014 prévisionnels

PETITE ENFANCE		
Poissy	Equipements d'accueil du jeune enfant	3210077
	RAM- création 1/2015	24078
	Contrat enfance jeunesse (Enfance)	397935
TOTAL PETITE ENFANCE POISSY		3632090

JEUNESSE		
Poissy	Accueil de loisirs sans hébergement -aide au fonctionnement	432851
	Accueil de loisirs sans hébergement -aide à l'investissement	452000
	Contrat enfance jeunesse	36906
TOTAL JEUNESSE POISSY		921757

PARENTALITE		
Poissy	REAAP (2015)	20000
	Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité	17891
TOTAL PARENTALITE POISSY		37891

INSERTION		
Poissy	Centres sociaux	76 062
	Animation locale	13871
TOTAL INSERTION POISSY		89933



FICHE FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT DE VILLE POISSY (PAC)

ACTIONS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

- Financement annuel dans le cadre de **programme d'intervention PPS, année 2014**

Ateliers nutrition au sein de l'épicerie sociale et solidaire ELLSA	Achères	7 000 €
Espace de soutien pour les parents L'Entracte	Poissy	5 000 €
Prévention à destination des séniors	Poissy	3 425 €
Lieu d'Ecoute Jeunes	Poissy	4 203 €
Promotion de la santé mentale auprès des professionnels de santé	Poissy	5 196 €
Ateliers nutrition et activité physique pour les personnes en situation de précarité	Poissy	3 240 €
Education vie affective et sexuelle auprès des élèves de classes de SEGPA,	dont Achères	4 940 €
CAP SANTE accompagnement -orientation santé des migrants (hors FTM)	dont Poissy, Achères et Conflans	67 500 €
Mise en place de permanences ethno-psychiatriques	Achères	10 000 €

- **Vaccination gratuite** : Antenne vaccinale à Conflans Ste Honorine. Financement de 200 000 € pour l'ensemble des antennes vaccinales du Nord Yvelines (2014).
- **Maison des Adolescents Nord Yvelines** : Financement de 156 000 € (2014)



FICHE FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT DE VILLE POISSY (PAC)

OFFRE DE SOINS :

➤ AMBULATOIRE

structures communes	point fixe de garde		MSP		réseaux
		Financement FIR (forfait garde)		Financement FIR	
Poissy	clinique Saint Louis : ouvert les dimanches et JF de 9h à 13h-territoire 78-03	2013 : 2 960€ 2014 : 2 040€	pas de projet		intervention des réseaux Racynes et RCYN
	intervention SOS médecins	2013 : 381 250€ 2014 : 384 200€ Poissy Sartrouville Carrières sur Seine			
	MMG pédiatrique ouverte en mars 2014. fermée en juillet et aout- fonctionne soirs de 20h à 24h, samedis de 16h à 20h et dimanches et JF de 12h à 20h	2014 : 17 340€			
Achères	rattaché à point fixe de saint germain	2013 : 3 580€ 2014 : 3 340€	projet porté par la mairie- vu avec la DT en 02/2015	pas de demande actuellement	intervention des réseaux Racynes et RCYN
	intervention sos médecins	voir Sartrouville			
	rattaché à MMG pédiatrique	voir Poissy			



FICHE FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT DE VILLE POISSY (PAC)

➤ **ETABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX :**

Structures personnes handicapées

COMMUNE	STATUT	NOM	ORGANISME GESTIONNAIRE	Nbre de places	HANDICAP (bénéficiaires)	PRESTATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT	Dotation 2014
POISSY	ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail)	ESAT DE LA GRANGE ST LOUIS	A.G.E.H.V.S Association de Gestion des Établissements pour Handicapés du Val de Seine	100	ADULTES - HANDICAP MENTAL LÉGER OU MOYEN - MIXTE	ACCUEIL DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS ORIENTÉS PAR LA COTOREP, domaines d'activité: Espaces verts - Entretien voirie - Conditionnement	1 179 075,35
POISSY	MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)	MAS LA MAISON DE MARIE	LES CHEMINS DE L'ÉVEIL	44	ADULTES POLYHANDICAPÉS, IMC À PARTIR DE 18 ANS	INTERNAT ET EXTERNAT EN ALTERNANCE Accueil mixte - 4 PLACES ACCUEIL TEMPORAIRE	3 576 950,00 €
POISSY	IME (Institut Médico-Educatif)	IME EMMANUEL MARIE	EMMANUEL MARIE	34	ENFANTS ET ADOLESCENTS HANDICAPÉS MENTAUX LÉGERS ET MOYENS AVEC TROUBLES SURAJOUTES ACCOMPAGNÉS POUR CERTAINS DE TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ	EXTERNAT MIXTE DE 10 À 20 ANS	1 123 701,50 €



FICHE FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT DE VILLE POISSY (PAC)

POISSY	SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée de Soins à Domicile)	SESSAD LA HARPE	A.S.O.I.M.E.E.P Association pour les SOIns Médicaux et Éducatifs de Poissy	30	ENFANTS 6 A 20 ANS	EXTERNAT DÉFICIENTS MENTAUX, mixte	499 685,18 €
---------------	---	----------------------------	--	-----------	-----------------------	---------------------------------------	--------------

Structures personnes âgées

Type de structure	Ville	Nom	statut		Gestionnaire	nombre de places	Dotations soins 2014	Dont crédits non reconductible
EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)	Poissy	Eleusis	privé	à but lucratif	DOMUSVI	85	1 692 425	46 443
	Poissy	Mapi poissy	privé	à but lucratif	Korian Médica	124	1 399 924	2225
	Poissy	CHIPS site ropital	public	Hospitalier	CHIPS	(104 2 sites)	1 792 316	0
Accueil de jour CAJ (centre d'activité de jour)								
	Poissy	AJ etape 3A	public	Hospitalier	CHIPS	10	117 797	
SSIAD intervenant sur Poissy								
	Poissy	SSIAD Eleusis	privé	à but lucratif	DOMUSVI	60	679220	
SSIAD intervenant sur Poissy et Achères								
	Poissy	SSIAD du CHIPS	public	Hospitalier	CHIPS	75	1 052 857	19 600



FICHE FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT DE VILLE POISSY (PAC)

➤ **Etablissements de santé**

Etablissement	Statut	Activités sanitaires principales	Nombre de lits et places	Financement
Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/St Germain	Public	MCO – psychiatrie- SSR- USLD Urgences (dont pédiatriques)/SMUR Mater niveau 3/néonatalogie Réanimation USIC/USINV Hémodialyse en centre endoscopies	429 lits 75 places (Site de Poissy : 294 lits et 50 places) 88 lits 85 places (Site de Poissy : 60 lits) 90 lits (Site de Poissy : 54 lits et 58 places) 136 lits (Site de Poissy : 97 lits)	Crédits ARS 2014 = 58 222 935 € hors AM (DAF/MIGAC/USLD/Forfaits) Crédits FIR 2014 notifié = 7 953 938 € Total recettes estimées 2014 = 265 414 208 €
Clinique Saint Louis (rattaché à "SAS clinique Saint Louis")	Privé lucratif	MCO SSR Endoscopie Mater niveau 1	103 lits et 28 places 40 lits	Crédits FIR 2014 = 46 697 € Crédits MIG 2014 = 15 000 € Plus financement AM
Hôpital de jour	Privé associatif	Psychiatrie (enfants et adolescents)	32 places	Crédits ARS 2014 = 1 351 879 € (DAF psy) Total recettes estimées 2014 = 1 384 910 €